This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

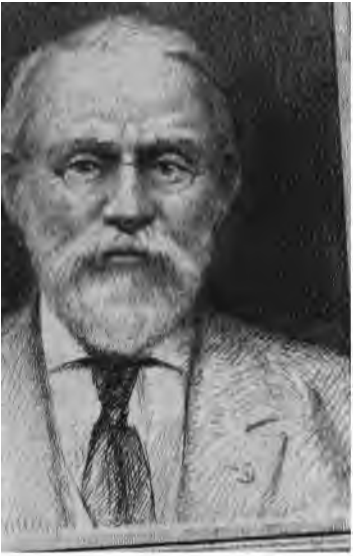

.T8
1756
v.6

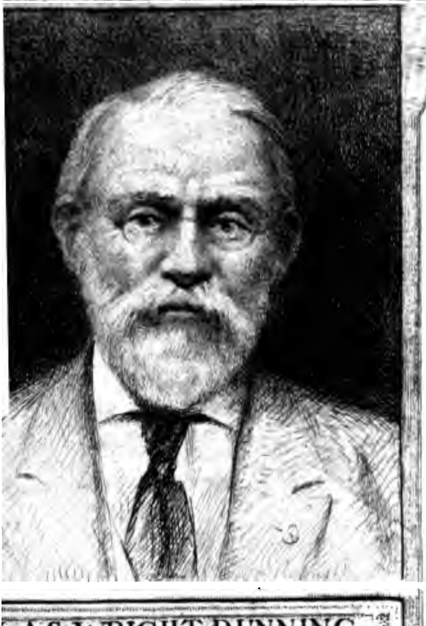

LAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
IVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

.T8
175
v.6

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,
Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOVEMBRE, 1756.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 707 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1729.	12.
1702.	12.	1730.	12.
1703.	12.	1731.	12.
1704.	13.	1732.	12.
1705.	12.	1733.	12.
1706.	12.	1734.	12.
1707.	12.	1735.	14.
1708.	12.	1736.	15.
1709.	12.	1737.	13.
1710.	12.	1738.	13.
1711	12.	1739.	14
1712.	12.	1740.	13.
1713.	12.	1741	12.
1714.	12	1742.	12.
1715.	12.	1743.	12.
1716.	12.	1744.	12.
1717.	12.	1745.	12.
1718.	12.	1746.	15.
1719.	12.	1747.	14.
1720.	5.	1748.	15.
1721.	12.	1749.	14.
1722.	12.	1750.	15.
1723.	12.	1751.	14.
1724	12.	1752.	15.
1725.	12.	1753.	16.
1726.	13.	1754.	16.
1727.	12.	1755.	16.
1728.	12.	1756.	15.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
CIENCES ET BEAUX-ARTS.

NOVEMBRE, 1756.

ARTICLE CXVI.

A RELIGION NATURELLE & la révélée, établies sur les principes de la vraie Philosophie & sur la divinité des saintes Ecritures ; ou Disser-

tations Philosophiques, Théologiques & Critiques contre les Incrédules. (Quatre Volumes *in-12.*) A Paris, chez Nyon, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LVI. *Suite de l'Article CVI. au mois d'Octobre, II. vol.*

NOus avons promis, dans notre premier Extrait, de dire en quoi consiste le caractère spécial de ce Livre; & le voici sans détour, comme sans adulation. C'est de prouver fortement & invinciblement la divinité des saintes Ecritures. Nous disons leur *divinité*, non simplement leur *vérité*; l'*inspiration* des Ecrivains de l'Ancien & du Nouveau Testament; non simplement leur *fidélité*.

L'Auteur de cet Ouvrage a cru que ce point n'étoit encore qu'é bauché par les défenseurs de l Religion; & nous serions assez d

son avis. La plûpart montrent bien qu'il faut ajoûter foi aux Livres saints ; que le style & le goût de ces Livres décèle des Auteurs amis du vrai, des hommes pieux, simples, sans ambition ; mais on néglige quelquefois de présenter le témoignage invincible de l'Antiquité, qui a reconnu ces Livres comme divins & ces Auteurs comme inspirés dans la composition de leurs Ouvrages. *Divinité* des Livres, qui s'étend à toutes & à chacune de leurs parties, en ce sens que tout y est non-seulement vrai, mais la vraie parole de Dieu ; *inspiration* des Auteurs, qui n'a jamais abandonné ces Ecrivains durant leur travail ; ensorte qu'ils ont été non-seulement exempts d'erreur, mais les organes même des volontés de Dieu. Du reste nulle dispute sur la manière dont s'est faite l'inspiration. Notre Auteur a cru ne pouvoir rien dire sur

cela *de nouveau ni d'intéressant ;* & la matière d'ailleurs est traitée dans tous les Livres de Théologie.

Nous pouvons donc assûrer que le mérite principal de l'Ouvrage qui nous fournit ce second Extrait, est de bien convaincre le Lecteur de la divinité des saints Livres, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. L'Auteur entame cette matière dans sa IX^e^ Dissertation, qui a pour objet *la créance des premiers Chrétiens touchant leurs Livres sacrés :* il fait voir que tous ceux qui embrasserent le Christianisme, dans les premiers temps, tinrent le dogme de la divinité des Ecritures ; que les Pères de l'Eglise, dans leurs Ouvrages, & les Fidèles dans leurs assemblées, regarderent constamment ces saints Livres comme la pure parole de Dieu ; que ceux qui en rejettoient ou altéroient quelques parties,

furent toujours mis au nombre des hérétiques ; qu'on punissoit comme un sacrilége la lâcheté de ceux qui avoient livré ce précieux dépôt aux persécuteurs, &c.

Il y a, sur tout ceci, une belle exposition, qui se trouve appuyée de l'examen du motif qu'eurent *les premiers Chrétiens pour croire l'inspiration des Livres sacrés* : ce motif ne put être que l'autorité des Fondateurs même du Christianisme. Jesus-Christ & ses Apôtres avoient rendu témoignage aux Livres de l'Ancien Testament. Non-seulement ils ne s'étoient point élevés contre la vénération profonde que la Synagogue avoit pour ces Livres ; ils étoient entrés dans les mêmes sentimens ; ils avoient cité, adopté, expliqué les vérités contenues dans ces Livres. Et saint Paul, parlant à son disciple Timothée, ne lui dit-il pas que toute l'Ecriture *est divinement inspirée* ?

C'eſt la leçon & le ſens du Grec, qui ne differe point ici de notre vulgate bien entendue : l'Auteur démontre ce point de Critique ſacrée ; nous ne nous ſouvenons pas de l'avoir vû traité ailleurs avec autant de préciſion & de fineſſe.

Voilà donc l'inſpiration de toute l'Ecriture de l'Ancien Teſtament reconnue par l'organe de Jeſus-Chriſt même & des Apôtres. L'inſpiration des Livres du Nouveau Teſtament ſe prouve par les qualités de ceux qui en ont été les Auteurs. D'abord ces Livres ſont véritablement des Ecrivains dont ils portent les noms, & ces Ecrivains étoient des hommes qui ſe donnoient pour les Envoyés de Dieu, qui diſoient que Jeſus-Chriſt leur avoit communiqué ſon Eſprit ; qui, pour gage des promeſſes qu'on leur avoit faites, opéroient ſans ceſſe des miracles : or des hommes

de ce caractère ont dû être regardés comme parlant & écrivant au nom de Dieu ; comme n'avançant rien que de très-conforme aux volontés de Dieu : leurs Livres ont dû être comparés & égalés, pour l'autorité, à ceux de l'Ancien Testament ; & ce sont-là, en effet, les idées que conçurent tous ceux qui, dès la naissance de l'Eglise, embrasserent le Christianisme. Ils ne douterent pas que les Apôtres n'eussent été inspirés en écrivant, & que tous leurs écrits ne continssent la pure parole de Dieu. Se trompoient-ils ? Les Apôtres avec qui ces premiers Fidèles vivoient, les auroient donc induits en erreur. Par leur silence, ils auroient favorisé cette espèce d'idolâtrie qu'on auroit eue pour les Livres du Nouveau Testament. Ils auroient laissé naître & se fortifier dans l'Eglise un des plus dangereux principes qu'on pût jamais imaginer. Mais

comment les premiers Disciples des Apôtres se seroient-ils accordés, ou à ne point reconnoître l'erreur, ou à l'accréditer de plus en plus ? » L'erreur de l'inspiration de » ces Livres, si c'en est une, est » très-importante ; & il falloit » qu'on y eût bien du penchant, » puisqu'avant le milieu du second » siècle elle se trouva répandue » dans toutes les Eglises du monde. » Comment donc disculper sur ce » point les Apôtres & leurs pre» miers Disciples ? Comment dis» culper S. Clement Romain, qui » dit que S. Paul étoit inspiré en » écrivant aux Corinthiens ? Com» ment disculper S. Polycarpe qui » a rempli son Epître aux Philip» piens de citations du Nouveau » Testament comme de l'Ancien, » les mettant tout-à-fait de niveau, » & les comprenant sous le nom » général d'Ecritures ? « &c.

Comment d'ailleurs concevoir

que les hérétiques, si multipliés dans ces premiers siècles, eussent adopté, soit en tout, soit en partie, les Livres du Nouveau Testament, si la créance de leur divinité n'eût pas été aussi ancienne que l'Eglise même ? Observons que plusieurs de ces hérétiques ne reconnoissoient pas le Dieu du Nouveau Testament, comme étant le même que le Dieu de l'Ancien : erreur capitale, absolument détruite par les Livres même du Nouveau Testament ; mais il falloit donc que l'autorité de ces Livres fût incontestable, puisqu'avec l'intérêt de ne les pas recevoir, ces hérétiques ne pouvoient néanmoins les rejetter. Nous disons qu'ils les recevoient *en tout* ou *en partie*, car on sçait que ces premiers hérétiques rejettoient tantôt un Evangile, tantôt un autre, quelquefois certaines Epîtres de S. Paul, d'autrefois celles de S. Pierre & des

autres Apôtres, &c. Mais cela même prouve la persuasion intime qu'ils avoient de l'autorité des Livres qu'ils s'accordoient à recevoir. Et d'où leur venoit, encore une fois, cette persuasion ? sinon du témoignage très-certain & très-évident de la vérité & de la divinité de ces Livres.

Nous trouvons tout ce morceau excellent : mais pour le considérer dans toute sa force, il faut reprendre un mot essentiel ; c'est que *les Livres du Nouveau Testament sont véritablement des Auteurs dont ils portent les noms.* On le prouve ici par la tradition de tous les Ecrivains postérieurs, qui ont toujours crû que les Livres du Nouveau Testament étoient de cinq Apôtres & de deux Disciples (de Pierre, de Paul, de Matthieu, de Jean, de Jacques, de Luc & de Marc.) Les Pères du premier siècle citent des passages de ces Livres : où les

avoient-ils pris ? sinon dans les Ouvrages de ces Apôtres & de ces Disciples. Les Pères du second siècle nomment ces Apôtres & ces Disciples comme Auteurs de ces Livres : comment pourroit-on croire qu'ils eussent été trompés ou qu'ils eussent voulu tromper les autres en faisant cette attribution ? Comment sur-tout se persuader que les Epîtres adressées à certaines Eglises n'eussent pas été de ceux dont elles portent les noms ? Quand les faussaires, qui les eussent fabriquées, seroient venus les publier dans un temps postérieur, en les attribuant à ceux dont le nom paroît dans le titre, comment les fidèles de ces Eglises ne se seroient-ils pas récriés ? Comment n'eussent-ils pas dit que Paul, par exemple, ne leur avoit point écrit, qu'on ne lisoit point ses Lettres dans les assemblées ? &c. Cet argument a une force supérieure, &

notre Auteur le développe parfaitement.

Dans la controverſe où il entre vis-à-vis de Dodwel, qui a écrit très-mal-à-propos que l'époque de la publication des Evangiles ne remonte pas au-delà du régne de Trajan, nous croyons qu'il eût fallu faire auſſi mention du ſyſtême très-impie de Milord Bolingbroke, qui prétend que les Pères du premier ſiècle n'ont ni connu nos ſaints Evangiles, ni nommé leurs Auteurs. La réfutation de ce paradoxe eſt dans nos Mémoires de Novembre 1752. On y fait uſage d'un beau paſſage de Papias, Ecrivain du premier ſiècle, paſſage cité par Eusèbe, & très-efficace dans la queſtion préſente pour faire voir que, dès ce premier ſiècle, on connoiſſoit & l'on nommoit les Auteurs des Evangiles. Nous renvoyons à cet endroit de nos Mémoires.

Encore une fois, cette grande preuve tirée de la tradition eſt invincible : mais les ennemis du Chriſtianiſme voudroient qu'on leur citât d'autres témoins que les Pères de l'Egliſe & les Chrétiens; ils deſireroient qu'on trouvât, parmi les Auteurs profanes & payens, des partiſans du culte de Jeſus-Chriſt, des hommes perſuadés de la vérité & de la divinité des Livres du Nouveau Teſtament. Voilà une ſingulière idée : ces Payens auront-ils été des Panégyriſtes de la Religion Chrétienne, tandis qu'ils ſeront demeurés dans le Paganiſme ? Cela eſt impoſſible ; & tout ce qu'on peut attendre d'eux, c'eſt 1° qu'ils aient parlé des faits qui regardent la naiſſance, les progrès, l'établiſſement du Chriſtianiſme; c'eſt en ſecond lieu que l'idée qu'ils avoient des Chrétiens, quoique fort obſcurcie de préjugés & de faux principes, rende néanmoins

les traits principaux qui caractérisérent cette ſainte ſociété. Or voilà ce qu'on trouve dans les Ecrits des Payens, d'un Tacite, d'un Pline, d'un Lucien, d'un Celſe, d'un Porphyre, &c. On voit bien qu'il y a des détails dans cet endroit de l'Ouvrage ; mais nous aſſûrons qu'ils ſont intéreſſants ; que l'Auteur diſcute très-bien les témoignages de ces ennemis de la Religion ; qu'il fait ſentir parfaitement qu'avec les diſpoſitions où ils ſe trouvoient, ils n'ont pû parler autrement du Chriſtianiſme, & que ce qu'ils en ont dit forme encore une preuve très-avantageuſe à la Religion de Jeſus-Chriſt.

Sur l'Article de Vopiſcus, qui cite une Lettre d'Adrien où cet Empereur reprèſente les Chrétiens comme étant adorateurs de Serapis & de Jeſus-Chriſt, l'Auteur donne des raiſons très-plauſibles pour expliquer la ſingularité

de cette penſée ; mais comme il n'a point vû les doctes Commentaires de Caſaubon & de Saumaiſe ſur Vopiſcus, il n'a pû profiter de la Remarque du premier, qui croit avec raiſon, qu'une phraſe entiére a été inſérée par quelque demi-ſçavant dans le texte de cet Hiſtorien.* Saumaiſe croit le contraire ; mais il ne répond point à la contradiction que Caſaubon trouve dans le texte, ſi cette phraſe eſt de Vopiſcus, ou plutôt d'Adrien dont Vopiſcus tranſcrit la Lettre. C'eſt ce qu'il faudroit voir en ſuivant les textes.

Sur l'Article de Lucien, qui ſe répand en railleries contre les Diſciples de Jeſus-Chriſt, notre Auteur, tirant la ſubſtance de ces paſſages, démontre que, dépouillés du

---

* Voici cette phraſe, *Unus illis Deus eſt. Hunc Chriſtiani, hunc Judæi, hunc omnes venerantur.*

tour ſatyrique de Lucien, ils prèſentent au naturel la foi & les mœurs des premiers Chrétiens. Ici les Livres ont encore manqué à notre Diſſertateur. Des deux Ouvrages qu'on cite, dans la queſtion préſente, comme étant de Lucien, il y en a un intitulé *Philopatris*, qui doit être d'une autre main, & le Diſſertateur avoue ſincèrement qu'il ignore ce qui fonde ce ſoupçon; le voici: c'eſt 1° que le ſtyle du *Philopatris* diffère totalement de la manière & du ton de Lucien; c'eſt en ſecond lieu, que celui qui y parle ſe porte pour avoir été baptiſé par S. Paul; or Lucien n'eſt mort que plus de cent ans après le martyre de cet Apôtre. On peut lire ſur ce point de Critique les Notes de la nouvelle Edition de Lucien, donnée à Amſterdam en 1745, & la ſçavante Diſſertation où Geſner démontre la ſuppoſition du *Philopatris*.

Lucien & les autres ennemis de la Religion Chrétienne, ont représenté la conſtance des Martyrs comme un fanatiſme. Les Incrédules modernes tâchent de rendre inutile la preuve tirée de la conſtance des Martyrs, en obſervant que, dans toutes les ſectes & pour toutes ſortes d'intérêts, on a vû périr des milliers d'hommes trompés. L'Auteur répond à ces adverſaires; & le réſultat de ſes réponſes eſt que le nombre des Martyrs de la Religion Chrétienne; que leur patience au milieu des plus horribles tourmens; que la diverſité de leur âge, de leur tempérament, de leur éducation, de leur pays; que leur bonne foi, en affrontant la mort; que l'excellence de la morale dont ils faiſoient profeſſion; que la facilité d'échapper aux ſupplices en diſſimulant leur créance; qu'enfin la proximité, l'éclat, l'authenticité

des faits de la Religion pour laquelle ils couroient au martyre ; tout cela réuni & mis dans le point de vuë convenable, forme une démonstration complette en faveur de la vérité du Christianisme & de la sagesse des Martyrs. Cette Dissertation est une des plus belles du sçavant Recueil qu'on nous donne ici. L'Auteur manie aussi la preuve que fournit l'état présent des Juifs, puis il revient aux Livres saints ; car cet objet tient toujours le premier rang dans le dessein & dans l'exécution de cet Ouvrage. Nous ne pouvons plus qu'indiquer les sujets des trois derniéres Dissertations.

L'Auteur traite dans la premiére, qui est la XIV[e] de tout le Livre, de l'Antiquité des Livres du peuple Juif, de l'authenticité du Pentateuque, du Canon des Ecritures, de la prévision de l'avenir, de la preuve qu'on tire des Prophé-

ties en faveur de la Religion, &c. Dans la Dissertation suivante qui est la XV^e^, on attaque tout le systême de Spinosa sur les Prophéties : ce morceau est très-travaillé & très-lumineux. Enfin dans la derniére, on raisonne sur les LXX semaines de Daniel : & c'est peut-être une sorte de hors-d'œuvre par rapport à tout l'Ouvrage; mais l'Auteur a trouvé si défectueux le sentiment de D. Calmet sur la Prophétie de ces LXX semaines, qu'il a crû devoir le réfuter. Il attaque, chemin faisant, les systêmes de Marsham & du P. Hardouin ; il prétend même qu'il n'y a aucune différence essentielle entre ces trois opinions: mais celle de D. Calmet, comme plus connue & plus capable d'en imposer par cette raison, attire les grandes critiques du Dissertateur. Tout ceci seroit bien la matière d'un Extrait dans les for-

mes, mais les bornes de ces Mémoires nous avertiſſent de finir. Nous ne dirons de ce nouvel Ouvrage que ces trois mots; il eſt vrai, profond, ſçavant. Il faut le ſuivre, l'étudier, l'abrèger même pour l'inſtruction des Lecteurs du ſecond ordre. La manière d'écrire eſt bonne; & enfin une compoſition ſi eſtimable doit inſpirer le deſir de connoître l'Auteur, & celui d'en voir une meilleure Edition.

ARTICLE

ARTICLE CXVII.

HISTOIRE DE LOUIS XII. Trois Volumes in-12. *A Paris, chez Lottin, rue S. Jacques.* M. DCC. LV.

L'Histoire du Roi Louis XII. manquoit encore à notre Littérature ; nous entendons une Histoire récente, exacte, détaillée ; estimable par les recherches & par l'attention de l'Auteur à rendre toute la vérité des faits. Ce Regne si intéressant dans nos Annales, & ce Monarque si distingué par le titre précieux de *Père du Peuple* méritoient tout le zèle d'un bon Ecrivain.

Celui qui nous parle ici, a puisé dans les sources originales, sans négliger les Ecrivains modernes, & dès en commençant il étale une

longue liste des autorités sur lesquelles il se fonde. Mais n'a-t-on pas desiré cent fois que tous les Auteurs se fissent une loi de citer en marge ? Sans cette précaution le Lecteur judicieux n'est-il pas toujours en garde contre les faits, & principalement contre les anecdotes ? Prenons ici un exemple.

A l'occasion des brouilleries qui survinrent pour la Régence pendant la minorité de Charles VIII. entre Madame de Beaujeu sœur aînée du Roi régnant, & Louis XII. jeune encore & Duc d'Orléans, on s'exprime ainsi : » Il (le Duc d'Orléans) se retira en Bretagne pour » se mettre à couvert du ressentiment de la Princesse, qui, sous » le prétexte apparent de venger » l'autorité royale, n'auroit pas » manqué de lui faire un mauvais » parti. Elle s'y seroit portée avec » d'autant plus de zèle, qu'elle au» roit vengé le mépris que le Prince

» faiſoit de ſa perſonne, & de l'in-
» clination qu'elle ſentoit pour lui,
» & à laquelle Louis fut toujours
» inſenſible. On ſçait de quoi eſt
» capable la colère d'une femme
» qui, après avoir fait les premié-
» res avances, ſe voit rebutée avec
» hauteur. « Quand on s'énonce
auſſi affirmativement, & qu'on dé-
ment ainſi l'idée que donnent tou-
tes nos Hiſtoires de cette ſage &
vertueuſe Princeſſe, il ſeroit à pro-
pos de fournir des preuves. Si l'on
citoit *Brantôme* à la marge, le
Lecteur jugeroit quelle créance
peut mériter *Brantôme*, ſur-tout
quand il s'agit d'intrigues galantes;
peut-être prendroit-il la peine de
conſulter les Mémoires en queſ-
tion, & n'y verroit que des bruits
hazardés: tout au moins il ména-
geroit un peu plus les termes, & ſe
contenteroit de dire avec l'illuſtre
Auteur de l'*Abrégé Chronologi-
que: Si ce Prince* (le Duc d'Or-

léans.) *eût voulu un peu fléchir à l'amour de Madame Anne de France, il auroit eu bonne part au Gouvernement ; car elle en étoit un peu éprise.* (Brantôme) mais venons au Héros de cet Ouvrage.

» Il étoit tel, dit un Historien *, » que nous ne pouvons imaginer » qu'il soit sorti des mains du Créa» teur un homme plus accompli » que le jeune Duc d'Orléans. Il ne » manquoit à sa prèstance royale » que le sceptre, pour en faire le » personnage le plus achevé. « On ne dissimule pas les écarts de sa jeunesse, dès qu'une fois il ne fut plus sous la tutèle de sa mère, Marie de Cléves, Princesse d'une rare vertu. Plusieurs Auteurs ont observé la malheureuse politique de Louis XI. lequel voyant l'affection des François se tourner vers

* George Florus.

ce jeune Prince, fomenta ſes paſſions au lieu de les tenir en bride: & cette idée n'eſt pas étrangère au caractère du Monarque.

Quoi qu'il en ſoit, les égaremens du Duc d'Orléans, s'ils furent grands, ne furent pas longs, du moins en matière de libertinage: mais l'ambition leur ſuccéda; il crut que la Régence lui convenoit mieux qu'à une femme à qui le teſtament du dernier Roi l'avoit déférée, & pour laquelle s'étoient déclarés les Etats du Royaume aſſemblés à Tours. Il fit donc un parti, & ſe retira en Bretagne dont il arma le Duc contre la France. Si la faute fut grande, la punition ne tarda pas. Vaincu par la Trémouille, Louis II. du nom, que Guichardin appelle *le plus grand Capitaine du monde* *,

* Madame de Beaujeu s'étoit attaché ce grand homme en le mariant avec

il demeura prisonnier trois années entières, tant au Château de Lusignan que dans la Tour de Bourges, & ne sortit de captivité qu'à la majorité de Charles VIII. Alors il regagna sans peine les bonnes graces du Roi son cousin, par ses aimables qualités & par ses services : l'envie le desservit encore, & il étoit comme disgracié, lorsque le Roi mourut à Amboise.

C'est dans ces conjonctures que la bonté du cœur de Louis se montra toute entière, puisqu'il donna des larmes amères au Monarque qu'il remplaçoit, & dans l'esprit duquel il n'étoit pas bien. Personne n'ignore la magnifique réponse qu'il fit aux Courtisans qui vouloient l'aigrir contre ses anciens

---

Gabrielle de Bourbon-Montpensier, le plus riche parti du Royaume, & en lui faisant des avantages très-considérables à l'occasion de ce mariage.

ennemis, en particulier contre le Seigneur de la Trémouille qui l'avoit défait & pris à la journée de S. Aubin : *le Roi de France ne venge pas les querelles du Duc d'Orléans ;* mais tout le monde n'est pas aussi instruit de la manière noble dont il en usa avec le Duc & la Duchesse de Beaujeu.

» Les Duchés de Bourbonnois & » le Comté de Clermont, dont la » maison de Beaujeu étoit actuel- » lement en possession... étoient, » au défaut d'héritiers mâles, re- » versibles à la Couronne. Le cas » étoit présent : le Comte & la » Comtesse de Beaujeu n'avoient » qu'une fille ; ils vouloient la ma- » rier avec Charles de Bourbon- » Montpensier ; mais comme ils » ne pouvoient, sans l'attache du » Roi, faire le transport de leurs » beaux domaines à Suzanne de » Beaujeu leur fille unique, Louis,

» par une générosité peu com-
» mune, annulla les conditions
» des Traités antérieurs, & con-
» sentit par un nouveau Traité que
» Suzanne leur fille portât à son
» futur époux ces domaines. Il en
» fit expédier l'acte en bonne for-
» me, & le fit homologuer en la
» Cour de son Parlement. Je laisse
» à décider aux gens du monde,
» si la vengeance qu'il eût pû tirer
» de ces deux puissants rivaux, lui
» auroit fait autant d'honneur que
» la générosité dont il usa à leur
» égard. «

Au reste, son avènement à la Couronne ne fut pas au gré de tout le monde : *quelques-uns murmurerent ;* mais, quoi qu'en pense l'Auteur de cette Histoire, il ne faut pas confondre ces murmures avec une opposition dans les formes, comme a fait Machiavel, à-peu-près contemporain. Ainsi M. le Pr. Henault a eu raison de

dire : » Où Machiavel a-t-il pris » qu'après la mort de Charles VIII. » on soûtint que Louis Duc d'Or- » léans ne pouvoit succéder, & » étoit déchu de son droit à la Cou- » ronne pour avoir servi le Duc » de Bretagne, & avoir porté les » armes contre la France ? « Les mécontentemens de quelques particuliers ne sont point un procès en régle ; & l'on ne prouve par aucun acte que la succession ait été contestée au Duc d'Orléans.

Un des premiers soins du nouveau Monarque fut de faire casser son mariage avec Jeanne fille de Louis XI. & d'épouser Anne de Bretagne, ses premiéres inclinations. Si Jeanne eût été moins patiente, ce divorce eût souffert de plus grandes difficultés ; mais il faut lire notre Auteur pour être au fait de cette grande affaire. Nous n'entreprenons pas de le suivre dans le détail de ce Regne,

contents d'obſerver avec lui quelques vertus de ce grand Roi.

Les traits de ſa clémence & de ſa bonté ſe font ſentir en toute occaſion. C'eſt un problême à réſoudre, s'il aima plus ſon peuple qu'il n'en fut aimé : d'où vient que ſa mémoire eſt encore aujourd'hui ſi chère aux François. Pour ce qui eſt des Etrangers, on ſçait comme il reçut en grace les Villes rebelles d'Italie, qui lui appartenoient à double titre, & d'héritage, & de conquête, & qui l'avoient reconnu pour leur Roi. Si la Ville de Gènes fut moins ménagée, c'eſt qu'elle étoit plus coupable ; encore en fut-elle quitte pour beaucoup de terreur & fort peu de mal. Quant à Milan, on ne voit pas ce que l'indulgence de Louis eut de ſi héroïque. » Tout autre Prince, *dit l'Au-* » *teur*, moins porté à la clémence, » auroit livré les Milanois au tran- » chant du fer de ſes troupes victo-

» rieuses, ou en auroit fait périr
» un grand nombre par la main
» du bourreau; il auroit confisqué
» leurs biens à son profit, détruit
» ou démantelé leurs Villes « &c.
Oui, si ce Prince eût été un tyran,
une ame sanguinaire. Car enfin
quel étoit leur crime? D'avoir reçu
Ludovic Sforce qui se présentoit
avec une armée, & qu'ils regardoient
comme leur Prince légitime,
tout vicieux qu'il étoit. On
sçait d'ailleurs que cette grande
Ville peu fortifiée (à la reserve de
son Château) a eu long-temps pour
maxime de se donner au premier
venu, quand il venoit en force. On
ne voit pas non plus qu'il y ait
tant à se récrier sur la générosité
de Louis XII. qui laissa échapper
Ferdinand après une entrevuë
qu'ils eurent à Savone. Les deux
Princes étoient en paix & se combloient
d'amitiés réciproques; le
Castillan étoit muni d'un bon passe-

port. L'arrêter en ces circonſtances, c'étoit violer le droit des gens & de l'hoſpitalité. Ferdinand, nous dit-on, avoit trompé Louis : ſi Ferdinand étoit trompeur, ce n'étoit pas à Louis d'être perfide. Louis mérite aſſez de vraies louanges, pour ſe paſſer d'une gloire équivoque.

La bonté de notre Héros n'étoit pas foibleſſe ; on cite ici des exemples frappants de ſon exacte & ſévére juſtice. » Il fut très-grand » Juſticier, *dit Humbert Vellai*, » qui eſt la premiére partie néceſ- » ſaire à un Prince ſouverain. « S.Gelais s'exprime plus fortement : » Au regard de la Juſtice, elle ne » fut oncques tenue en ſi grande » vigueur qu'elle eſt du temps de » ce Regne ; tellement que le plus » petit a juſtice contre le grand ; » ſans faveur aucune, au moins qui » vienne à la connoiſſance du Maî- » tre. Car s'il étoit averti qu'il y

» eût aucuns de ſes Juges favora-
» bles à l'une des Parties, il en
» feroit la punition telle que ce
» ſeroit exemple à tous autres, &
» ne voudroit point qu'on le favo-
» risât lui-même, en quelque cauſe
» qu'il aye en aucun de ſes Parle-
» mens « &c.

Auſſi l'Auteur obſerve qu'il a eu le ſurnom de *Juſte*, comme celui de *Père du Peuple.* Il aimoit & conſidéroit l'Univerſité de Paris comme la maîtreſſe des Ecoles de ſon Royaume ; mais dès qu'elle voulut abuſer de ſon crédit, il ſçut la réprimer avec force : on en rapporte içi un exemple dont le détail eſt curieux.

La valeur guerrière de Louis n'eſt pas équivoque : non-content de rétablir la diſcipline & de former la Gendarmerie, en combien de rencontres ne paya-t-il pas de ſa perſonne ? Il ſe ſignala devant Gènes, devant Milan, à la bataille

de S. Aubin, à celle d'Agnadel, qu
gagna par lui-même: c'est dans cet
derniére action » que, sans ménag
» sa personne, il s'exposa au pl
» grand feu du canon des ennemi
» & comme quelques-uns de s
» Courtisans voulurent lui repr
» senter le danger où il expos
» *sa personne : Rien, rien,* dit-i
» *je n'en ai point de peur ; & qu*
» *conque en aura peur, qu'il*
» *mette derrière moi, il n'au*
» *point de mal.* « Il sçut aussi cho
sir ses Généraux, & s'il eût eu au
tant d'intrigue & de politique, qu
de science militaire, sans doute
auroit eu des succès plus constan
& moins traversés ; mais il éto
trop franc vis-à-vis d'un Jules I
d'un Ferdinand, &c.

Louis XII. paroît un peu pl
lettré que la plûpart de ses préd
cesseurs : ce qu'on ne peut lui refu
ser, c'est beaucoup d'esprit : il brill
dans ses Lettres, dans ses bo

mots, dans ses reparties, dont on nous a conservé quelques-unes. La Reine Anne sa chére épouse, avec mille belles qualités, n'étoit pas exemte du défaut si ordinaire aux Grands, du desir d'être obéïe & de ne trouver aucune résistance à ses volontés. Entr'autres traits de ce caractère entier & absolu, on cite qu'elle s'opposoit fortement au mariage de Madame Claude sa fille aînée avec le Cômte d'Angoulême, qui fut François I. mariage arrêté par le Roi à la prière de tous les Ordres de l'Etat. La Reine sollicitoit cette alliance pour le Comte de Luxembourg, depuis Charles V. Un jour qu'elle importunoit le Roi sur cette affaire, il la paya de cet Apologue : » Sçachez, *dit-il*, Madame, qu'à la » création du monde Dieu avoit » donné des cornes aux biches aussi-» bien qu'aux cerfs; mais que com-» me elles se virent un si beau bois

» ſur la tête, elles entreprirent de
» leur faire la loi ; dont le ſouve-
» rain Créateur étant indigné, leur
» ôta cet ornement pour les punir
» de leur arrogance. « Anne comprit. qu'il falloit ſe ſoumettre. Du reſte Louis avoit pour la Reine de grandes complaiſances, & lui paſſoit ſes humeurs, *parce qu'il faut*, diſoit-il agréablement, *qu'un homme ſouffre beaucoup d'une femme, quand elle aime ſon honneur & ſon mari.* Il avoit coûtume de dire
» que les Grecs avoient fait peu de
» choſe ; mais qu'ils avoient rendu
» leurs exploits grands & glorieux
» par la ſublimité de leur éloquen-
» ce : que les François avoient fait
» quantité de belles actions ; mais
» qu'ils n'avoient pas ſçû les écrire :
» que les Romains étoient ceux de
» tous les peuples, qui avoient fait
» beaucoup d'exploits d'armes glo-
» rieux, & qui avoient ſçû les écrire
» & les raconter dignement. « Ceci

montre un grand sens, & de plus un fonds de lectures & de connoissances.

Ce qui met le comble à sa gloire, c'est l'esprit de piété & de Religion dont ce bon Prince fut animé. » On le voyoit assister aux Offices » de l'Eglise avec un respect, qui » marquoit qu'il étoit pénétré de » la grandeur du Dieu qui habite » dans nos Temples ; il entendoit » la Messe avec un zèle, une appli» cation, & une humilité si pro» fonde, qu'il inspiroit de la dévo» tion à ceux qui le voyoient dans » cet état d'abbaissement. Il étoit » bien éloigné de discourir & de » s'entretenir pendant le Sacrifice » redoutable de nos Autels : il se » seroit fait un scrupule d'y lire une » lettre, quelque diligence qu'elle » eût demandée. Un jour qu'il en» troit dans l'Eglise, on lui remit » un paquet d'Italie, qui lui don» noit avis que le Château de Cré-

» mone s'étoit rendu à ſes troupes
» qui en faiſoient le ſiège ..... Le
» reſpect pour la ſainteté du lieu....
» lui fit ſuſpendre la lecture, juſ-
» qu'à ce qu'on eût achevé la Meſſe,
» & qu'il fût ſorti de l'Egliſe ......
» Il tenoit une liſte exacte de tous
» ceux qui l'avoient offenſé, dans
» la ſeule vuë de leur pardonner
» de meilleure grace : *Jeſus-Chriſt*,
» diſoit-il, *étant auſſi bien mort*
» *pour eux que pour moi*. «

Comme il n'y a point d'aſtre qui n'ait ſes éclipſes, l'Auteur ne laiſſe pas de reconnoître quelques taches dans ſon Héros. Pour ne rien dire de ſa jeuneſſe, certains Auteurs l'ont taxé d'avarice ; mais on obſerve, & avec raiſon, que ces Auteurs ſont des Italiens, Ecrivains paſſionnés contre tous ceux de nos Princes qui ont fait des expéditions au-delà des Monts, ſurtout contre Charles VIII. Louis XII. & François I. comme ſi ces

Monarques n'avoient pas eu des droits à ſoûtenir, & que l'injuſtice de leurs ennemis les eût rendus reſponſables des malheurs de l'Italie. Au reſte, ſon œconomie eut un beau principe : il craignoit de fouler ſes peuples. » Si Louis avoit » été poſſedé de la paſſion de l'ar» gent, à ſon avènement à la » Couronne auroit-il remis à ſon » peuple le préſent qu'il fait d'ordi» naire aux Rois en ces occaſions ? » auroit-il ôté le tiers des impôts » qu'il avoit trouvés établis ? au» roit-il diminué les Tailles ? « Il faut dire de plus à la décharge de ce grand Roi, qu'il ne laiſſa jamais ſans récompenſe, ni ſervice, ni bonne action, & que dans les cérémonies d'éclat, il ſçut paroître autant qu'aucun de ſes prédéceſſeurs.

Quant à ſes démêlés avec les ſouverains Pontifes, laiſſant à part quelques réflexions de l'Auteur qui

ne paroît pas fait pour traiter
Papes, nous nous bornons à ce
observation : il est certain que Lo
XII. [illegible] à la paix de Jules
ne s'est pas souvent trompé,
affaires se seroient mieux soûten
au-delà des Alpes ; mais cette
confiance, il en eut trop, & ne
fut pas assez. C'est ce qui nous c
duit à reconnoître, dans ce Prin
un défaut réel qui fut le [illegible]
de [illegible]. Jugeant des [illegible]
par lui-même, il ne se défia p
assez des artifices du Roi de Cath
& des menées de Jules. Il com
trop légérement sur les démon
stions des Italiens qu'il avoit
mis, & qui n'attendoient
naire que son éloign
secouer le joug. Il
en particulier, &
les Suisses, q
Milanez. Il
il n'étoit
dinal d

il trouva un ennemi irrèconciliable qui ferma l'oreille des Cantons à toute propofition d'accommodement. On peut dire même que Louis perdit tout à la mort du Cardinal d'Amboife. Depuis qu'il n'eut plus les confeils de ce fage Miniftre, rien ne lui réuffit : trois fois il conquit le Milanez ; trois fois il le perdit avec autant de facilité & de promptitude qu'il l'avoit conquis.

Il refte un mot à dire de l'Auteur & de fon Ouvrage. Quelques Lecteurs y défireront plus de correction dans le ftyle, y trouveront les répétitions, y remarqueront un eu trop de partialité nationale, e jugeront pas fes portraits & fes ractères frappés d'une main affez rme, affez décidée. Peut-être core y verra-t-on quelques faits zardés. Par exemple, les nouux Critiques conviennent affez : le Pape Alexandre VI. affez

noirci par d'autres endroits, n'é
nullement d'intelligence avec
fils César Borgia, Duc de Vale
nois, pour l'empoisonnement
Cardinal Corneto & des autres
cependant on l'affirme ici. Mai
justice que nous devons à l'Aut
anonyme, & un mérite qui eff
bien de petites taches répand
dans son Livre, c'est qu'il y a, d
cette Histoire ; d'excellentes
cherches, & qu'on y trouve qu
tité de pièces curieuses ; Trai
Anecdotes, Traités, Actes publi
dont l'ensemble ne se rencon
point ailleurs. C'est sur-tout
cet endroit-là que cet Ouvra
nous a semblé vraiment estin
ble, digne de l'attention & de l
loge des Connoisseurs.

ARTICLE CXVIII.

***RECUEIL DE PIÉCES** concernant l'Inoculation de la Petite-Vérole, & propres à en prouver la sécurité & l'utilité.* (In-12. pages 319.) A Paris, chez Desaint, Saillant & Vincent. M. DCC. LVI.

DANS ce Recueil on a rassemblé presque tous les titres & toutes les autorités qui recommandent l'Inoculation. Tout le monde sçait aujourd'hui que ce terme signifie une méthode imaginée pour *greffer*, insérer & *transplanter* la petite-vérole, sans attendre que la nature en développe le germe qu'on suppose *enfermé dans le sang de presque tous les hommes*. Quand on se laisse surprendre à cette maladie, on est

éprouve ordinairement des accidens fâcheux, & les ſuites en ſont ſouvent très-funeſtes. Les ravages qu'elle fait ſur la beauté, quoique la moindre, ſont peut-être la plus impardonnable des diſgraces qu'on lui reproche. C'eſt pour parer à tous ces inconvéniens, qu'on implore le ſecours de l'inoculation. Ces nouveautés étrangères ne prennent pas aiſément faveur, à moins qu'un Médecin également étranger ne les mette en crédit. Eraſme en a fait la remarque : le Public n'eſt pas trop prévenu pour les Médecins qui le ſervent habituellement ; il tranſporte plus volontiers ſon eſtime & ſa confiance à des Docteurs qui viennent d'un autre climat : une plante étrangère a toujours plus de prix, quoique ſouvent elle ait moins de valeur, qu'une plante domeſtique. *Noſtros faſtidimus licèt eruditos... magno emimus herbas è longinquo advectas,*

quum interdum meliores nascuntur in horto vicino.

L'Inoculation n'est que l'échange d'un mal incertain contre un mal certain : c'est un moyen non d'éviter la maladie, mais d'en diminuer les risques : c'est une dette qu'on veut payer avant l'échéance pour obtenir une meilleure composition : c'est un ennemi dont on se croit menacé ; on court à sa rencontre plutôt pour l'appaiser que pour le repousser. Quoiqu'introduite en France sous les plus heureux auspices, cette pratique y souffre encore de grandes contradictions. C'est dans l'intention de les faire cesser qu'on a publié le Recueil que nous annonçons. Si l'Inoculation n'étoit qu'un remède, ce seroit pour lui un mérite d'être étranger ; nous en aurions de meilleurs, on ne prendroit pas dans eux autant de confiance : *Miramur enim exotica, cum interdum domi*

habeamus meliora. Par malheur c'est une maladie qu'on se donne par précaution ; on convient même qu'elle est parfaitement homogène à celle qu'on redoute. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait de la peine à s'apprivoiser avec une pareille recette, & qu'un spécifique si étrange n'ait pas si-tôt enlevé le suffrage de tous nos Docteurs. Nous en connoissons de très-sages & de très-sçavants qui conseillent de ne s'échauffer ni pour ni contre, & de laisser à l'expérience qu'ils n'ont garde de tenter, le loisir de terminer la controverse.

Dans le Recueil dont nous allons rendre compte, on produit les pièces les plus favorables à l'Inoculation : pour éviter les répétitions fréquentes qu'on y trouve, nous donnerons à notre Extrait une forme méthodique dont un Recueil n'étoit pas susceptible. L'origine, la méthode, les avantages de l'Ino-

culation ; voilà les principaux articles que nous embrasserons dans cette Analyse.

1°. La patrie de l'Inoculation est celle des Arts, mais sa date n'est pas si ancienne. Les Arts avoient abandonné la Grèce, quand on y vit paroître la maladie qui a occasionné cette invention. Dans ce siècle, l'Inoculation a passé de la Grèce à Constantinople, d'où elle est venue en Angleterre, & s'est répandue dans le reste de l'Europe. Cette pratique ne fut d'abord en usage que parmi les Grecs & les Arméniens de Constantinople ; des femmes de Thessalonique & de Philippopolis l'exerçoient dans les quartiers habités par ces Nations : une routine heureuse, quoique peu éclairée, dirigeoit ces Inoculatrices dans leurs opérations ; le succès justifioit leurs procédés. Une pareille autorité ne suffisoit pas pour y soumettre les Turcs : à la Porte

Ottomane, comme par-tout ai
leurs, l'Inoculation fut d'abord fo
tement combattue; le Corps enti
des Médecins se ligua contre c
vieilles Grecques qui ne pouvoie
leur opposer que des succès au
obscurs que constants: de si foibl
remparts n'auroient jamais pû so
tenir les assauts d'un crédit ré
& d'un sçavoir présumé. Mais
petite-vérole elle-même, sous
forme d'une épidémie meurtriér
vint au secours de ces Inoculatric
méprisées & persécutées: malg
les Docteurs conjurés on agr
leurs services, quand on en sen
la nécessité urgente.

Alors Milord Wortley Montai
étoit Ambassadeur d'Angleterre
la Porte: le S^r^ Maitland son Cl
rurgien se mit à observer la m
thode que suivoient ces Inocu
trices; à la requête de Madar
l'Ambassadrice, il tenta l'opérati
à Constantinople sur le fils, &

Londres, après leur retour, sur la fille de son Excellence. Voilà l'origine de l'Inoculation chez les Anglois, qui l'ont introduite dans l'Europe & dans l'Amérique.

2°. Nous nous attacherons principalement à tracer la méthode que nos Inoculateurs ont mise en vogue. Leur premiére attention est de choisir un sujet bien constitué, & une saison convenable pour le préparer à l'opération. La meilleure saison est celle où le froid & le chaud sont moins à craindre, c'est-à-dire le printemps & l'automne. Au-dessus de deux ans l'enfance est l'âge le plus propre à l'inoculation; on purge le sujet choisi, on lui ordonne un régime approprié à la nature du mal qu'il doit contracter; selon sa constitution, son âge, ses forces & ses besoins, on varie, on multiplie, on prolonge les préparations: s'il est adulte, il est à propos de le

faigner & de lui faire prendre des bains tiédes.

Après la préparation, on fait, dans un *endroit musculeux* des bras ou des jambes, une légère incision: quand le sang en sort, on y applique un gros fil traîné dans un bouton de petite-vérole, ouvert avec la lancette, ou bien on fait un cautère qu'on bouche avec un peu de matière varioleuse; il est toujours essentiel de la choisir de l'espèce la plus bénigne. On couvre le fil d'un petit emplâtre avec un bandage; vingt-quatre heures après on lève l'appareil, on panse l'incision avec le *diachilon* ordinaire. Ce pansement se fait d'abord une fois par jour, ensuite deux fois quand la matière coule avec abondance, & il se continue jusqu'à la parfaite guérison.

Depuis un temps immémorial, dans le pays de Galles, on pratique une inoculation qui consiste à se

frotter la peau des bras avec la matière varioleuſe de puſtules mûres, ou à la picquer avec des épingles trempées dans cette matière ; cela s'appelle *acheter la petite-vérole*, apparemment parce qu'on paye ceux qui fourniſſent le germe ou la ſemence de cette inoculation. C'eſt, à peu-près, de cette manière qu'on inocule en Circaſſie, & ce ſont des femmes âgées qui prennent ce ſoin. En général même les perſonnes de ce ſexe qui ont le plus d'âge ſont cenſées exceller en *ſageſſe & en connoiſſance :* elles exercent la Médecine, & cet uſage rend, *dit-on*, en Circaſſie, les maladies chroniques plus rares, les traitemens plus courts & moins dangereux.

A la Chine on *ſeme la petite-vérole* par une voie également analogue à l'inoculation. On choiſit dans une petite-vérole bénigne, des croutes qu'on pulvériſe pour les

mêler avec du muſc ; on en fait des paſtilles qu'on insère dans le nez de l'enfant qui doit être inoculé.

Les ſymptômes qui annoncent la maladie qu'on attend, ſont, dans la tête, quelques vertiges, ou un lèger délire ; dans les épaules & dans la poitrine, quelques douleurs plutôt vagues & ſourdes que fixes & aiguës ; de l'aſſoupiſſement, des ſueurs, des rougeurs, & quelques hémorragies. Ces ſymptômes demandent qu'on modére la boiſſon & la nourriture des inoculés : à moins que ces ſymptômes ne ſoient exceſſifs, ils n'exigent aucun autre remède extraordinaire : quand ils ſont violents, on peut ſaigner ; mais ſans y être forcé par de preſſantes indications, on n'en vient jamais aux vomitifs.

Quand les ſymptômes ſont d'une nature qui affecte le genre nerveux, qui l'irrite, ou le relâche (on reconnoît cet accident aux convul-

sions qui agitent le malade, ou à l'état de langueur où il tombe; l'irritation s'appaise en appliquant des vésicatoires à la nuque du côu, pourvû cependant que la fièvre ne survienne pas immédiatement après la convulsion. La langueur se dissipe par les stimulans, l'émétique, les cordiaux, &c. A la fin de la maladie, les purgations doivent être réiterées, si *quelque indication bien contraire* ne s'y oppose.

3°. L'Inoculation a des avantages que ses partisans ne croient pas qu'on puisse lui contester; tels sont le choix de la saison & du sujet, le bénéfice de la préparation. Avec ces précautions, on ne court aucun risque; on écarte les symtômes fâcheux, on prévient les accidens funestes, on métamorphose une maladie accablante & humiliante en une infirmité douce & légère. Dans toutes ces assertions les Inoculateurs supposent que l'opération

est conduite par un Docteur habile & exercé qui sçache, pour ainsi dire, maîtriser le ferment varioleux, le dépouiller de sa malignité, en affoiblir le *foyer*, l'épuiser, en quelque sorte, ou du moins n'y laisser aucun aliment qui en rende l'inflammation ou l'incendie redoutable.

Ici les Inoculateurs Anglois, selon le goût de leur Nation qui est devenu le goût du siècle, invoquent le calcul, & en font un moyen démonstratif des avantages qu'ils attribuent à l'inoculation. Le *résultat* de ces calculs est 1° que de tous les enfans qui naissent, il en mourra tôt ou tard un sur quatorze, de la petite-vérole; 2° que des personnes de tout âge, malades de la petite-vérole, il en mourra deux sur onze; 3° que des personnes de tout âge, inoculées sans égard à leur santé & à leur constitution, comme cela s'est fait dans

la Nouvelle - Angleterre, il en mourra ſeulement une ſur ſoixante; 4° que ce nombre, en Angleterre, eſt réduit à un ſur quatre-vingt-onze, par l'habileté des Praticiens qui ont introduit l'Inoculation dans ce Royaume. En accordant même aux adverſaires de l'Inoculation que dans la petite-vérole naturelle, il en meurt un ſur ſix, & dans l'artificielle un ſur cinquante; il *s'enſuit*, conclut M. Jurin, qu'en ſubſtituant l'inoculation à la petite-vérole naturelle, le nombre des morts ſera ſept fois moindre.

A un calcul ſi victorieux, on oppoſe quelques faits contraires dont les Inoculateurs ne ſont nullement embarraſſés. Parmi ces faits, les uns ſont faux, les autres ſont équivoques; aucun n'eſt aſſez avéré pour détruire un compte où tout eſt mis au rabais. Cependant la ſource des objections n'eſt pas encore tarie. Nous ne les diſſimu-

lerons pas plus que les ſolutions; nous les propoſerons ſous la forme de queſtions.

1°. Quand on a reçu la petite-vérole par l'inoculation, en eſt-on quitte pour jamais ?

Réponse. Ici les Inoculateurs ouvrent leurs archives, dont les regiſtres dépoſent qu'à moins que l'inoculation n'ait été inefficace, aucun inoculé n'a jamais eſſuyé une autre petite-vérole, ſoit naturelle, ſoit artificielle. Dans le ſentiment de ceux qui penſent qu'on peut avoir deux fois la petite-vérole même naturelle, l'objection eſt nulle; puiſqu'elle ne roule que ſur un péril commun à toutes les eſpèces de petite-vérole.

2°. N'eſt-il point à craindre qu'avec le venin varioleux on n'inſére dans les veines quelqu'autre poiſon étranger & plus dangereux ?

Réponse. Il faudroit donc ſe

tromper dans le choix des puſtules, ce qui ne peut guères arriver à un Inoculateur intelligent & expérimenté. Ce cas cependant eſt arrivé par mépriſe, & n'a eu aucune ſuite fâcheuſe : on en cite ici des exemples ; nous ne conſeillons pas de s'y fier.

De la part des Théologiens l'Inoculation n'a pas été univerſellement approuvée. Quelques Caſuiſtes l'ont cenſurée comme une pratique illicite. C'eſt, diſent-ils, expoſer, de propos déliberé, des enfans ou des adultes à un mal que la Providence ne leur eût peut-être jamais envoyé : c'eſt donc, contre l'ordre de la nature, tenter la Providence. En Angleterre, l'Inoculation eſt devenue une affaire de parti : dans leur chaleur, quelques-uns de ſes ennemis l'ont *traitée de diabolique* ; ils ont avancé que le Démon avoit donné la petite-vérole à Job par inoculation ; on en eſt

venu jusqu'à la décrier comme une plante apportée d'un climat infidèle, comme si avec la petite-vérole on inoculoit le Mahométisme. A ces censures, outre un Sermon prêché à Londres par l'Evêque de Worchestre dans la Paroisse où a été fondé l'Hôpital de l'Inoculation, on oppose une conclusion ou un résultat des conférences que des Inoculateurs ont eues avec quelques Docteurs de Sorbonne. Ces Docteurs sont convenus qu'il *étoit licite dans la vuë d'être utile au public, de faire des expériences de cette pratique.* Ses partisans ont fait entendre à ces Docteurs que cette méthode étoit un moyen de conserver la vie à plusieurs citoyens ; que la préparation qu'elle prescrit, chasse du sang le venin qui fait le danger de la petite-vérole ; que l'inoculation se réduit à une incision volontaire qui procure l'écoulement à une matière

morbifique ; qu'on doit la regarder comme un antidote, ou un préservatif inventé & administré contre le poison & la violence meurtriére d'une maladie naturelle ; qu'on peut se donner la fièvre pour se guérir d'une autre maladie ; se faire saigner & médicamenter par précaution ; pourquoi ne pourroit-on pas également se faire inoculer, c'est-à-dire, d'une maladie qui répand la terreur parmi tous les humains, faire le troc avec une maladie qui n'en diffère pas, si ce n'est en ce que l'art n'y laisse rien d'effrayant, rien de dangereux.

Par-devant la Police, on intente aux Inoculateurs un procès qui paroît bien fondé, c'est qu'il n'est pas possible d'écarter leurs malades de tout voisinage, ni par conséquent d'empêcher la contagion varioleuse qu'ils doivent répandre. Dans une Lettre qu'on vient de nous remettre, M. Cantwel appuie beau-

coup sur cet inconvénient ; il en cite des exemples qui font de grands ravages causés en différents endroits par l'infection des inoculés. Cette Lettre, imprimée chez Delaguette, est remplie de faits & de calculs qui contrastent violemment avec ceux de notre Recueil ; & pourroient bien ébranler la *sécurité* qu'il doit inspirer. De tous les avantages dont se glorifie l'Inoculation, il n'y en a aucun que M. Cantwel ne combatte par des faits graves ; il ne craint pas d'affirmer que cette pratique a nui à la population, & c'est de Londres même & de la Circassie qu'il en tire la preuve. Le sort de l'Inoculation n'est donc pas encore décidé sans appel, du moins à Paris. La dispute pourra s'échauffer entre les Docteurs ; le Public n'en sera que plus incertain jusqu'à ce que le temps & l'expérience l'aient terminée. M. Cantwel prétend que

les Inoculateurs enflent beaucoup le nombre des citoyens que la petite-vérole enlève à l'Etat ; d'autres Docteurs se flattent que le traitement de la petite-vérole naturelle leur seroit aussi aisé & aussi sûr que l'est celui de l'inoculation, s'il leur étoit également permis de choisir leurs sujets. Pour nous, contents d'avertir le Public qu'il y a encore des doutes sur l'Inoculation, & qu'on n'est pas obligé d'y prendre une confiance absolue, nous ne croyons pas devoir étendre ici des objections qu'il ne nous conviendroit pas d'adopter ou de rejetter sur nos préjugés particuliers. C'est aux Maîtres de l'Art à continuer leurs observations avec un zèle exempt de passion & de partialité, & à porter, sur le résultat qu'elles produiront, un jugement assuré, qui fixe toutes les incertitudes, & qui finisse toute la dispute.

Novembre, 1756.

Dans le cours de cet Extrait nc
avons pris pour guides principa
les Docteurs Timone, Pylarini,
MM. Jurin, de la Coste, Raml
Kirkpatritz. A la fin de ce Volun
on a placé un *Catalogue raisoi*
des divers Ecrits qui ont paru j
qu'ici, concernant l'Inoculation

ARTICLE CXIX.

RECUEIL D'ANTIQUIT
Egyptiennes, Etrusques, Gi
ques & Romaines. Tome
in-4°. Suite de l'Article LV
au mois de Juin. *A Paris, c*
Duchesne, rue Saint-Jacq
M. DCC. LVI.

NOUS avons parlé des t
premiéres Parties de cet (
vrage, c'est-à-dire des Antiqu
Egyptiennes, Etrusques, Grecq
il nous reste un grand morceau

les Antiquités Romaines, & une addition sur quelques Antiquités des Gaules notre patrie ; tout ceci très-inférieur aux chefs-d'œuvres de la Grèce. M. le Comte de Caylus ne nous laisse point ignorer ces différences ; & ce sont justement les contrastes qui instruisent en cette matière, parce qu'ils préparent les voies de comparaison & les moyens de préférence.

Nous n'avons intention ni de flatter, ni même de louer en disant que la lecture de ce Recueil est très-intéressante pour quiconque aime les Arts & desire apprendre la vraie manière d'en parler. On trouve assez de Livres d'Artistes ou d'Amateurs qui prétendent instruire, & beaucoup trop qui ne peuvent qu'ennuyer, parce que les Auteurs avoient peu d'esprit, ou peu d'ouverture pour développer leurs pensées. M. le Comte de Caylus a, ce semble, le talent

particulier d'approfondir la raison même qui a déterminé l'Artiste, de deviner son intention, d'expliquer les convenances de chaque monument.

Il y a, par exemple, dans sa LXXVIIe Planche un Apollon dont les doigts paroissent animés d'un mouvement qui ne se remarque guères dans les Statues antiques. Quelle en est la raison? » Apollon, » comme Dieu, doit commander, » mais ses ordres ne peuvent jamais » être indiqués avec la force & la » dureté nécessaire pour exprimer » ceux, par exemple, de Neptu» ne, de Pluton &c. dont les mains, » dans une pareille position d'auto» rité, n'auroient qu'un seul mou» vement dans le jeu des doigts. » Apollon, au contraire, n'exerce, » pour ainsi dire, qu'un empire » de séduction. Il aime qu'on lui » obéisse plus par le charme qu'il » inspire, que par nécessité. Son

» commandement doit donc être
» balancé, & le mouvement de ses
» doigts peut n'avoir rien de dé-
» cidé. Ces sortes de finesses, dans
» la composition, échappent au
» premier coup-d'œil ; une atten-
» tion réfléchie les fait sentir : ces
» détails ne frappent point, mais
» ils relèvent le mérite de l'Ou-
» vrage ; & entrent dans le compte
» que nous nous rendons à nous-
» mêmes de la satisfaction qu'il
» nous a causée. «

On nous parle tant aujourd'hui de l'*esprit* de chaque chose ; voilà aussi l'*esprit* des Arts & de leurs productions. A quoi l'Auteur ajoûte un trait historique d'Antiquaire, c'est que les Anciens ont quelquefois arrangé les doigts de leurs figures de manière à indiquer des calculs ; témoin le Janus, dont parle Pline, lequel marquoit par l'arrangement de ses doigts les 354 jours de l'année lunaire.

[redacted]

M. de Caylus met à propos 354, non 355 jours comme on lit dans Pline, même de l'Edition du P. Hardouin ; quelques Editions plus anciennes disent 365 jours, & ce n'est pas Manuce qui a établi cette leçon, ainsi que l'en accuse le P. H., puisqu'on la trouve dans l'Edition de 1543, donnée seize ans avant celle de Manuce : mais, quoiqu'on en dise, il faut ou 354 ou 365, non 355, puisque l'année n'a jamais eu ce dernier nombre de jours.

Comme tout devoit tendre à l'instruction dans un Livre comme celui-ci, il ne faut pas être surpris des critiques qui se rencontrent de temps en temps, sous la plume de M. le Comte de Caylus. Dans sa Planche LXXXI^e, on voit une petite tête d'enfant du plus beau travail & véritablement antique. Un Moderne y a ajoûté un buste ; addition médiocre & peu digne de

figurer avec la pièce principale : mais » si cet Artiste, *reprend* » *M. de Caylus*, a manqué d'une » certaine habileté, il a du moins » un mérite bien capable de rache- » ter ce défaut. Il sentoit les in- » convéniens des ornemens, & n'en » a point mis. On ne sçauroit être » trop modéré en les employant, » mais sur-tout quand il s'agit de » restaurer les monumens anti- » ques. La comparaison qu'on sera » toujours en état de faire de l'ori- » ginal & de l'ouvrage ajoûté, doit » faire frémir les Modernes. C'est » dans ce cas que l'Antiquité triom- » phe, & que les Connoisseurs gé- » missent. Nous avons vû plusieurs » Artistes, médiocres à la vérité, » qui loin d'imiter la noble sim- » plicité des morceaux antiques » en les réparant, vouloient les em- » bellir, les écraser même par des » ornemens déplacés. Cette audace » mériteroit d'être punie, si le bon

» goût avoit la force en main. «
Voilà bien la colère d'un grand Connoisseur & Amateur. Horace se fâchoit aussi contre le Poëte imprudent qui s'amusoit à décrire le Bois sacré de Diane ou l'Arc-en-ciel, & qui gâtoit par-là un beau dessein. Tout cela est le lambeau de pourpre tout propre à défigurer un grand Ouvrage.

Dans la description d'un très-beau vase d'Agathe chargé d'un dessein confus & sans finesse, l'Auteur fait une Remarque qui pourroit fournir seule la matière d'un Volume. » Il faut observer, *dit-il*, » que le désordre dans les compo-» sitions a précédé, chez les Ro-» mains, la décadence de l'Art: » car on voit souvent de très-belles » parties dans des sujets très-mal » composés. « Cette Remarque ne se vérifieroit-elle pas également par rapport à la Littérature? Ne cesse-t-on pas de faire des Ouvrages bien

bien pris, bien entendus, bien *composés* avant que de renoncer à toutes les beautés de détail? Le mêlange du mauvais goût & de quelques traits de génie ne fait-il pas le caractère particulier de ces siècles qu'on regarde comme mitoyens entre la perfection & la barbarie? Encore une fois, la discussion de cette remarque ne pourroit-elle pas occuper utilement un bon Ecrivain, sur-tout s'il étoit assez instruit pour y appliquer des exemples; & son sujet ne le meneroit-il pas aussi de l'empire des Arts & des Lettres à celui de la Morale? Ne verroit-il pas & ne feroit-il pas voir qu'il y a des temps où l'on étale les dehors de la vertu, sans en avoir la réalité? Epoque certaine du dépérissement des mœurs & de la décadence du genre humain.

On trouve ici beaucoup de choses sur les anneaux des Anciens.

Il eſt ſurprenant que le luxe de Rome ait été au point de négliger l'or comme trop commun, & de *préférer l'argent, même pour les anneaux.* Pline eſt garant de cette Anecdote, & il s'écrie à ce ſujet, *Heu mores! Fabricii nos pudet!* Parole qui vaut ſeule un traité de Philoſophie. Ce fut bien un autre excès quand l'or & l'argent étant devenus plus communs que le fer, la bizarrerie & la mode voulurent que les anneaux fuſſent de ce dernier métal. Alors on en paroit les doigts des femmes, on en chargeoit les Statuës des Dieux : l'Avocat, en plaidant, montroit avec oſtentation un gros anneau, & il falloit que le Client payât cher l'avantage d'être protégé par un Orateur ſi important, ce qui faiſoit dire à Juvenal :

Ciceroni nemo ducentos
Nunc dederit nummos niſi fulſerit annulus ingens.

Satyr. VII.

M. le Comte de Caylus rappelle ce Vers fort à propos ; puis il entre dans une obſervation que lui fournit la Planche XC de ſon Recueil. On y voit une Divinité aſſiſe & entourée de tous les ſymboles de l'Abondance ; mauvais deſſein, ouvrage ſans goût & ſans génie, compoſition même qui a déja les caractères du Gothique, quoiqu'elle doive ſe rapporter aux temps de Domitien ou à peu-près ; & voilà un fait qui dérange un peu les idées qu'on pourroit avoir conçues des Arts & de leurs Epoques. » Quand on a étudié, *dit M. le* » *Comte de Caylus*, une Nation » amie des Arts, & qu'on a ſuivi » ſes différentes opérations, on » peut ordinairement prononcer » avec certitude ſur l'âge des mo- » numens qu'elle a produits ; mais » on en rencontre quelquefois dont » la date eſt incertaine. « Telle eſt la figure de cette Planche. Il vaut

mieux, en effet, ne lui assignet aucune date que de faire remonter l'origine du goût Gothique jusqu'au régne de Domitien. Ce seroit allonger de trois ou quatre siècles l'Empire de la Barbarie.

Voici cependant une sorte de consolation ou de dédommagement. L'Auteur nous donne, dans sa XCI[e] Planche, une *tête du plus beau travail ; le visage en est charmant, & l'arrangement des cheveux répond à la beauté & au caractère noble de cette jeune personne ..... Le beau travail & les idées du grand qu'on voit dans ce modèle, me persuadent que l'Auteur étoit un de ces Artistes Grecs qui se distinguoient encore dans le temps de Sabine, de Plotine &c.* Ainsi, sous Trajan & sous Adrien, la Grèce seroit donc venue encore au secours des Arts de Rome ; ainsi quand le Gothique auroit commencé dès le régne de Domitie

l auroit du moins été contrebaancé ou réfuté par le travail Grec : u lieu que, dans le bas Empire, a Grèce auſſi-bien que Rome mé:onnut le naturel, les graces, les »elles formes. Tout périt ſous le er & ſous les mœurs des Barbares.)n n'eut plus que des idées baſſes, neſquines, miſérables, & il fallut icheter par plus de mille ans d'une iuit profonde, l'avantage de voir enaître les Arts dans le beau ſiè:le des Médicis & de François I.

Cette belle tête qui donne lieu ı nos obſervations reprèſente une eune perſonne ; & toutes celles ju'on trouve aujourd'hui ſont éga.ement des figures conſacrées aux ıgrémens & à la jeuneſſe : ce qui ɜſt aſſurément, comme l'obſerve M. de Caylus, *très-ſingulier* : car il s'enſuit ou que les perſonnes àgées n'ont point employé les Artiſtes, ce qui n'eſt nullement vraiſemblable, ou que le temps a ſeu-

veille.

Deux morceaux de plomb
forme d'olives, & chargés, l'u
caractères Grecs, l'autre de ca
tères Latins, donnent lieu à
Dissertation très-curieuse su
balles ou espèces de balles que
çoient les Anciens dans les
bats. L'Auteur cite à ce sujet l
coup de textes qui ne laissent a
doute sur cet usage. Il criti
propos l'idée que plusieurs
vains s'étoient faite de la
qu'acquéroient ces plombs e
dans l'air. Ils croyoier

vîteſſe & de la preſſion de l'air, non celui de la chaleur de l'air & de l'embraſement des parties qui le compoſent. Quant aux lettres, dont ces pièces étoient chargées, elles donnent auſſi lieu à une queſtion. On lit ſur un des plombs de M. de Caylus le mot *Feri*; ce qui prouveroit apparemment la deſtination de cette balle ou petit boulet. Peut-être auſſi étoit-ce une de celles qu'on jettoit à des Emiſſaires, ou à des Alliés pour donner des avis : les lettres auront exprimé ce qu'il y avoit de plus important à faire dans les circonſtances; ou bien c'étoient des lettres initiales, dont le ſens étoit inconnu à tout autre qu'aux parties intéreſſées. Il y auroit encore des recherches à faire ſur ce genre d'Antiquités. Le morceau de M. de Caylus donne de grandes ouvertures pour traiter la matière à fond.

Nous ajoûtons ici un mot ſur ce qui regarde les Antiquités des Gaules, c'eſt-à-dire de Niſmes, de Paris, de Bavay en Hainault. M. de Caylus examine auſſi ces monumens en Critique & en Amateur des Arts. Sur Niſmes, il ne s'agit pas des grands édifices dont cette Ville conſerve de ſi beaux reſtes; on ne nous parle que de quelques découvertes faites dans des fouilles de terre. On voit par la multitude & la beauté de ces pièces, que Niſmes fut une Colonie où les Arts & le Commerce étoient très-floriſſants. A l'occaſion de quelques vaſes de verre qu'on y a trouvés, l'Auteur diſſerte ſur la manière de travailler le verre au tour: opération connue des Anciens & pratiquée aujourd'hui avec beaucoup de ſuccès. On lira toute cette expoſition avec plaiſir.

Pour fixer l'imagination du Lecteur ſur les endroits de Paris, où

l'on a découvert les Antiquités dont il eſt ici queſtion, M. le Comte de Caylus donne deux plans, l'un de la Ville, l'autre de ſes environs. Il marque auſſi les différentes enceintes qui font voir les aggrandiſſemens ſucceſſifs de cette Capitale, & les changemens qui y ſont arrivés.

Deux morceaux ſe diſtinguent dans ces Antiquités de Paris; le Palais des Thermes, habité autrefois par l'Empereur Julien; & la belle Tête de Cybèle en bronze, trouvée auprès de S. Euſtache vers l'an 1675. Le Bâtiment des Thermes étoit ſi étendu, qu'il gagnoit même les bords de la rivière: ce qui ſubſiſte aujourd'hui a été deſſiné & gravé par les ordres de notre Auteur avec une exactitude fort ſupérieure à tous les ſoins qu'on s'étoit donnés juſqu'ici pour rendre aux yeux ce magnifique

per les Antiquaires & les H
ſans compter que les Hiſt
qui en ont parlé, ſe ſont
attachés à ne rien dire de p
de réfléchi ſur ce monum
faut voir la Critique que
l'Auteur, & la bonne Deſc
qu'il ſubſtitue à toutes le
vaiſes.

Bavay n'eſt aujourd'hu
Village; autrefois c'étoit u
qui avoit un cirque, de vaſ
fices, de beaux aqueducs, &
y a trouvé des inſcriptio
bas-reliefs, des vaſes d

ɩſſi grand mérite, ſur-tout pour caractère de tête. C'eſt un *en-nt qui joue avec un lapin*, ſujet capable de *fournir une explica-on intéreſſante*, mais extrême-ɩent *recommandable par la fineſſe ʔ ſon exécution.* Il y a toute appa-nce qu'un ſi joli morceau n'avoit ɩs été exécuté à Bavay, & qu'il y oit venu d'ailleurs. La gravure nd l'élégance & la gaieté de ce etit monument.

Nous terminerions bien notre xtrait par l'éloge de ce *Recueil 'Antiquités*, mais il vaut mieux ier l'Auteur de donner un troi-ème Volume.

ARTICLE CXX.

LETTRE DE M. DE L'ISLE de l'Académie Royale des Sciences &c. au P. B. J. sur quelques observations particulières faites à Paris dans l'Eclipse de Lune du 27. Mars 1755, que l'on prie les Astronomes de vérifier dans les deux Eclipses qui doivent arriver l'année prochaine le 4. Janvier, & le 30. Juillet.

M. R. P.

Monsieur de Barros, de la Société Royale de Prusse, qui a observé avec moi dans l'Hôtel de Clugny l'Eclipse de Lune du 27. Mars de l'année derniére, a essayé d'y employer des verres différemment colorés, de la même manière qu'il avoit fait dans son

obſervation du dernier paſſage de Mercure ſur le Soleil, que j'ai fait imprimer, & dont vous avez rendu compte au mois de Février 1754.

Il s'étoit ſervi de ces verres dans le paſſage de Mercure, après avoir prévu d'avance ce qui en devoit réſulter. Ce n'eſt de même qu'après avoir ſoupçonné les variétés que devoient produire, dans la dernière Eclipſe de Lune, des verres différemment colorés, qu'il a cherché à s'en aſſûrer par l'expérience : mais l'effet en a été ſi ſenſible, & nous a paru d'une telle conſéquence pour l'Aſtronomie, que j'ai cru devoir communiquer ſes obſervations à l'Académie des Sciences, & prendre la voie de vos Mémoires pour en avertir les Aſtronomes étrangers, afin que s'ils trouvent la matière auſſi intéreſſante que que nous le penſons, M. de Barros & moi, ils puiſſent en faire l'expérience dans les deux Eclipſes de *Novembre*, 1756.

Lune de l'année prochaine. Les verres colorés, dont M. de Barros s'eſt ſervi dans la derniére Eclipſe de Lune, ne ſont que des verres plans, minces, & légèrement teints en bleu & en jaune. Il s'eſt alternativement ſervi de l'une & de l'autre de ces couleurs, & il a placé ces verres entre ſon œil & l'oculaire de la lunette qu'il avoit choiſie pour obſerver cette Eclipſe : c'étoit une très-bonne Lunette, de la façon de M^rs^ Paris & Gonichon, de huit pieds de longueur.

Comme le Ciel, dans le temps de cette Eclipſe, étoit fort ſerein, & la Lune fort élevée au-deſſus de l'horiſon, ſa lumière étoit très-vive & très-éclatante. Ce n'étoit qu'avec peine qu'on en pouvoit ſoûtenir l'éclat pendant quelques temps ſans ſe bleſſer la vuë ; mais en ſe ſervant d'un verre légèrement teint en bleu, cette lumière devenoit plus ſupportable & paroiſſoit en

même temps plus blanche : ce qui eſt arrivé non-ſeulement avec la Lunette de huit pieds, mais encore avec un Teleſcope Newtonien de quatre pieds & demi que j'avois préparé pour faire mes obſervations ſur cette Eclipſe, & dans lequel j'avois mis des oculaires aſſez larges pour y voir tout le diſque de la Lune. La lumière de cette Planète y paroiſſoit, ſans verres colorés, trop forte pour en pouvoir ſoûtenir quelque temps l'éclat ſans me fatiguer conſidérablement la vuë, en m'ébloüiſſant; mais en y employant un verre légèrement teint en bleu, la lumière me paroiſſoit plus douce, plus ſupportable & plus blanche que ſans ce verre ; de ſorte que quand même les différents verres colorés, ou les différentes nuances des couleurs que prend la Lune, ne cauſeroient pas des différences dans la ſituation de l'ombre de la terre

ſur la Lune, comme je le vais dire; il ſeroit toujours avantageux d'employer des verres légèrement teints en bleu, pour obſerver plus aiſément & voir plus diſtinctement le progrès de l'ombre de la terre ſur le diſque de la Lune ſans ſe bleſſer la vuë. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt que les différentes nuances de couleurs que prend le diſque de la Lune, quelque légères & inſenſibles qu'elles paroiſſent & qu'elles ſoient en effet, cauſent des variétés ſenſibles dans les limites de l'ombre de la terre ſur le diſque de la Lune : ce qui fait que cette ombre paroiſſant s'étendre plus ou moins ſelon la nuance de couleur dont ces verres ſont teints, elle arrive plutôt ou plus tard aux taches de la Lune ; & la grandeur de la partie éclipſée, meſurée avec le micromètre, dans chaque inſtant, paroît plus ou moins grande, ſelon la couleur ſous laquelle la Lune paroît.

J'ai déja dit qu'avec un verre légèrement teint en bleu, on pouvoit rendre la couleur de la Lune un peu plus blanche qu'elle ne paroît ſans verre ; mais quelque légère que ſoit la différence des nuances de la Lune, vue de ces deux différentes manières, l'effet en eſt cependant ſi ſenſible ſur les bords de l'ombre, que M. de Barros a obſervé l'arrivée de l'ombre de la terre, au bord de Tycho, 2 min. 36 ſec. plutôt avec le verre bleu qu'étant vue ſans verre coloré; d'où il ſuit que, quelque légère qu'ait été la nuance dont ce verre eſt teint, elle a aggrandi l'ombre d'une quantité répondante au mouvement propre de la Lune pendant 2 min. 36 ſec. Le verre jaune au contraire rétrecit les limites de l'ombre; c'eſt ce dont M. de Barros s'eſt aſſuré dans l'attouchement de l'ombre au bord de Copernic : cet attouchement, dans ſon entrée, s'eſt

faite 1 min. 40 sec. plus tard av
verre jaune qu'avec le bleu.

Si les Immersions arrivent
tard avec le verre jaune, parce
cette couleur accourcit l'oml
cette même couleur doit faire
roître les émersions plutôt, &
ce que M. de Barros a en
éprouvé, dans le commencei
de la sortie de *mare humorum*,
lui a paru arriver avec le v
coloré en jaune 1 min. 40
plutôt que sans verre coloré.

Le contraire de ce que je v
de dire des Emersions avec le v
jaune, doit arriver avec le v
bleu ; & c'est-ce que l'expérien
encore fait connoître dans la s
totale de Grimaldi, qui est ari
2 min. plus tard avec le verre
que sans verre coloré.

Voilà les principales expéi
ces que M. de Barros a faite
l'étenduë, plus ou moins gra
que l'ombre acquiert avec les c

ents verres colorés qu'il y a emloyés; à quoi l'on peut ajoûter ur effet sur l'extrémité de la énombre, que le verre bleu a paru issi étendre tant au commenceient qu'à la fin de l'Eclipse, ayant iit paroître le commencement de ette pénombre 2 min. 10 sec. pluit, qu'en l'observant sans verre; : cette même pénombre ayant aru 1 min. 55 sec. plus longmps avec ce même verre bleu ue sans lui.

A l'égard de ce que j'ai dit cievant de la grandeur de la partie clipsée, mesurée avec le microiètre, laquelle devoit paroître à iaque instant plus ou moins grane, selon la couleur sous laquelle i Lune paroît, M. de Barros n'a û s'en assurer par des observations nmédiates avec ses différents veres colorés, parce qu'il n'avoit point e micromètre à sa lunette; mais l'a conclu des observations des

autres Aſtronomes, qui ont trouvé la partie reſtante de la Lune, dans le plus fort du milieu de l'éclipſe, d'autant plus petite qu'ils y ont employé de plus courtes lunettes. D'où il ſuit que les plus courtes lunettes aggrandiſſent davantage les limites de l'ombre : ce que M. de Barros attribue aux différentes nuances de couleur, que prend la Lune avec des Lunettes de différentes longueurs, quoiqu'on ne s'en apperçoive pas, & que même on ne l'ait pas ſoupçonné juſqu'ici.

La différence en eſt aſſez conſidérable pour ne pouvoir être rejettée ſur l'erreur des obſervations ; car il s'eſt trouvé plus d'un demi-doigt ou 1 min. 30 ſec. de grand cercle entre la grandeur de l'Eclipſe, dans ſon plus fort, obſervée par le P. Ximènes à Florence avec une lunette de 11 pieds, & la même phaſe obſervée par M. le Gentil

à Paris avec une lunette de deux pieds.

Pour expliquer cette différence, M. de Barros considère qu'à mesure que les lunettes grossissent (& elles grossissent à proportion de leur longueur) la blancheur de la Lune diminue, c'est-à-dire que le disque de la Lune paroissant avec une lunette de huit pieds, d'un jaune blanchâtre, il paroîtra plus jaune dans une lunette de douze pieds; & comme l'accourcissement où le retrécissement de l'ombre de la terre dépend de l'intensité de la couleur jaune, il suit que la grandeur de la partie éclipsée, mesurée avec le micromètre, dans quelque temps que ce soit, doit paroître d'autant plus petite que l'on y emploiera de plus longues lunettes.

Voilà assez de vuës & d'observations nouvelles, qui doivent engager les Astronomes à en faire l'expérience dans les deux Eclipses

de Lune que l'on attend l'année prochaine : pour s'y préparer, ils doivent ſe munir de verres colorés, en bleu & en jaune plus ou moins foncés, eſſayer enſuite avant l'Eclipſe quels ſeront les verres qui rendront le diſque de la Lune le plus blanc qu'il ſera poſſible, ſans être trop éclatant, à la lunette qu'ils auront choiſie. Ayant remarqué cette couleur ou nuance de verre, il faudra encore mettre à part d'autres verres, plus ou moins colorés que celui qui rend blanc le diſque de la Lune, & enfin tâcher d'obſerver, dans l'Eclipſe, les mêmes phaſes avec ces différents verres.

Dans le commencement de l'Eclipſe & dans l'entrée des taches, on doit commencer par les verres les plus bleus, c'eſt-à-dire par ceux qui feront paroître l'image de la Lune bleue ; & enſuite par ceux qui la feront paroître blanche, & on doit finir par les verres jaunes,

ınt de plus en plus ſur l'orangé
le rouge.
Il faudra faire le contraire, dans
émerſions, en commençant à
ſervir des verres jaunes, puis des
:us dans un ordre renverſé à celui
s immerſions, & cela juſqu'à la
de l'Eclipſe & de la pénombre
tière, qui doit paroître plus long-
nps ſur la Lune avec les verres
; plus bleus.
Ceux qui voudront employer les
icromètres à meſurer la grandeur
l'Eclipſe dans ſon plus fort,
ec les différentes phaſes de ſon
croiſſement & de ſa diminu-
ɔn, pourront de même éprouver
s changemens qu'y doivent ap-
ɔrter les différents verres colorés
ɔnt j'ai parlé. On pourra même,
ns micromètre, reconnoître ce
ıe ces différents verres colorés
:oduiront ſur les taches de la
une que l'ombre raſera vers le
:mps du milieu de l'Eclipſe; ce

qui se pourra observer d'autan
facilement que ces taches rest
long-temps sur ce bord, parc
l'Eclipse n'augmente & ne
que que fort lentement lorsq
est proche de son milieu : les t
de la Lune qui seront dans
situation, paroîtront entrer,
pas entrer dans l'ombre, e
regardant avec des verres de
rentes couleurs ; c'est pourq
seroit avantageux d'avoir un
sein exact de cette partie du d
de la Lune, pour y marque
qu'à quel terme l'ombre par
s'avancer sur les différentes p
de ces taches avec les verre
différentes couleurs dont o
servira.

On souhaiteroit aussi que,
le rapport que chaque Astron
fera de ses Observations, il v
bien spécifier non-seulemen
longueur & la bonté de la Lu
dont il se sera servi, mais en

a quantité dont elle augmente, dans l'état qu'il l'aura employée, en spécifiant la longueur du foyer de l'oculaire. Il seroit aussi nécessaire que ceux qui emploieront le micromètre voulussent bien dire par quelles observations, & suivant quelle méthode ils auront réduit les parties de ces instrumens en minutes & secondes d'un grand cercle ; car il y a diverses méthodes qui donnent des rapports différents, quand on n'a pas égard à toutes les circonstances des observations & des méthodes.

Après que les observations, que je viens d'indiquer, auront été faites par plusieurs Astronomes dans un même lieu, ou dans des lieux différents, on pourra comparer celles dans lesquelles on aura employé des verres colorés d'une même nuance, sur-tout celles qui

assuré de la grandeur appa
l'ombre de la terre par
que l'on fera des observati
seront les plus propres à
erminer suivant les méthoc
nues.

Avant de comparer cet
deur apparente de l'ombre
des observations, avec la g
qui se tire des Tables Ast
ques, afin d'en conclure le
physiques qui pourroient
la figure & la grandeur a
de l'ombre, il faudra avo
1° à une diminution de pl

Eclipses de Lune. 2° Il faut encore avoir égard à la diverse situation des lieux de la terre d'où l'Eclipse aura été observée, parce qu'il y entre une petite parallaxe, à laquelle on n'a pas eu égard jusqu'ici, quoiqu'elle puisse produire, dans de certains cas, un effet assez sensible. Ce sont deux nouveaux articles assez importants pour le sujet que je traite à présent: j'aurai l'honneur de vous en entretenir dans une autre occasion.

Je suis, &c.

ARTICLE CXXI.

NOUVEL ÉCLAIRCI SEMENT sur le célè Oracle d'Isaïe. Cap. VII. ℣. 15, 16. *Ecce Virgo concipie pariet filium &c.* dans lequel offre à ceux qui sont au fait ces matières, ou qui voudroi s'en instruire, un moyen qu a crû propre à accorder heu sement entr'elles les choses plus difficiles à concilier, même toutes celles qui ont jusqu'ici fonder de vraies d cultés.

PAR quelles discussions & a quelles ressources de critic d'érudition & de connoissance Langues sçavantes n'a-t-on pas cherché le vrai sens de cet or d'Isaïe: *Ecce virgo concipiet*,

pariet filium & vocabitur ? &c.
Il falloit avoir égard en même temps aux circonstances dans lesquelles il est prononcé ; aux évènemens prochains & aux dangers pressants qui intéressoient au temps du Prophète ; au sens naturel des paroles ; à tout ce que demande l'accomplissement des diverses parties de l'oracle ; enfin à l'application positive que fait de ce Texte au Messie né d'une Vierge, l'Evangéliste S. Matthieu : autorité irréfragable pour ceux que l'on suppose Chrétiens, & qui fait toujours sentir à tout vrai Critique que les paroles d'Isaïe, entendues dans le sens que l'usage leur avoit donné au temps des Apôtres, annoncent une véritable Vierge, dont la virginité inviolable se concilioit parfaitement dans elle avec les plus beaux avantages de la fécondité. Mais quelle est l'explication qui ait heureusement accordé ensemble

tant de choſes diverſes, tan
caractères & tant de rapports d
rents ?

Si l'on s'en tient à dire qu
Texte regarde en effet la V
mère du Meſſie, comment
cet évènement a-t-il pû ſe pr
ſer à Achaz comme un ſign
eût rapport à l'état préſent ou
chain du Royaume de Juda, o
Royaumes voiſins ? Quelle
rance pouvoit donner à Ach
ſigne, qu'il ne devoit jamais
que les ennemis auxquels
croyoit pas pouvoir réſiſter
réuſſiroient pas dans leurs pr
Comment cela pouvoit-il an
cer particuliérement que la
d'Ephraïm qu'on redoutoit
tout, ou le peuple d'Iſraël
elle étoit la principale forc
ſeroit plus un peuple dans ſoi
& cinq ans ? Car c'eſt en conf
tion de ces prédictions qu
paroît manifeſtement ajoûter

mandez un signe au Seigneur votre Dieu : Pete tibi signum à Domino Deo tuo.

De plus, après avoir appris le nom du Fils de la Vierge & le discernement qui doit présider à son choix, il ajoûte : *Avant que l'enfant sçache réprouver le mal & choisir le bien, la terre que vous détestez sera abandonnée de ses deux Rois.* Cela ne désigne-t-il pas un évènement prochain ? sans parler encore de ce que l'on ne sçauroit bien concilier ici avec le caractère & les divines qualités du Messie.

D'un autre côté, si l'on dit que l'oracle du Prophète regarde directement sa propre épouse & le fils qu'il en devoit avoir, il ne s'agit donc plus, dans cet oracle, d'une véritable Vierge : ou si l'on veut que celle qui devoit être l'épouse du Prophète, fût encore Vierge, & qu'elle devoit concevoir quelque temps après son mariage ; il

ne s'agit sûrement plus, dans
oracle, d'une Vierge qui soit
même temps Vierge & Mère.

Cependant 1° le nom Héb
עלמה, ainsi que l'ont remarqué
plus habiles Hébraïsans, paroît b
signifier une Vierge, & une Vie
même *retirée*, *cachée*, dans
quelle on reconnoît encore les e
barras d'une pudeur timide : ce
convient d'une manière bien s
guliére à celle qui fut *troublée*
la voix d'un Ange. La racine d
mot est עלם verbe qui signifie
*meurer caché.** L'Evangéliste s
Matthieu a sûrement entendu
texte d'une véritable Vierge ; i
parle avec la simplicité d'un Au
qui a droit de supposer dan
terme que le Latin rend par ce
ci, *Virgo*, un sens reconnu

---

* Pour ne point interrompre la s
naturelle des choses, on renvoie
fin de cette Dissertation une rema
plus étendue sur ce point.

Hébreux. C'eſt le nom Παρθένος, qui ſignifie *Vierge*, qu'on retrouve auſſi dans les Verſions Grecques de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.

2°. Qu'il s'agiſſe d'une Vierge mère d'un fils, ſans ceſſer d'être Vierge, c'eſt-ce qu'annoncent encore les termes pris dans le ſens le plus ſimple. C'eſt le ſens de l'Evangéliſte & qui le doit être conſéquemment de tout Chrétien, & même d'un Critique judicieux qui, pour quelques momens, ne ſuppoſeroit pas l'autorité infaillible du témoignage Evangèlique, & n'auroit égard qu'au ſens naturel des termes, tel qu'on le reconnoiſſoit dans le temps où l'Evangéliſte écrivoit, lorſqu'il y avoit encore un peuple Hébreu. Et d'ailleurs, s'il ne s'agiſſoit que d'une Vierge qui devoit concevoir, quand elle ſeroit devenue l'épouſe du Prophète, à quoi ſe réduiroit la

promesse & le grand signe annoncé dans la Prophétie ? au fils que doit mettre au monde une femme mariée, vierge seulement avant son mariage ? Cela paroît-il valoir la peine d'être si magnifiquement annoncé, & après avoir demandé toute l'attention de la maison de David : *Audite ergo domus David ?*

De plus le Texte Hébreu offre non le futur, mais un présent deux fois exprimé ; ensorte que pour le rendre de mot à mot, il faudroit dire : *Voici une Vierge concevant & mettant au monde un fils :* הנה העלמה הרה וילדת Il est vrai que dans la bouche du Prophète, cela peut présenter aussi un sens futur, & qu'on l'interprète ainsi : mais alors ce sens futur doit regarder la virginité comme le reste, & ne laisse voir aucune différence de temps entre la virginité & l'enfantement ; ensorte que l'un de ces deux objets soit présent à l'égard

de l'autre : *Vierge & concevant : Vierge & enfantant.*

Enfin cet enfant, que le Prophète nomme *Emmanuel*, ne paroît point du tout être l'enfant que le Seigneur lui donne à lui-même après cette Prophétie. Le premier, dont le Texte sacré fait mention un peu après, reçoit un autre nom que la Vulgate exprime en des termes qui offrent ce sens : *Pressez-vous de dépouiller ; hâtez-vous de ravager.*

Il faut aussi commencer à observer ici que le Seigneur avoit positivement averti le Prophète de prendre & de conduire avec lui à la rencontre d'Achaz, le fils qu'il avoit déja, avant qu'il eût à se présenter au Roi, & que dans toute cette explication du Texte dont il s'agit, ce fils ne sert de rien. Et quand le Prophète semble montrer un de ses enfans, *ecce*, ce n'est point celui qui est avec lui, conduit

Prophète a en vuë au Chap.
lui donne occasion de dé
Nations réunies, & d'in
leur nombre, à leurs proj
leurs efforts.

Cet *Emmanuel* est enc
doute cet enfant & ce nou
dont il est parlé au Chap. 9
doit avoir des noms propr
primer la sagesse, la puiss
gloire & les richesses de
nité. Tout cela pouvoit-i
nir au Fils du Prophète ?
qu'on ne peut certainemen
ni même imagine

que comme figures, l'une de la Vierge Mère du Messie, l'autre du Sauveur né de cette Vierge; & que toute la Prophétie & toutes les parties qu'on y peut distinguer, sont littéralement accomplies dans ces figures du Messie, qui en doit être le dernier & parfait accomplissement.

Cette explication qui paroît d'abord fort heureuse, & qui semble réunir les avantages des explications différentes, en a aussi presque tous les inconvéniens.

1°. L'on demande toujours à quoi sert donc ici ce fils d'Isaïe, qu'il mène avec lui au-devant du Roi par ordre exprès du Seigneur?

2°. On demande encore où est cet *Emmanuel* parmi les enfans du Prophète, à chacun desquels le Texte sacré donne un autre nom?

3°. Si tout convient, dans quel-

que sens littéral, aux figures ainsi déterminées, une jeune personne, même mariée, peut donc être appellée en Hébreu עלמה, en Latin *Virgo*, même dans le sens littèral; & tout l'oracle enfin, suivant les Auteurs de cette explication, telle qu'elle a été donnée jusqu'ici, sera littèralement accompli dans les sujets qui n'étoient que figures; ensorte que s'il n'y avoit point de Messie, il ne lui manqueroit qu'un accomplissement parfait : ce qui n'empêcheroit pas que l'oracle ne fût suffisamment accompli pour être vrai.

Cependant S. Matthieu, au sujet de la naissance du Sauveur, dit positivement : *Tout ceci a été fait pour l'accomplissement de ce qui a été dit par le Prophète :* Hoc *autem totum factum est ut adimpleretur, &c.* Peut-être dira-t-on, (mais avec quel fondement?) que le verbe *adimpleretur*, employé

dans l'Evangéliste, signifie quelque chose de plus qu'un simple accomplissement littèral.

Mais, quand cette réponse paroîtroit satisfaisante, il reste toujours un désavantage dont on se chargeroit bien mal-à-propos, si l'on peut s'en garantir. C'est que comme il n'est point nécessaire qu'une prédiction, pour être vraie prédiction, ait un si parfait & si admirable accomplissement, mais qu'il suffit qu'elle soit vraiment accomplie dans un sens littèral, la vérité de cette prédiction n'obligera plus à chercher son accomplissement dans la naissance d'un Messie; & nous perdons un des bons moyens de faire impression sur un Juif qui chercheroit la vérité, ou de confondre ceux qui lui sont opposés.

Ajoûtez à cela, que le nom עלמה appliqué à une femme dont le mariage est public, contredit ce qui

doit être reconnu de tout bon Hébraïsant ; sçavoir, que ce nom ne peut sûrement se donner qu'à celle qui est au moins réputée vierge, & ne paroît point encore sortie de cet état.

4°. Si nous trouvons, dans les figures, un accomplissement réel & littèral de cet oracle, quoique beaucoup moins parfait que dans le Messie, il faudra donc reconnoître aussi dans la figure, ou le fils d'Isaïe, un accomplissement littèral des autres oracles que l'on voit aux Chap. 8 & 9, qui ont toujours en vuë le même *Emmanuel.* Mais en vérité, comment pourroit-on dire que ces oracles sont accomplis littèralement, en quelque sens que ce soit, dans le fils d'Isaïe, dont l'Ecriture ne célebre point d'ailleurs les qualités singulières ? Dans quel sens auroit-on dit au Chap. 8, à la vuë de ce fils d'Isaïe: *Nations, réunissez-vous, armez-*

toutes ensemble, & que tous
fforts soient confondus. Et
ap. 9 : *Il nous est né un En-*
son nom sera l'Admirable,
eur du conseil, le Dieu fort,
nce de la paix, le Père du
futur. Oseroit-on jamais
er ces noms à un pur homme,
l il seroit figure du Messie ?
n les avoit donnés véritable-
à quelqu'un, toute la tradi-
des Juifs n'auroit-elle pas
:i d'une chose aussi singuliére ?
l'on dit que ces dénomina-
signifient seulement que celui
le fils d'Isaïe est la figure,
ainsi appellé, l'oracle d'Isaïe
nvient donc plus alors littéra-
nt au fils de ce Prophète ;
u'on ne peut dire : Le fils
e sera appellé l'*Admirable*,
ieu fort, ou *le Dieu, le*
&c.
e quatriéme explication admet
ens & deux objets, tous deux

néceſſaires pour juſtifier & accomplir, même littéralement, l'oracle d'Iſaïe ; enſorte que cet oracle ne puiſſe être un oracle vrai, s'il n'eſt vérifié dans ces deux ſens & ſous ces deux rapports. Si cet oracle ne regarde que l'épouſe & le fils d'Iſaïe, vous ne voyez plus de ſujet auquel convienne bien le caractère de Vierge, plus de ſujet auquel conviennent vraiment le nom d'*Emmanuel* & les magnifiques qualités que le Prophète lui donne. S'il ne s'agit que du Meſſie dans cet oracle, ce n'eſt plus un ſigne pour le temps d'Achaz, plus rien qui annonce les évènemens auxquels s'intéreſſoit particulièrement Achaz ; & d'ailleurs il faut alors appliquer au Meſſie ce qui ſemble indigne de lui, en quelque ſens & ſous quelque jour qu'on le conſidére, comme on le verra dans les termes que l'on aura bientôt occaſion de rappeller. Il eſt donc néceſ-

ſaire de reconnoître deux objets de cet oracle bien diſtingués. Et ſur ce principe on commence par reconnoître deux mères, dont l'une eſt la Vierge Mère du Meſſie, auquel on applique cette partie de la Prophétie, qui ne peut convenir en effet qu'au Meſſie & au véritable *Emmanuel* : l'autre de ces mères, vierge ſeulement avant qu'elle fût mère, eſt l'épouſe du Prophète : de cette épouſe le Prophète a un fils, auquel on applique cette autre partie de la Prophétie qui ne peut regarder le Meſſie ; & dans cette ſuppoſition tout ſe conçoit, dit-on, & paroît heureuſement vérifié.

Cela eſt bientôt dit, & il faut avoüer que cela s'eſt propoſé dans quelque Diſſertation avec des obſervations propres à faire eſtimer l'Auteur. Mais que de difficultés dans cette explication, dont les Auteurs admettent encore que l'épouſe du Prophète & le fils qu'elle

dont enfanter, sont un des c
de cette Prophetie ; & que l'
& le principal objet de la r
Prophetie entendue dans un
sens, ou considérée dans quel
tre des images qu'elle présent
des evenemens qu'elle annc
e [illegible] Marie Vierge & le Messi
[illegible] selon la chair !

[illegible] Il faudra toujours reco
tre, suivant cette explication
dans quelque vrai sens, l'é
de Prophete a pû être app
[illegible] & dans cette suppo
[illegible] les difficultés que l
[illegible]

[illegible] changement d'objet
[illegible] annoncé da
[illegible] contraire à tout
[illegible] Et s'il
[illegible] chose de pa
[illegible] dans les pass
[illegible] tellement re
[illegible] plus le sens.
[illegible] de

hommes différents, & que sans employer aucun signe distinctif, on passât ainsi de l'un à l'autre : *C'étoit l'admiration du dix-septième siècle : qu'il étoit glorieux dans le quinzième siècle !* Que penseroit-on de cet énoncé ? il n'est pas nécessaire de le dire. Cependant, si l'on y voit une confusion qu'on ne peut soûtenir, ce n'est que celle des sujets ; on n'y ajoûte pas celle des temps, comme on le fait dans la Prophétie d'Isaïe, quand on suppose qu'après avoir parlé du véritable *Emmanuel*, qui sçaura discerner le bien & le mal, les expressions suivantes ne regardent plus que l'enfant du Prophète & les évènemens de son temps. Qu'est-ce qui autoriseroit à croire que les Prophéties eussent des droits si singuliers non-seulement à l'obscurité, mais au vrai désordre du discours ? Désordre qui devient encore plus intolèrable quand on ajoûte aux différents

objets de la Prophétie, le double sens que l'on donne encore à certains termes de cette Prophétie, & auquel on est obligé de renoncer pour les expressions suivantes.

Des explications toutes sujettes à tant de difficultés en demandent nécessairement une autre, & serviront à l'établir, si cette explication nouvelle n'a pas de semblables inconvéniens. Elle sera proposée au premier jour, & le public en jugera. On lui laisse à présent l'agrément de la prévoir, s'il veut s'en occuper, & on le prie seulement de ne se pas prévenir contre elle avant qu'il ait lû les pièces qui le mettront en état d'en bien juger. On les croit propres à faire disparoître les difficultés qui pourroient venir d'abord à l'esprit contre cette explication, dont on se propose de faire voir la nécessité & les avantages. Nous ajoûterons seulement ici la Note annoncée à la page 2792.

marque annoncée dans la Dissertation supérieure sur le nom Hébreu עלמה.

Il paroît étonnant que quelques terprètes Chrétiens aient eu la nté de convenir, sur ce qu'on au 30ᵉ Chap. des Proverbes, que nom עלמה peut être employé ur signifier une jeune personne, ii paroît à l'âge & dans l'état une Vierge, soit qu'elle soit Vier: en effet, ou qu'elle en ait perdu s privilèges.

Il est vrai qu'il s'agit, en cet enoit des Proverbes, du commerce un homme avec celle que l'Héeu appelle cependant עלמה ; ais conclure de-là que ce nom : signifie pas une vraie Vierge, est-ce pas comme si l'on prétenoit que ces façons de parler : *Les oiteux sont guéris & marchent oit : Les aveugles y voient clair,*

ne doivent pas être entendu
vrais boiteux & de vrais aveu
Ne voit-on pas au contraire
dans toutes ces manières de
primer, on prétend oppose
choses incompatibles, dont
succède immédiatement à l'a
Ce qui suit au 20e ℣. du n
Chap. & ce qu'on y dit
femme adultère, ne prouve
du tout pour le Texte préce
c'est une chose à part. Et d'ail
il est vrai que cette femm
adultère, même avant qu'elle
pe son mari par la dissimulati
les protestations, dont on par
cet endroit. Au contraire, la j
personne corrompue étoit
ment vierge avant son ma
commerce. Ainsi l'on avoit
d'en parler au ℣. 19 préce
comme d'une Vierge qui n'
point corrompue avant le fai
lequel l'Auteur fait la réfle
qui vient à son sujet : au-lieu
l'ép

l'épouse ,: dont il s'agit après, ne peut être donnée pour une épouse fidèle, même avant les moyens & les artifices que l'on rappelle, & que cette femme met en usage, pour cacher sa honte & son infidélité. Ainsi l'on n'en doit parler, en cet endroit, que comme d'une adultère.

Rien ne s'oppose donc ici au sentiment des meilleurs Hébraïsans qui pensent que le nom עלמה est le vrai mot Hébreu, destiné à signifier une vierge, & que les autres mots qui paroîtroient avoir cette signification, ou ne signifient pas une véritable vierge, ou ne signifient pas précisément une vierge, mais une vierge de certain état, de certain âge, vierge, par exemple, déja grande & nubile. Telle paroît être la signification du nom בתולה.

Au reste ce que l'on vient d'observer sur le sens du verset 19 au

chap. 30 des Proverbes, n'au
point à croire que l'on a pû
aussi : *Une Vierge conçoit &*
fante ; dans le même sens qu
dit : *Les boiteux marchent d*
Les aveugles y voient clair
cessant, ainsi qu'on l'entend a
d'être boiteux ou aveugles.
1° l'autorité de l'Evangéliste
supérieure à toute autre excl
sens, comme on l'a déja re
qué. 2° Il n'y auroit plus rien
traordinaire dans celle que
propose à l'admiration des
ples.

De plus, ces expressions
entenduës ne présenteroient
même un sens vrai, tel que
dans lequel on dit que les bo
marchent droit ; parce que,
cet ordre tout naturel, celle
conçoit & enfante, même a
qu'elle conçoive, & assez l
temps avant qu'elle enfante,
plus Vierge, & par conséquen

int passé immédiatement de l'état
vierge à celui de mère. Pour
xprimer dans les régles & avec
; droits du premier exemple, il
idroit dire : *La Vierge est épou-*
, & l'Epouse sans enfans voit le
uit de son mariage. Ainsi tout se
unit, pour assurer en plein le sens
ie nous donnons au Texte sacré.
Mais si l'on prétendoit au contrai-
: que le nom עלמה signifie non-
ulement une vierge, mais une
erge qui n'est pas encore nubile,
omme on croiroit peut-être pou-
oir l'inférer du Texte des Prover-
es, on auroit toujours à répondre
ue rien n'empêcheroit encore que
ette expression, prise même dans
e sens, ne convînt parfaitement
la Mère du Messie; qui n'étoit
ue destinée à être l'Epouse de Jo-
ph, & ne l'étoit pas encore quand
lle conçut.

ARTICLE CXXI

HISTOIRE UNIVERSE
ſacrée & profane, composé
ordre de Meſdames de Fr
Tomes VI. VII. VIII. *i*
A Paris, chez Deſprez
S. Jacques, &c. M. DCC.

LEs cinq premiers Volum
cette Hiſtoire paruren
commencement de l'année
niére, & nous en rendîmes co
dans nos Mémoires de Mai.
Les caractères de l'Ouvrag
pouvoient nous échapper : n
remarquâmes beaucoup de ſ
& de goût. Quant à l'érudi
elle a dû être pour l'Auteur,
ſe montrer que par des traits
me imperceptibles dans un
où tout eſt en forme d'abré
de réſultats. C'eſt un tiſſu qui

pose bien de l'adresse dans celui qui l'a formé ; il a fallu placer tout à son rang, dépouiller les faits de mille circonstances accidentelles ou superflues, embrasser tous les lieux, tous les temps, instruire & être court.

M. Hardion, qui est l'Auteur très-estimable de cette entreprise, reprend sa tâche à l'Ere Chrétienne ; il la divise par siècles, & il donne séparément l'Histoire de l'Eglise & l'Histoire profane, en sorte néanmoins que celle-ci est la plus étendue & la plus détaillée. On a, dans ces trois Volumes, les cinq premiers siècles.

Nous venons de dire que l'érudition a dû être pour l'Auteur : nous ne pouvons douter, par exemple, à la lecture de la 4e page de son 6e Tome, qu'il n'ait pensé aux grandes difficultés qui accompagnent l'Epoque de la mort d'Hérode. En parlant de l'arrivée des

Mages dans la Judée imméd
ment après la naiſſance de J
Chriſt, M. Hardion dit qu
évènement *allarma Hérode*
étoit alors à Jéricho; & c'e
effet cette Ville qui fut le de
ſéjour de ce Roi accablé de
leurs, d'inquiétudes, & tourr
par ſes propres paſſions. M
s'enſuivroit de cette demeu
Jéricho, dès les premiers m
l'an 750 de Rome, que les M
de l'Evangile auroient vû Hé
dans cette Ville, avant que
rendre à Jeruſalem: ce qui n
roît pas s'accorder avec le ré
S. Matthieu. Cependant M.
dion n'eſt pas le ſeul Auteu
ait inſinué que les Mages paſ
à Jéricho & y virent Hérode.
il faut convenir que ce po
critique n'eſt pas encore
loppé; & qu'il ſeroit à ſou
qu'on l'examinât de plus e
d'après le Texte de l'Evang

après l'Hiſtoire de Joſephe.

Nous répétons que l'Hiſtoire pro-
ıne eſt plus détaillée, dans cet
)uvrage, que celle de l'Egliſe.
'Auteur touche, en déduiſant la
remiére, preſque tous les évène-
ıens dont parlent les Hiſtoriens ;
ntrepriſes militaires, troubles do-
ıeſtiques, caractères des Princes
: des Généraux, travaux des hom-
ıes de Lettres, monuments des
ırts : on trouve ici toutes ces cho-
s indiquées du moins, & quel-
uefois préſentées aſſez en grand.
Jous recueillons un petit nombre
'exemples, plutôt en parcourant
e tiſſu hiſtorique, qu'en nous atta-
hant à donner une Analyſe ſuivie.

A la mort d'Agrippa, Auguſte
*erdit le plus grand Capitaine &
e plus honnête homme de ſon ſiè-
le ; ſur-tout un vertueux ami
ui lui avoit été fidèlement & conſ-
amment attaché.* C'eſt cet Agrip-
a, gendre d'Auguſte, qui bâtit le

Panthéon, Temple célèbre
voit encore aujourd'hui, ¿
étoit *consacré à un grand n*
de Dieux. Par cette expr
l'Auteur fait voir qu'il n'a
point l'idée récente, qu'on
dans Rome même, sur la de
tion ancienne du Panthéon.
voulu persuader au public, da
Dissertation curieuse & picc
par son objet, que cet édifice n
jamais été un temple, mais u
magnifique. Nous croyons
rendu compte de cette opi
dont il semble que les partis
sont pas encore fort répandu

Auguste perdit, quelque
après, l'illustre Mecène, » l
» grand Ministre qui ait
» paru, l'ami le plus tendr
» & le plus fidèlement att
» son Prince, l'objet étern
» éloges des Sçavans & de
» de Lettres, lui-même sçav
» bel esprit, à qui on n'a re

penchant pour la volupté,
faisoit remarquer jusques
s Ouvrages, dont le style
op recherché, mais qui ne
it rien fait perdre de son
our tout ce qu'il y a de
& de beau, ni de cette
: d'esprit nécessaire pour
ner un vaste Empire. «
cène reçoit-il encore au-
des éloges, parce qu'il
Lettres : sans cette qualité
, il seroit peut-être oublié
: à ne figurer qu'avec les
ns habiles : avantage mé-
ux yeux de la postérité.
il est beau de se trouver
e sous la plume d'Horace
gile ! La postérité ne ré-
oint contre de tels hom-
leurs suffrages font loi,
: murmures secrets que
mer la critique ou même
vérité.
a point de plaisir à décrire

les Regnes de Tibère, de C
de Claude, de Néron, cel
semble mieux à l'Histoire des
& des tigres qu'à celle des
mes. Tibère ne fit usage d
esprit que pour la méchan
Caïus fut encore plus insens
brutal ; l'imbécille Claude
regner tous les vices avec s
franchis & avec Messaline ; N
commit tant de crimes, qu'
roit presque incrédule sur les d
de sa vie.

M. Hardion peint au nature
ces mauvais Princes, mais
charger leurs portraits de ces
ces fortes, odieuses & révol
que Suètone n'a point éparg
Il s'attache avec plus de con
sance à faire connoître les g
Lettres, qui vécurent dans ce
où l'on voit les beaux rest
siècle d'Auguste & les pren
atteintes, quoique fort légère
core, de la Barbarie. Voici ce

dit de Senèque : » Il se fraya des
» routes nouvelles, & parce qu'il
» se sentit incapable d'égaler ou de
» surpasser les grands Orateurs qui
» l'avoient précédé, il prit le parti
» de les décrier, & introduisit
» un genre d'éloquence propre à
» éblouir par des traits brillants,
» par des pensées hardies, par des
» antithèses recherchées, par un
» style coupé, sec, uniforme, mais
» vif, & d'autant plus séduisant
» qu'on y appercevoit une imagi-
» nation forte, une sorte d'éléva-
» tion, & qu'il étoit nourri d'un
» grand fonds de connoissances.
» Dans un siècle où les mœurs
» étoient totalement dépravées,
» l'éloquence, par une suite pres-
» que nécessaire, se sentoit de la
» corruption générale. Le luxe &
» la mollesse avoient amené le rafi-
» nement des pensées & l'afféterie
» du langage. Senèque, en s'éloi-
» gnant des façons de parler sim-

» ples & naturelles, de
» que modèle que la jeu
» lut imiter ; & faute
» même fonds d'esprit
» voir, on ne copia c
» ment que ses défauts
cela est fort bien dit pour
de Senèque & pour
Quand il se trouve de
teurs, qui sçavent faire
contrastes de choses &
ils ne manquent poin
pistes qui se rendent
Les Senèques & les Plin
jours sont peut-être des h
mérite ; mais leurs com
leurs imitateurs sont sûr
abus perpétuel des tale
comptent trop sur la pa
public.

M. Hardion se décla
propos contre le mauvais
les Lettres & dans les A
cesse de rappeller ses L
vrai beau de l'antiquité

ne de Domitien, Martial, Stace, venal étalerent des beautés dans rs Poëmes ; mais *ces ouvrages sentoient de la décadence du it chez les Romains, & l'on n'y rouve plus ce beau naturel, cette plicité noble, ni cette délicatesse qu'on a si justement vantée ns les grands Ecrivains du siècle Auguste.*

La décadence du goût se trouva ntôt après combinée avec les s beaux Regnes que Rome ait nais vûs ; avec les temps de Tra-, d'Adrien, d'Antonin, de arc-Aurèle ; & ce seroit peut-e une question à faire, pourquoi grands Princes ne ramenèrent toute l'élégance, tout le natu-, toutes les graces & toutes les hesses littéraires du siècle d'Au-ste ? Seroit-ce que les vertus des onarques n'influent pas sur les ens & sur les esprits de leurs ets ; ou bien que ces talens &

ces esprits une fois parvenus à leur perfection, ne peuvent ni se maintenir dans ce degré de gloire, ni le recouvrer quand ils l'ont perdu? Quoi qu'il en soit, après le regne monstrueux de Domitien, Rome vit des Maîtres dignes d'elle. Voici, par exemple, l'idée que M. Hardion nous donne d'Antonin.

» Il étoit grand & bienfait; il » avoit l'air majestueux, mais sans » fierté, & la douceur de ses mœurs » étoit peinte dans sa physionomie. » Il avoit de l'enjouement dans la » conversation, beaucoup de dé- » cence & nulle austérité. Il étoit » magnifique quand les occasions » le demandoient, d'ailleurs exact » & ménager du bien d'autrui, li- » béral du sien, & toujours prêt à » l'employer pour le besoin de ses » amis. Il étoit fort laborieux, & » soûtenoit long-temps le travail; » parce qu'il étoit extrêmement » sobre; il n'aimoit ni le luxe du

» la table, ni celui des habits;
» mais il n'étoit pas moins attentif
» à éviter tout ce qui sent la négli-
» gence & la mal-propreté. Au sur-
» plus il avoit beaucoup d'esprit,
» un grand sçavoir, & une élo-
» quence supérieure; nulle autre
» ambition que celle de remplir ses
» devoirs, nulle passion violente,
» toujours égal, toujours maître
» de lui-même; ferme & indul-
» gent selon les circonstances;
» équitable, doux, poli, tran-
» quille, aussi digne, en un mot,
» de commander aux hommes,
» qu'il étoit capable de se com-
» mander à lui-même, & encore
» plus respecté pour ses vertus que
» par la puissance dont il étoit re-
» vêtu « &c.

Marc-Aurèle, successeur d'Antonin, vérifia ce mot de Platon, *que les Etats seront heureux quand les Philosophes régneront*: ce qu'il faut entendre des vrais *Philoso-*

phes, non de ceux qui en u
le titre, & ne sont au fond
hommes méchans & corr
Lucius Verus, par exempl
lègue de Marc-Aurèle, se p
de Philosophie, portoit une
barbe, affectoit un air de g
& ne s'en livroit pas moin
débauches honteuses. Marc
peu heureux en collègue, f
tivement malheureux en é
en fils. Faustine vécut toujo
le désordre ; & Commode
les jours de Caligula, de N
de Domitien.

La suite des Empereurs
une sorte d'alternative de
de vertus, ensorte néanmo
peu-à-peu le mérite devie
rare, & que l'Empire s'a
On verra tout ce grand
dans l'Histoire de M. H
le tissu en est fidèle, bien
intéressant : nous en citons
un morceau, & nous finiss

:eau est tiré de l'Histoire de
ise du 5^e^ siècle, & comprend
ractère de Pulcherie, sœur du
e Théodose. » Ce Prince trou-
en sa sœur tout ce qu'on peut
ihaiter dans un excellent maî-
; la prudence, le sçavoir, l'es-
it de justice, un grand amour
la Religion, en un mot tous
: talens qui font les grands
mmes. Dès l'âge de dix-sept
s, elle se trouva capable de
uverner l'Empire; & son frère
i n'en avoit que quinze, l'asso-
a sous le titre d'Auguste à la
issance Impériale. Elle avoit
ontré, dès son enfance, un
ût fort vif pour l'étude de
Histoire & de la Philosophie,
l'habitude de penser & de ré-
chir, la mit en état de prendre,
ns les affaires, les meilleures
solutions. Elle s'appliqua sur-
ut à former le cœur de son
re, & ce Prince eût été heu-

» reux, s'il n'eût point cessé de sui-
» vre ses conseils, pour se livrer à
» de vils flatteurs, qui lui firent
» perdre la gloire qu'il avoit acquise
» sous le ministère de Pulcherie.«

On a aussi, à la fin du huitième Volume de cet Ouvrage, les commencemens de notre Histoire de France, avec l'origine de notre Monarchie. Dans les Volumes suivans, l'Auteur fera voir à Mesdames de France la gloire de ce Thrône qu'elles touchent de si près, & qui subsiste depuis treize siècles.

ARTICLE CXXIII.

MÉMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire d'Espagne sous le Regne de Philippe V. Par D. Vincent-Bacallar y Sanna, Marquis de S. Philippe, Vicomte de Fuente-Hermosa, du Conseil de Sa Majesté Catholique, son Grand-Ecuyer pour le Royaume de Sardaigne, Gouverneur & Réformateur des Caps de Cagliari & de la Gallura, Alcayde de la Grande-Tour, & Envoyé-Extraordinaire auprès de la République de Gènes. *Traduits de l'Espagnol. Quatre Tomes* in-12. A Amsterdam, chez Zacharie Chatelain. M. DCC. LVI. Et se vendent à Paris, chez Debure l'aîné, & N. Tilliard.

*Le prix est de 10 livres, br
ché.*

CEs Mémoires sont divisés e dix Livres : ils comprennen un espace de vingt-six ans, depuis 1699 jusqu'en 1725. L'Auteur ne fait qu'indiquer les évènemens étrangers qui sont liés au Regne de Philippe V. Il ne décrit en détail que les batailles, les sièges & les expéditions où les fidèles sujets de ce Monarque ont défendu son Thrône & combattu pour les droits de sa Couronne. L'Histoire de ces exploits est curieuse & intéressante, mais connue & voisine de notre âge : nous ne ferons guères que l'annoncer d'après ces Mémoires ; Ouvrage exact & qui décèle un Auteur instruit. Nous nous attacherons davantage aux opérations privées. Elles sont l'ame des opérations publiques, & sans contredit la plus importante partie d'un Regne célèbre.

On a, dans le Marquis de Saint-
hilippe, un guide fincère & reli-
ieux. Il fe fait fcrupule de révéler
ontre l'honneur de quelques Sei-
neurs, ou de quelques familles,
es myftères qu'une fage Politique
dérobés aux yeux de la poftérité.
et Auteur vertueux ne croit pas
ue les Loix de l'Hiftoire l'affran-
hiffent des Loix de la charité. Il
'écrit point pour flétrir des noms,
ont les taches ont échappé aux
eux du public. C'eft moins l'a-
nour du vrai qu'un goût de mali-
nité qui recherche & publie les
necdotes honteufes : quand elles
chappent à l'Hiftoire, c'eft un
onheur qu'on ne doit point en-
ier à ceux qui en jouiffent. Les
roubler dans la poffeffion de l'efti-
ne publique, ce feroit moins l'of-
ice d'un Hiftorien que d'un Déla-
eur.

Le Traducteur de ces Mémoires
eft entré dans l'efprit du Marquis

de Saint-Philippe : il ne s'eſt point fait un mérite de déchirer le voile que ſon Auteur a reſpecté ; il a même redreſſé & rectifié cet Auteur quand, ſur des bruits & des ſoupçons trop légèrement admis en Eſpagne, il a prêté à des Princes de la maiſon de France, des intentions dont ils n'étoient ni coupables, ni ſuſceptibles. Nous avons cru ces obſervations néceſſaires, pour faire ſentir que l'Auteur & le Traducteur de ces Mémoires ſont des Ecrivains d'un ordre auſſi diſtingué par le mérite des ſentimens que par celui des connoiſſances. Entrons avec eux en matière.

A la Paix de Riſwich en 1699, l'Eſpagne regagna, par la négociation, ce qu'elle avoit perdu par la guerre : Louis XIV. rendit à cette Monarchie ce qu'il avoit conquis ſur elle en Flandres & en Catalogne. Le Marquis de Saint-Philippe prétend que ce Monarque n

débarrassa de ces dépouilles que
ur courir plus sûrement dans la
rrière spacieuse qu'il se prépa-
it; c'est-à-dire, pour faire valoir
; droits de sa Maison à la succes-
n d'Espagne.

Sans postérité, & sans espérance
en avoir, Charles II. étoit alors
ns un état d'infirmité, qui an-
nçoit la fin de son regne : ce
ince n'en songeoit pas plus vo-
ntiers à se donner un successeur :
étoit pour lui, comme pour la
ûpart des autres hommes, une
ée lugubre qui rendoit sa lan-
neur plus amère. Le Comte d'O-
pesa, Président du Conseil de
astille, plus attentif à affermir
n autorité, & à en étendre la
urée qu'à ménager la foiblesse de
n Maître, lui persuada de pré-
érer le Prince Electoral de Ba-
ière. L'Empereur éclata contre ce
hoix, Louis XIV. se tut. La Reine

& l'Amirante de Casti
de la faction Autrichi
lurent la perte d'Orop
de France se contenta
mander à son Ambassa
tiver le Cardinal Por
& les autres Seigneurs
dans ses intérêts : ainsi
d'Oropesa, divisés ent
les factions qu'ils avoi
sées, concoururent di
sa perte. Il fut accusé
que la Reine & l'Amira
ensorcelé Charles II.
mes indiscrétement en
menterent un mal qu
voient pas guérir. U
survenue, la justice n
trée, tous les maux de
& apparents, imputés
& à l'Amirante, sou

* D. Jean-Thomas He
brera.

pour calmer la sédition, le
obligé de les exiler l'un &

ort du Prince Electoral
harles II. dans l'embarras
mer un successeur. Le Mar-
Saint-Philippe avance que
d'Harcourt ne fut alors
de son Ambassade que sur
tes du Roi d'Espagne; que
bassadeur avoit proposé à
e d'épouser, après la mort
les, le Dauphin de France,
ette Princesse en avertit le
époux. Ce qu'il y a de sûr,
e Charles II. consulta le
nocent XII. sur le choix
voit faire d'un successeur.
répondit que la renoncia-
Marie-Therèse ne pouvoit
: *les Statuts patriotiques*,
ger à la force des Loix
ment observées. Les Juris-
es, les Grands d'Espagne,
onseil d'Etat furent égale-

ment favorables au Daup
France, comme au seul Pri
eût un droit légitime, les
de le soûtenir, & le pou
conserver en son entier une
sion dont le partage eût été
à la Monarchie. Ils ajoûtoie
si on lui refusoit son hérit
étoit en état de le conqué
par conséquent d'arracher,
vainqueur, une Couronne q
voit recevoir comme hériti

Parmi ceux qui opinerer
une délibération si importar
avis ne furent pas unanim
rend ici un compte exact
suffrages partagés; on y
sagesse du Cardinal Port
rero, qui sçut doucement a
l'esprit de la Reine à une c
sion favorable aux intérêts
France. La répugnance que
les II. avoit à se choisir u
tier parmi les Bourbons,
vaincue que par le cri de s

ience : le teſtament qu'il dreſſa en faveur du Duc d'Anjou, fut un acte de juſtice ; il crut devoir s'en acquiter avant que de paroître au Tribunal où les Rois ſont jugés. M. le Marquis de Saint-Philippe nous apprend » qu'après que Char» les eut entendu la lecture de ſon » teſtament, ſes yeux ſe rempli» rent de larmes. Il diſoit : *Dios » es quien dà los Reynos, porque » ſon ſuyos : C'eſt Dieu qui donne » les Royaumes, parce qu'ils lui » appartiennent.* « Ce teſtament demeura ſi ſecret, que l'Ambaſſadeur de l'Empereur le crut favorable à ſon Maître, juſqu'à ce que le Duc d'Abrantes, ſortant de l'appartement du Roi qui venoit d'expirer, ſurprit & déconcerta étrangement ſon Excellence en lui diſant: *Je viens de prendre congé de la maiſon d'Autriche.*

Excepté l'Empereur & quelques Princes de l'Empire, preſque toute

l'Autriche à se déclarer ; il en ré
toit des *dissensions* dans le Roy
me, l'Empereur ne les igno
pas ; il comptoit plus sur l'effe
ces divisions que sur la force de
armes. A la Diète de Ratisbon
& par ses Envoyés dans toutes
Cours Chrétiennes, il exaggér
qu'on avoit à craindre de l'élé
tion de Philippe V. Les Angloi
les Hollandois n'entrerent que t
aisément dans ses vuës.

Le Prince George de Dar
stadt, Vice-Roi de Catalogne,
pue ... d'être conservé

Prince ſema, dans cette Province, le germe d'une conſpiration qui éclata dans la ſuite.

Après avoir peint l'entrée triomphante de Philippe V. en Eſpagne, le Marquis de Saint-Philippe expoſe les commencemens de ſon Regne, qui ne répondirent pas à de ſi heureux augures. Il prétend que le Cardinal Porto-Carrero *gâtoit tout*, qu'il éloignoit du Roi les Grands d'Eſpagne, qu'il lui en inſpiroit de la défiance, qu'il ne mettoit que des François dans le Conſeil, qu'il aigriſſoit les eſprits au lieu de les concilier, qu'il inſpiroit aux Eſpagnols une crainte plus propre à faire haïr que reſpecter le nouveau Monarque, & qu'à la fin il fut victime de ſon dévouëment aux François, qui le chaſſerent du Conſeil.

Le Comte de Bedmar, qui commandoit en Flandres, avoit ordre du Cardinal d'obéir en tout au Roi

de France : les Autrichiens en prirent occasion de répandre de grandes allarmes en Hollande, comme si l'on eût formé le projet de remettre les Provinces-Unies sous le joug de la domination Espagnole.

Le Cardinal accusoit d'infidélité tous les Espagnols qui ne paroissoient pas contents de ses opérations : il croyoit voir des Autrichiens par-tout où il ne voyoit pas des flatteurs. Son administration jointe à la févérité du Président du Conseil de Castille, D. Manuel Arias, tournoit également au profit de l'Archiduc & au déthrônement de Philippe V. La dureté de ces deux Ministres rallentissoit le zèle des citoyens bien intentionnés, irritoit les mécontens, précipitoit les indifférens dans le parti Autrichien, & le grossissoit au-lieu de le détruire. Ils ne sçavoient ni tolérer, ni dissimuler les abus et

nt qu'on pût les retrancher ;
nèdes qu'ils employoient
pirès que le mal ; *ils*
, dit M. de Saint-Philippe ;
de au lieu de le guérir.
›-Carrero cherchoit à épar-
ı trésor royal des dépenses
soient subsister une multi-
e particuliers, mais cette
mie ne pouvoit avoir lieu
citer des plaintes & des cla-
: les circonstances deman-
qu'on laissât au temps &
ènemens le soin de suppri-
s Officiers surnumèraires &
ıs. Dans l'administration des
es, il y avoit des vices dont
me étoit plus urgente, &
: plus agréable à la Nation.
ût fallu que des vertus dans
ıarque, pour compenser les
e son Ministre, les fautes
Marquis de Saint-Philippe
ne au Cardinal Porto-Car-
n'eussent porté aucun préju-

dice à Philippe V. Ce Prince
l'Auteur, » montra, dès le c
» mencement de son Regne
» entendement lumineux, un j
» ment facile ; un esprit séri
» paisible, capable de secret &
» discrétion, & nullement terr
» vices ordinaires à la jeunesse
» contraire il étoit religieux,
» deste & amateur de la contin
» jusqu'à exciter l'admiration
» avoit eu une éducation peu
» naire aux Princes, sous les
» du Roi son ayeul. Le poi
» souverain n'altéra jamais ces
» tus : il les rendit au contraire
» fortes, & elles jetterent de
» fondes racines avec le te
» l'expérience & les travaux. «

Le Duc d'Harcourt a
Louis XIV. du préjudice que
torité du Cardinal portoit à
lippe V. L'Historien remarqu
le Roi de France *n'étoit pas*
de voir que l'instrument qui

vailloit à abaisser la fierté des Grands, fût Espagnol.

Un Négociant Hollandois fut alors envoyé en Espagne, pour avertir ses compatriotes d'en retirer leurs effets, & pour examiner l'état du Royaume : il remplit fidèlement l'objet de sa commission. L'Amirante ne lui laissa rien ignorer de ce qu'il désiroit de sçavoir ; il lui fit concevoir qu'en attaquant l'Espagne par l'Andalousie, on n'avoit pas à craindre une forte résistance. La Hollande ne tarda pas à en instruire le Roi d'Angleterre. L'Empereur déclara qu'il étoit prêt à tout sacrifier, pour sauver l'Europe du joug dont la France la ménaçoit.

Louis XIV. fit proposer à l'Italie de garder une entière neutralité, & de s'épargner les ravages d'une guerre dont elle alloit être le théatre. A ces sages représentations, quelques Italiens opposoient que

les François avoient enfin trouvé le moyen de s'établir en Italie ; qu'à l'ombre des Espagnols, les *Lis* s'enracineroient & s'étendroient dans un climat où *ils n'avoient jamais pû fleurir*. La neutralité fut cependant résolue : le Marquis de Saint-Philippe rapporte les motifs divers qui déterminérent tant d'Etats différents à un même parti. En faveur des avantages & des sûretés qu'on lui accorda pour ses Etats & son Commerce, le Roi de Portugal accéda au Traité de neutralité : le Duc de *Savoye* ne demandoit pas mieux que d'en être le garant, en plaçant sur le Thrône d'Espagne la Princesse sa fille, qui épousa Philippe V. La France & l'Espagne, selon l'Auteur, comptérent trop sur ces deux alliances, & cette sécurité fut la source de toutes leurs disgraces.

Dans ses vastes Etats, l'Espagne n'avoit alors presque aucunes trou-

pes formées, ſur ſes frontières aucunes Villes fortifiées, & dans ſes Ports aucune Marine guerrière.

En Flandres & en Italie, l'Empereur commença bientôt les hoſtilités; le Roi Guillaume déclara la guerre à la France, ſous prétexte qu'Elle avoit reconnu Jacques III. fils de Jacques II. *mort en odeur de ſainteté.* Les Anglois couvrirent la Manche & la Méditerranée de leurs Flottes; ces armemens & ces mouvemens, dont l'Auteur décrit les opérations relatives au plan de ſes Mémoires, intimiderent les Eſpagnols, & réveillerent dans beaucoup de familles des ſentimens favorables à la maiſon d'Autriche, dont elles tenoient leurs honneurs & leurs priviléges. Alors, dit M. le Marquis de Saint-Philippe, *le ſeul nom d'Autriche faiſoit une guerre redoutable au Roi Catholique.*

Au paſſage de la Reine, la Cata-

logne obtint la permiſſion d'aſſembler les *Cortés* (ce ſont les Etats-Généraux ;) mais les priviléges accordés à cette Province, ſemblerent n'être, à ſon égard, que des titres pour faire de nouvelles demandes ; & en recévant les faveurs que Philippe V. lui prodiguoit, elle n'en écouta pas moins les promeſſes de l'Archiduc. L'Amirante de Caſtille inſtruiſoit exactement le Duc de Molés, Ambaſſadeur à Vienne, de tout ce qui ſe paſſoit en Eſpagne : ces inſtructions qu'il envoyoit à un ami, étoient marquées au coin de la diſſimulation la plus profonde ; dans ſes lettres, il ne faiſoit que gémir ſur les fautes du Miniſtère qui rendoient odieux le Gouvernement de Philippe V ; il murmuroit contre l'indiſpoſition ou l'infidélité des mécontens ; il ſe plaignoit de l'état de foibleſſe où les Bourbons laiſſoient l'Eſpagne pour en être plus

aîtres. Ces lettres étoient communiquées aux Miniſtres Autriiens, qui les envoyoient en Aneterre & en Hollande. Elles iterent la concluſion de la Ligue ui fut ſignée à Londres en 1701; qui fut le ſignal d'une guerre, ont l'Empereur devoit recueillir fruit ſans en faire les frais.

Après avoir rapporté la mort u Roi Guillaume, l'Auteur fait nſi le caractère de ce Monarque: C'étoit, *dit-il*, un grand Prince, courageux, pénétrant, diſſimulé, ſecret, mais tyran, puiſqu'il garda le ſceptre d'Angleterre ſans aucun droit après la mort de ſon épouſe. On ne lui connoiſſoit aucun attachement à quelque Religion en particulier. Il les regardoit toutes comme devant être ſubordonnées à la raiſon d'Etat... Les ſeules paſſions, dont ſon ame fut agitée, étoient la ſoif de regner & le deſir d'acquérir de la

» gloire. Malgré la dureté de son » caractère, il soumit si bien ses » sentimens à sa politique, qu'il ne » laissoit rien échapper qui ne marquât de la douceur. Il faisoit un » si grand cas de la réputation & » de l'estime des hommes, qu'il » ne s'occupa, au moment de sa » mort, que des dispositions pour » la guerre, comme s'il eût voulu » étendre son Empire au-delà même » du tombeau. «

La Princesse Anne Stuard, fille de Jacques II. fut alors proclamée Reine d'Angleterre. M. le Marquis de Saint-Philippe observe que son époux, le Prince George de Dannemark, ne partagea point son thrône, quoiqu'il y eût *un droit aussi-bien fondé que celui du feu Roi.* La Reine Anne entra dans la ligue, & reconnut l'Archiduc pour Roi d'Espagne. Les Hollandois & les autres Alliés en firent autant: après quelques changemens aux

ticles de l'alliance, on convint
ın projet de partage, quoiqu'en
dressant, les Alliés ne doutassent
int, selon notre Auteur, que ce
fût un projet *chimèrique*.

Nous laissons Philippe V. s'em-
rquer pour l'Italie, aborder à
aples, se rendre au camp du Duc
Vendôme, se distinguer par sa
leur & sa conduite à la bataille
: Luzara, & nous rentrons en Es-
igne où le Ministère étoit divisé:
e Comte de Montellano croissoit
r crédit. Dans son caractère &
ıns ses manières, il avoit une
ɔuceur & un agrément qui rega-
ioit les cœurs & les esprits qu'a-
ɔit aliénés l'austérité de Porto-
arrero: ce Cardinal n'avoit inspi-
: au Roi de confiance que dans les
trangers, & ne se soûtenoit plus
ue par les François.

M. Orry, qu'il avoit appellé en
spagne, pour *débrouiller & régir*
s Finances mal administrées, ext

intelligent dans les opera
Finances, qui avoit un j
droit & solide, mais au
reprochoit de l'impatien
l'impétuosité. Le Cardinal
étoit la créature, se plai
ses hauteurs. L'Amirante
Courtisan, appuyé du C
Montellano son ami, s'éto
dans les bonnes graces de
& de la Princesse des Urs
loux de sa faveur, le Cardi
prit de l'éloigner de la C
faisant nommer à l'Amb
France. L'Amirante c

accepta la commiſſion,
dant du temps, & de la
u'il ſçavoit prochaine, la
de remplir un engage-
'il étoit réſolu de ne pas

nglois débarqués à Rota,
conçu le deſſein de ſe ren-
tres de Cadix : on n'avoit
de troupes pour les em-
'y réuſſir ; ils n'en échouè-
moins dans leur projet.
ité inviolable des Eſpa-
& l'habileté du Marquis de
ias qui commandoit leur
furent des reſſources ſuffi-
Le Duc d'Ormond qui étoit
de l'entrepriſe, ne l'aban-
ue ſur l'avis de ſon Conſeil
ine. Le Prince de Darm-
Général des Impériaux, s'en
comme d'une trahiſon &
ntelligence avec la France.
d'Ormond ſe juſtifia, en
t le Prince de ſimplicité
vembre, 1756.

& de crédulité sur le nombre des partisans dont il se flattoit en Espagne : il dit qu'aucun ne s'étoit déclaré, excepté le Gouverneur de Rota, quand il s'étoit vû prisonnier après la prise de sa place ; que tous les autres Andalousiens & Castillans avoient montré pour le Prince Philippe & pour leur patrie un zèle qui rend les hommes soldats indépendamment de toute discipline ; que ces intelligences dont le Prince se vantoit, n'avoient pas empêché l'Amirante même d'offrir à la Reine tous ses biens pour la défense de l'Andalousie.

L'Amirante, devenu suspect, feignit de partir pour son Ambassade de France, rebroussa chemin, trompa son monde, se réfugia en Portugal, & de cet asyle publia son Apologie, qui consistoit à dire qu'après les soupçons dont on l'avoit noirci, il ne pouvoit résider en France ni avec honneur, ni

avec sûreté ; que l'Ambassade, à laquelle il avoit été nommé, étoit un piége qu'on lui tendoit, pour le conduire à sa perte après l'avoir dépouillé de son emploi de Grand-Ecuyer, écarté des affaires, décrié comme un traître & rendu aussi méprisable que suspect. En protestant de sa fidélité à Philippe V, il écrivit à l'Archiduc d'un style qui respiroit la rébellion. Son procès ayant été instruit à Madrid, ses biens furent confisqués, *attendu qu'on n'étoit pas maître de sa personne*. Il eut des imitateurs de sa révolte : sa naissance donnoit un grand poids à son exemple, & sa justification prêtoit des couleurs spécieuses à sa défection.

On trouve ici les détails les plus exacts sur la retraite des Gallions à Vigo, sur leur pillage, leur incendie, & sur la défaite des Flottes combinées de France & d'Espagne. Il en résulte, de l'aveu du

Marquis de Saint-
dans cette action,
Renaud & D. Vela
autant de valeur q
Anglois & Holland

Après avoir été
les Espagnols, le C
Carrero le devint de
çois qui, méconten
mes austéres, firen
crédit. Le Cardinal d'
bassadeur de France, p
arbitre & maître des
cipales, il obtint qu
seroit expédiée chez
Porto-Carrero, & que
porté au Conseil du Ca
l'avis de cette Eminence
d'un grand poids. M. Or
l'ordre dans le Trésor R
autant d'équité que de
S'il faisoit restituer au
droits usurpés sur la Cour
prenoit également soin qu
restituât ce qu'il possédoit
légitime.

Après que le Roi de Portugal eut ſigné la Ligue avec la France, il écrivit à Londres & à Vienne que l'Acte ſigné n'étoit qu'un Traité de neutralité pour défendre ſes Etats, & pour n'accorder aucun paſſage aux troupes étrangères. Alors l'Empereur envoya à la Cour de Liſbonne le Comte de Voſteinek : cet Ambaſſadeur Extraordinaire repréſenta à Sa Majeſté Portugaiſe que les Alliés vouloient entàmer l'Eſpagne par l'Eſtramadure qui en étoit le cœur ; qu'en leur permettant le paſſage, il leur rendroit un ſervice dont ils ne ſeroient pas ingrats ; que cette Province, la Gallice, & Buénos-Ayres en Amérique en ſeroient la récompenſe ; que, s'il vouloit armer un Corps de vingt mille hommes, ils en payeroient la ſolde ; que ces troupes s'aguerriroient ſans qu'il lui en coutât rien, &c. Les Puiſſances Maritimes confirmerent ces

drid, écrivoit à son Ma
l'Espagne étoit dans un ét
rable ; que la Noblesse ét
gnée, les Peuples mécon
Ministère divisé, les Franç
rés ; que Porto-Carrer
étoit leur ennemi ; que l
rine étoit trop foible pou
dre le Portugal & ses
contre les Anglois & les
dois ; que leur Roi avoit
nir seul la guerre en Flan
Italie & sur le Rhin ; qu
de Savoye entendoit trop
intérêts pour être long-tem
à la France ; que l'Espagne
une dépouille don

es Alliés faisoient couler leur or ; & l'Empereur laissoit entrevoir le mariage de l'Archiduc avec l'Infante de Portugal. Le Duc de Cadaval ne fut point ébloui par les idées & les projets de Mendoze ; il en montra le vuide & le vague, ou, pour mieux dire, la vanité & le danger. Mais le Roi D. Pedre ne fut point touché de ces considérations sages & solides. *Excité*, dit M. le Marquis de Saint-Philippe, *plus par la crainte que par l'ambition, il entra dans la Ligue contre l'Espagne.* Des motifs différents déterminerent le Duc de Savoye au même parti.

Tandis que les ennemis de Philippe V. réussissoient à détacher de ses intérêts, des Alliés dont il ne prévoyoit pas l'infidélité, tandis que leur union formoit contre son Thrône une ligue redoutable ; dans son Conseil la division & la mésintelligence faisoient tous les jours

les uns des autres
l'ambition y rom
liens du sang. L
entreprit de suppl
son oncle : de conc
cesse des Ursins, do
ta au plus haut deg
l'Abbé fit rappeller
la Cour de Madrid,
rôle d'un Ambassad
que celui d'un Minis
Ainsi, peu de tem
avènement à la Cou
gne, Philippe V. se

ıt . d'ennemis conjurés.
Conſeils , comme à ſa
ſentimens étoient auſſi
ue les intérêts perſonnels.
aux ſujets & ſes anciens
ouvant s'accorder enſem-
illoient à s'entredétruire.
iols fidèles ne ſembloient
nême Maître que pour ſe
es uns les autres dans ſon
s François qui avoient ſa
, employoient leurs for-
ıt à s'entredéchirer qu'à
le Monarque , dont ils
ıppui ; de ſorte que les
qui agitoient le Palais du
lonnoient autant d'occu-
ıe lès mouvemens qui ſe
lans les armées ennemies.
à qu'une légère eſquiſſe du
où M. le Marquis de Saint-
peint les agitations de la
ſpagne. *Nous en verrons*
le progrès & le dénouëment
autre Article.

ARTICLE CXXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE PADOUE.

SExtus Aurel. Propertius Umber & in eum Joan. Passeratii Prælectiones sive Commentarii aliquantùm contracti : Jani Broukhusii Notæ selectæ : Joan. Ant. Vulpii animadversiones perpetuæ atque indices locupletissimi : omnia ex accurata ejusdem Vulpii recensione excudebat Joseph. Cominus. *In*-4°. deux Volumes, 1755. *Nouvelle Edition de Properce, &c.* Il y a quatre Tables dans cette Edition ; la première est destinée à l'explication

de plusieurs endroits que l'Editeur croit avoir expliqués avec succès; la seconde est un Catalogue de toutes les expressions contenues dans les Elégies du Poëte, avec des explications grammaticales, historiques, géographiques, mythologiques; la troisiéme comprend les noms de divers Auteurs, qui sont cités ou corrigés dans le cours du Commentaire; la derniére est une Table des matières renfermées dans les deux Tomes, dont chacun est d'environ 600 pages. Il faut que l'Editeur, M. Vulpi, ait travaillé long-temps sur ce Poëte; car dès 1710 on eut de lui une édition de Catulle, Tibulle & Properce. On peut voir le premier Tome de la Bibliothèque Latine de Fabricius.

DE BOLOGNE.

Bedæ, Claudii Taurinensis, itemque aliorum Vet. PP. Opuscula. à

L'Abbé Trombelli, E
nouveau Recueil d'A
crées, nous les donne
Préfaces & de Notes p
dition. Voici quels so
cules.

I. *Bedæ Præfatio*
Canonicas. Partie en P
en Vers, copiée sur u
de l'Abbaye de Floren

II. *Claud. Taurin.*
bros Regum Comment
sur un manuscrit de Pis
de Turin, qui répond,

:in, S. Gregoire le Grand, Isidore, dont il emprunte ons, & dont il copie pres-urs les expressions.

laud. Taurin. posteriora egum Commentaria. C'est a suite ou le Supplément lent Ouvrage.

rudentii Tricassini Epis-ilegium ex sacra Script. un manuscrit du Vatican. de Troyes, Auteur du , annonce lui-même son ar les paroles suivantes: *:dentius Episc. Tricass. eteri quam de Novo Tes-ollegit, & ad sacros Ordi-rantes memoriæ commen-cepit.* Cette Note nous que ceux qui se présen-x Ordres, étoient soumis à un examen, & qu'on ogeoit sur les Livres des amens.

Fridi Vindocinensis Episc

tola duæ. Tirées de la Bibliot
de Ste Croix de Florence.

VI. *G. Mediolanensis Ar*
Epistola. L'Editeur conjectu
cette Lettre initiale indiqu
nom de *Grossolano*, Arche
de Milan au commenceme
12ᵉ siècle, selon l'Abbé Ugh

VII. *Huguccionis Ferra*
Episcopi de Symbolo Apo
rum. C'est encore un Ecriv
12ᵉ siècle; mais comme il y
à Ferrare, trois Evêques de ce
il faudroit distinguer l'Aute
ce Commentaire.

VIII. *Vetusti Canonici R*
ris Opusculum de Cognition
vita, de Deo & vita æterna.
teur croit que l'Ouvrage e
Honorius d'Autun, que no
connoissons point.

IX. *Innocentii III. de Q*
partita specie Nuptiarum. T
la Bibliothèque de S. Sauv
Venise.

X. *Ejusd. Innocentii Epistolæ duæ.* Tirées de S. Sauveur de Bologne.

Ce Volume est terminé par un ancien Catalogue des Evêques de Bologne, depuis S. Zama, premier Evêque de cette Ville vers l'an 270, jusqu'à Barthelemy de Raymundis en 1392.

De Florence.

Trattato delle stime de' beni stabili. Traité des produits qu'on peut espérer des biens fonds, 1755. in-8°. pag. 52. Il y a, en Italie, une Académie nouvelle qu'on nomme *des Georgiphiles*; leur but, comme celui de Virgile, dans ses Georgiques, est de forcer les terres *à répondre aux vœux de l'avide Laboureur.* Un Académicien de cette Compagnie a cru ne pouvoir mieux remplir ses obligations Académiques qu'en procurant l'Impression de cet Ouvrage vraiment utile.

FRANCE.

DE PARIS.

RURIS DELICI
Colligebat ex melioris
Latinis Gallicifque Poëtis F
cifcus Bertrand, Academia
degavenfis Socius. *Recuei*
Vers Latins & François fu
Agrémens de la Campagne.
Paris, chez Barbou, rue S.
ques. M. DCC. LVI.

Un homme de Lettres, no
M. Bertrand, avoit raffemblé,
fon plaifir, quantité de Pièce
tines & Françoifes *fur les A*
mens de la Campagne. Apr
mort on a cru ce Recueil dig
l'attention du Public; & c'eft l

---

* Ce Livre eft déja annoncé da
Mémoires d'Octobre, II. vol.

lume qu'on donne aujourd'hui proprement imprimé, quoiqu'il ſe ſoit gliſſé quelques fautes dans les noms des Auteurs qu'on y cite : car il faut penſer que chaque Pièce, tant Latine que Françoiſe, eſt ſouſcrite du nom de ſon Auteur. Ainſi au coup-d'œil on voit qui ſont ceux dont M. Bertrand a fait choix. L'Antique s'y trouve avec le Moderne; l'excellent avec le médiocre; mais on peut aſſûrer en général que le bon domine dans ce choix. C'eſt un avantage d'ailleurs, que de trouver dans un ſeul Volume tous les objets de la Campagne, placés ſous les points de vuë les plus agréables. Il entre, dans ce choix, autant de philoſophie que de goût; & quelqu'un qui ne ſera ni eſclave du luxe des villes, ni troublé lui-même par le tumulte des paſſions, ſera bien-aiſe de ſe délaſſer avec un Livre où la ſimplicité, la frugalité, l'innocence, toutes les vertus parlent

le langage qui leur est propre.
ne citons rien, contents d
qu'un Ouvrage de cette nat
bon pour tous les âges ; po
jeunes gens, afin de les inst
& pour les hommes faits, a
les amuser.

Abrégé du Traité de l'
de Dieu de S. François de
(*In*-12.) Chez Guerin & Del
rue S. Jacques. Il y a qu
années qu'on fit une Editi
l'excellent Livre de S. Franç
Sales, *sur l'amour de Dieu*
tion mise dans un style plus
de ce temps-ci, en quoi il y
à disputer si le langage antic
ce pieux Auteur ne seroit p
core préfèrable à nos maniè
parler plus modernes. Mais
qu'il en soit, l'Ouvrage a réu
l'on en a fait plusieurs Editio
longueur néanmoins & qu
défaut d'ordre & de clarté on

ıître la pensée de l'abréger. Un
›mme de bien & de goût s'est
›pliqué à former un tout suivi &
éthodique des diverses matières
pandues dans ce beau Traité *de
ımour de Dieu*. Il en a résulté
›is parties : » La premiére traite
de l'amour de Dieu, de sa nature,
de son excellence, de sa nécessité,
de ses différentes espèces, de ses
effets & de sa pratique. Il est
question, dans la seconde partie,
de la conformité de notre volonté
à celle de Dieu & de la sainte
indifférence. Enfin, dans la troi-
siéme Partie, on traite de l'union
de l'ame avec Dieu par l'Orai-
son.« Cette annonce, comme on
›it, n'est qu'un sommaire, qu'un
ontispice du Livre. Dans le dé-
il de l'exécution nous remar-
ıons beaucoup d'ordre, d'atten-
›n à bien choisir les morceaux,
: fidélité à rendre la pensée de
François de Sales. Mais que

peut-on dire d'un pareil Ouvr
si l'on en sépare la lecture & la
tique ? C'est assûrément le ca
dire : *Tolle, lege.*

Nous ajoûtons ici une obser
tion : Puisque l'Auteur de cet Ab
gé a le talent de bien rassembler
pensées d'un saint Auteur, il fa
droit le prier de consacrer ses t
lens aux Ouvrages ascétiques d
saints Pères ; nous avons déja trait
ce sujet dans quelques endroits de
nos Mémoires. Après les saintes
Ecritures, les Livres des Pères sont
ce qu'il y a de plus instructif & de
plus utile : pourquoi n'en forme-
roit-on pas des suites de lectures en
notre Langue ? Il ne faudroit pour
cela que rassembler ce qu'ils ont
de plus touchant sur chaque ma-
tière. S. Chrysostôme, par exem-
ple, & S. Ephrem chez les Grecs,
S. Augustin & S. Bernard chez les
Latins, pourroient fournir des Vo-
lumes entiers ; mais il faudroit bien

urs sentimens, & il ne seroit
ossible ni défendu de les
:, de les étendre, de les ca-
èr de plus en plus. Ceci,
croyons, seroit une source
ction & d'édification, un
de ranimer la Foi : les saints
n furent remplis ; c'est le
essentiel de leurs Ouvrages ;
oi ne les prendrions-nous
ır nos modèles en ce point
nos Maîtres ?

*Poësies d'Horace, avec la
tion Françoise du R. P. Sa-
, de la Compagnie de Jesus.*
lle Edition, revue sur les
ions de l'Auteur, & enri-
: Notes, tirées de tous les
ırs Interprètes. (Deux Vo-
in-12.) *Chez les Libraires
s Huart, Nyon, Chaubert,
Bordelet, Savoye, Bauche,
d, Cavelier, Moreau, Ro-
Aumont, Davidts, Brocas
vembre*, 1756.

quâmes ce qui rendoit cette
velle Edition préférable à
cienne. Aujourd'hui il se t
encore un autre genre de r
dans le petit Horace du mêm
ducteur. On redonne sa V
toute entière avec le Text
deux Volumes très-portatifs
y ajoûte des Notes courtes
cises, instructives, fruit d'un
très-bien fait d'après Sanado
même, Jouvancy, Dacier,
autres Interprètes qui ont le
connu Horace. On y évite l

de satisfaire ceux qui en désire-
ient ou exigeroient l'intelligen-
e. Dans ces deux petits Volumes
n indique aussi tout ce qui regarde
Fable, l'Histoire, la Géographie;
ais comme, sur ces trois points,
curiosité peut aller plus loin que
e s'étendent de simples Notices,
n a cru devoir ajoûter un troisième
olume sous le titre de *Diction-
aire Alphabètique de tous les
oms propres qui se trouvent dans
Horace*. Ce Dictionnaire est divisé
n trois Tables; la premiére, My-
hologique; la seconde, Histori-
ue; la troisième, Géographique.
Cette derniére est même compa-
ée, c'est-à-dire qu'on y trouve les
apports de l'ancienne Géographie
la Géographie moderne: ce qui
orme, en pareille matière, le de-
ré de mérite le plus utile, & celui
ont on sçait le plus de gré à un
Auteur. Au reste, ce Dictionnaire
eut être acquis séparément; &
Novembre, 1756.

quoiqu'il ne soit fait que dans la vuë d'Horace, il comprend tant de choses qu'on pourra s'en servir dans l'explication de la plûpart des Auteurs. On a donc, dans ces trois Volumes, un fort bon Ouvrage; c'est-à-dire un Livre où l'intelligence, le goût, le zèle de l'utilité publique se font reconnoître au coup-d'œil. *Le Dictionnaire se trouve chez les mêmes Libraires associés: c'est aussi-là que se débite le grand Horace en huit Volumes.*

*Lettres de Madame du Montier à la Marquise de *** sa fille, avec les Réponses, où l'on trouve les leçons les plus épurées & les conseils les plus délicats d'une mère pour servir de régle à sa fille dans l'état du Mariage; & pour se conduire avec religion & honneur dans le grand monde. On y voit aussi les plus beaux sentimens de reconnoissance, de docilité & de déférence*

ne fille envers sa mère. (Volume 12°.) Imprimé à Lyon, chez ıysset Ponthus ; & se trouve à is chez Duchesne, rue S. Jac-:s. Les Lettres de Madame du ntier & de sa fille étoient con-dues dans un assez mauvais Re-il, intitulé *Lectures sérieuses & ısantes.* Elles méritoient d'en : séparées, & c'est le service ɔn vient de leur rendre. Mada-du Montier est supposée guider lle, devenue riche & Marquise, s toutes les situations où peut se ıver une femme du monde, qui t en même temps être vertueu-: Chrétienne. Cela forme une e de leçons très-utiles : les inci-ts qui s'y trouvent répandus, quelquefois l'air d'aventures ; s qui ne sçait que la scène du ıde est infinie en évènemens ? ɔi qu'il en soit, apologue ou vé-, tout peut servir aux ames bien

c... ... ... fait ... ele ...
v... d'Horace, il cor...
c...es qu'on pourr...
l'explication de l... *A*...
te...s. On a d... ... Fen,
Volumes, un ... ...es quat...
c'est-à-dire u... ...ente de Bâle,
ce, le goût ... ...ze ans... en quatre
bique le fr... . Édition préférable
d'œil. *L*... ...dres, c'est-à-dire plus
chez les ... plus commode & plus
c'est au... ...es Sçavans. On offre, pour
Horac... ...e de ... liv. ces quatre Vo-
... en feuilles, & l'on pourra les
L... ...rir d'ici au premier de Mars
à l... ...7 ; passé lequel temps, on les
le... ...yera, s'il en reste, 80 liv.

¶ On trouve chez la Veuve Bor-
delet, rue S. Jacques, la suite d...
l'*Introduction à la Langue Grecqu*...
du P. Giraudeau, Jésuite. C'est l...
Volume destiné aux Rhétoriciens
& comprenant les quatre premier...
Livres d'Homère en Grec & e...

··x bonnes Tables ;
··ut qui explique
··rop flatter la
tout ce qui
··ans ces quatre
··e. On a vû, dans
··es, quelle est la mé-
ce Recueil, & comment
··r s'est appliqué à rendre
commencemens de la Langue
Grecque plus faciles & plus agréables. Sauvera-t-il les débris de cette Langue ? En ranimera-t-il le zèle dans les Colléges ? Questions que nous ne pourrions résoudre sans quereller le siècle, & peut-être ceux qui devroient tenir ferme contre ses préjugés & sa frivolité. *On trouve aussi ce bon Ouvrage à la Rochelle, où il a été imprimé.*

Dictionnaire Iconologique, ou Introduction à la connoissance des Peintures, Sculptures, Médailles, Estampes &c. avec des Descrip-

Le Clerc Libraire, *Qu*
gustins ; & *Durand*, *ru*
ont acheté les Exemplair
toient du Robert Etienn
imprimé, il y a ſeize ans
Volumes *in-fol.* Edition
à celle de Londres, c'eſt-
correcte, plus commo
eſtimée des Sçavans. On
la ſomme de 50 liv. ces
lumes en feuilles, & l'on
acquérir d'ici au premie
1757 ; paſſé lequel tem
payera, s'il en reſte, 80

On trouve chez la V
delet, rue S. Jacques, l

Latin, avec deux bonnes Tables; la premiére sur-tout qui explique en détail, mais sans trop flatter la paresse des Ecoliers, tout ce qui peut embarrasser dans ces quatre Livres d'Homère. On a vû, dans nos Mémoires, quelle est la méthode de ce Recueil, & comment l'Auteur s'est appliqué à rendre les commencemens de la Langue Grecque plus faciles & plus agréables. Sauvera-t-il les débris de cette Langue? En ranimera-t-il le zèle dans les Colléges? Questions que nous ne pourrions résoudre sans quereller le siècle, & peut-être ceux qui devroient tenir ferme contre ses préjugés & sa frivolité. *On trouve aussi ce bon Ouvrage à la Rochelle, où il a été imprimé.*

Dictionnaire Iconologique, ou Introduction à la connoissance des Peintures, Sculptures, Médailles, Estampes &c. avec des Descrip-

tions tirées des Poëtes anciens & modernes. Ceci eſt un *in*-12. précédé d'un diſcours où l'on explique l'uſage des allégories dans les Ouvrages de l'Art. On peut diſtinguer deux ſortes d'allégories, les unes fondées ſur la Fable : ainſi Neptune, avec ſon Trident, repréſentera toujours la Mer ; Bellone, avec ſon caſque & ſa lance, ſera toujours l'image de la guerre &c. Les autres allégories ſont des attributs perſonnifiés : ainſi peint-on la Prudence ſous la figure d'une femme portant à la main un miroir entouré d'un ſerpent, &c. Les Peintres & les Sculpteurs mettent également en œuvre ces deux eſpèces d'allégories ſelon les ſujets qu'ils traitent ; & l'habileté conſiſte à ne les placer qu'à propos. L'Auteur de ce Dictionnaire a de bons principes ſur cet objet déja bien connu : dans le détail de ſon Livre, on rencontre les principaux ſujets allègoriques,

dont les Artiſtes font uſage. De temps en temps cette nomenclature eſt relevée par des citations de Vers Latins, François, Italiens. Et du tout enſemble rèſulte un Livre aſſez agréable, ſans compter l'inſtruction que les jeunes gens peuvent y trouver. *On le publie chez Théodore de Hanſy, ſur le Pont au Change.*

Traité complet de Trigonométrie, contenant les Principes, la Conſtruction & l'Uſage des Tables des Sinus, des Tangentes & des Logarithmes : la Trigonométrie-Rectiligne, avec ſon application au Meſurage des diſtances inacceſſibles, au Toiſé, à l'Arpentage & aux Fortifications : & la Trigonométrie-ſphérique, avec la manière de s'en ſervir pour réſoudre tous les problêmes de l'Aſtronomie & de la Géographie qui en dépendent. Ouvrage néceſſaire aux jeunes gens

qui font leur cours de Philos
& à toutes personnes qui se
nent au Toisé, à l'Arpenta
l'Architecture, au Génie,
Marine, à l'Astronomie, &c
M. Audierne. (*In*-8°. pag.
sans les figures.) *Chez* C
Hérissant, rue Neuve Notre-
M. DCC. LVI. L'Auteur n'e
seulement Géomètre & A
d'un bon Livre d'*Elémens de*
métrie, qui parut, il y a que
années ; son goût l'attache à
ner des leçons en ce genre. Il
ici la Trigonométrie d'une ma
fort étendue, commençant
jours par les principes, en c
sant les problêmes, passant
aux usages, & multipliant les e
ples propres à faire connoît
avantages de cette Science. C
peut que bien accueillir un
dont l'Auteur joint depuis
d'années l'Instruction pratiqu
Théorie. Nous croyons qu

Traité est une seconde Edition ; car l'Approbation de M. Clairaut est datée de 1749, & le Privilège de 1750.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Novembre, 1756.

ARTICLE CXVI. *La Religion naturelle & la révélée, &c.* Suite de l'Article CVI. au II. vol. d'Octobre. 2695

ART. CXVII. *Histoire de Louis XII. &c.* 2713

ART. CXVIII. *Recueil de Pièces concernant l'Inoculation de la petite-vérole, &c.* 2735

ART. CXIX. *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines.* Tome II. dernier Extrait. 2754

ART. CXX. *Lettre de M. de l'Isle, de l'Académie Royale des Sciences, sur quelques observations faites dans une Eclipse de Lune.* 2772

TABLE.

ART. CXXI. *Nouvel Eclaircissement sur le célèbre oracle d'Isaïe*. Chap. VII. ℣. 14. Ecce Virgo concipiet, &c. 2788

ART. CXXII. *Histoire universelle sacrée & profane, composée par ordre de Mesdames de France.* 2812

ART. CXXIII. *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Espagne sous le Regne de Philippe V. &c.* 2827

ART. CXXIV. Nouvelles Lit. 2858

ERRATA

Pour Octobre, 1756. II. Vol.

Pag. 2533, *lig.* 1, elles rendent, *lis.* elles le rendent. *ibid. lig.* 5, existence, *lis.* excellence.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Octobre, 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DÉCEMBRE, 1756.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

DÉCEMBRE, 1756.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMEN
en Janvier 1701, forment comp
celui-ci) 708 volumes. Sçavoir

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.
1701.	9.	1729.
1702.	12.	1730.
1703.	12.	1731.
1704.	13.	1732.
1705.	12.	1733.
1706.	12.	1734.
1707.	12.	1735.
1708.	12.	1736.
1709.	12.	1737.
1710.	12.	1738.
1711	12.	1739.
1712.	12.	1740.
1713.	12.	1741
1714.	12	1742.
1715.	12.	1743.
1716.	12.	1744.
1717.	12.	1745.
1718.	12.	1746.
1719.	12.	1747.
1720.	5.	1748.
1721.	12.	1749.
1722.	12.	1750.
1723.	12.	1751.
1724	12.	1752.
1725.	12.	1753.
1726.	13.	1754.
1727.	12.	1755.
1728.	12.	1756.

Chacun de ces volumes se
15 s. en feuilles, & 16 s. bro

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DÉCEMBRE, 1756.

ARTICLE CXXV.

DESCRIPTION HISTORIQUE de l'Hôtel Royal des Invalides. Par M. l'Abbé Pérau, Licencié en Théologie, de la Maison & Société de Sor-

bonne. *Avec les Plans, Coupes, Elévations géométrales de cet Edifice, & les Peintures & Sculptures de l'Eglise*, dessinées & gravées par le S^r Cochin, Graveur du Roi & de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture. *(In-fol.) A Paris, chez Guillaume Desprez, rue S. Jacques, &c. M.DCC.LVI.*

ON avoit déja donné la Description de l'Hôtel des Invalides, avec un grand nombre de Planches, dessinées & gravées par le S^r Cochin père ; mais le peu d'exactitude de cette Description & les augmentations faites à ce magnifique édifice sollicitoient, depuis quelques années, une nouvelle entreprise littéraire à cet égard ; & l'on en a chargé M. l'Abbé Pérau bien connu par d'autres Ouvrages qui ont eû les suffrages du public. Il commence par expo-

ser tous les secours qu'il a eus pour bien connoître & pour bien décrire ce chef-d'œuvre de la grandeur, de la charité & de l'intelligence du feu Roi ; il rend à tous ceux qui ont donné des lumières & des conseils pour cette Description, le tribut de reconnoissance qui leur étoit dû : mais cela n'empêche pas que le mérite de l'ordre, du choix, de la belle exposition, de toute la partie littéraire, en un mot, n'appartienne en propre à M. l'Abbé Pérau : & son Discours préliminaire, qui suit immédiatement la Préface ou Avant-propos, prouve déja les attentions & le goût de cet Auteur.

On est prévenu agréablement par une grande vignette, qui représente Louis XIV. au milieu de sa Cour, donnant ses ordres pour la construction de l'Hôtel des Invalides. L'Architecture personnifiée offre à ce Monarque le plan du

Bâtiment ; le Génie de la Guerre amène un Militaire chargé d'années & épuisé de travaux, il lui montre le Roi bienfaisant qui va soulager ses maux. La figure de ce Militaire est parlante, Horace ne l'a pas mieux peint dans sa premiére Satyre. Enfin la Renommée, dans les airs, déploye le guidon de la France, sur lequel on lit *Militibus senio & vulnere invalidis.* Il y a, dans ce morceau, gravé par Cochin, un concert de grandeur & d'humanité qui intèresse, & l'on entre par-là dans le Discours.

Il convenoit de rechercher d'abord comment les Anciens avoient pourvu à la subsistance & au soulagement de leurs Soldats invalides. Les Grecs & les Romains ne pûrent abandonner cette partie si respectable de leurs Citoyens ; mais M. l'Abbé Pérau désireroit des éclaircissemens plus précis sur les mesures qu'on prit alors pour rem-

:, à cet égard, tous les engage-
ns de la Patrie. Chez les Grecs il
it ordonné que *ceux qui avoient*
illi sous les armes, ou qui re-
voient couverts de blessures, fus-
t nourris aux dépens de la
publique. Mais comment cela
:écutoit il? Les anciens Auteurs
nous l'apprennent point : c'est
plainte que forme notre Auteur.
pendant il semble qu'au moyen
n rôle exact, le trésor public
ivoit aisément fournir chaque
née la subsistance aux vieux Sol-
:s. On lit quelque part, dans
:ursius, que les enfans de ceux
i étoient morts dans le combat,
ient nourris aux dépens de la
trie, jusqu'à ce qu'ils fussent en-
:s dans l'adolescence ; alors on
s abandonnoit à eux-mêmes,
ais on leur fournissoit auparavant
ıe armure complette, afin qu'ils
issent entrer sur le champ au ser-
ce. Il semble, encore une fois,

l'on conçoit aussi que cette
de récompense étoit très-dig
peuple conquérant & maît
monde. Ses vieux Soldats a
s'établir sur les frontières, &
soient dans un repos honora
fruit de leurs exploits. Ma
étoit le sort des blessés ? Si d
premiére campagne de jeu
toyens se trouvoient hors de
bat, que devenoient-ils &
ment la République s'inté
elle à leur fortune ? *C'est*
nous ignorons absolument, re
notre Auteur ; & il paroît

vons, dans Juſte Lipſe, quelques nuances d'attention pour les Militaires chargés de bleſſures ; mais, ſur tout ceci, rien de bien analyſé, rien de précis ni d'exact, & l'on peut conclure, qu'à l'exception des Soldats colons qui acquéroient des terres, les autres vétérans étoient aſſez abandonnés chez les Romains.

Sous les Francs, on donna auſſi des poſſeſſions aux Guerriers ; ce furent les *Bénéfices* militaires, qui devinrent bientôt *Saliques*, ſelon M. l'Abbé Pérau, parce que la propriété paſſa des pères aux enfans ; *& c'eſt à cette époque*, continue l'Auteur, qu'*on fixe l'origine des Fiefs*, & quelquefois même *celle de la Nobleſſe.* Sur ces grandes queſtions de la matière féodale & des Seigneuries, il ne faut point prononcer juſqu'à ce que M. Bouquet nous ait pleinement éclaircis & éclairés dans ſon *Droit public de*

France, Ouvrage qui est sur le métier & dont nous desirons fort le succès. On a pû en voir l'idée & l'ébauche dans nos Mémoires de Septembre & d'Octobre.

Le systême des Seigneuries & des Fiefs n'étoit point trop défavorable aux vieux Soldats. Chaque Seigneur menoit son monde à la guerre, & à la fin d'une campagne cette espèce de famille retournoit aux foyers de ses pères, y trouvoit des secours & de l'appui. On conçoit que ces ressources étoient encore plus présentes, plus faciles & plus commodes sur les terres des Seigneurs Ecclesiastiques, des Abbés sur-tout, que la douceur de leur gouvernement & l'étenduë de leurs maisons rendoient plus propres à consoler la vieillesse des pauvres Soldats.

Mais, peu-à-peu, nos Rois recouvrerent les diverses parties de leur domaine; ils reprirent l'auto-

é dont la foiblesse du Gouverne-
ent avoit laissé dissiper les plus
aux droits ; ils devinrent plus
aîtres, & disposerent d'un plus
and nombre de troupes : diffi-
lté par conséquent de pourvoir
l'état des Militaires congédiés.
ir le Monarque ne pouvant veiller
ec autant d'application sur tous
s besoins de ceux qui l'avoient
rvi, que les Seigneurs particu-
rs pouvoient s'intéresser à leurs
assaux ; il arrivoit que les gens de
ierre, hors de combat, erroient
ns asyle, sans secours, & pou-
oient se rendre redoutables aux
toyens. Il nous semble que cette
erniére considération touchoit
issi l'Empereur Auguste, & qu'elle
ii servit de motif pour établir des
écompenses en faveur des Soldats
u'on appelloit *Emerites*. Ce trait
st quelque part dans l'Histoire
omaine.

Nos Rois n'imaginerent rien de

mieux, pour leurs anciens Serviteurs & Soldats, que de les placer dans des Monaſtères ſous le nom d'*Oblats*. Ils s'occupoient là des bas-offices de la maiſon; ils ſe rendoient utiles, non en Militaires, mais en domeſtiques forcés: eſpèce de condition qui devoit entraîner beaucoup d'abus, tant du côté de ces ſurnuméraires que de la part des Communautés qui les entretenoient. On connut les inconvéniens; mais la difficulté d'y remédier ſoûtint long-temps cet uſage, & il ſubſiſtoit encore dans les premiéres années du Regne de Louis XIV.

Il faudroit voir, dans le Diſcours très-curieux de M. l'Abbé Pérau, toutes les tentatives qu'on imagina pour ſoulager les Militaires vétérans ſans les réduire à la néceſſité de vivre dans des Monaſtères: on conçut à diverſes repriſes le projet de faire des établiſ-

femens fixes & séparés ; d'élever à la bravoure & au zèle des gens de guerre, un Hôtel qui leur servît d'asyle, & qui honorât l'humanité du Souverain. Mais cette œuvre immortelle étoit réservée à Louis le Grand. Ce Prince réunit en sa personne tous les avantages propres aux grandes choses, la puissance, la volonté, le temps. Il put avec les ressources de son peuple, de son génie, de la durée de son regne, commencer & consommer des établissemens en tout genre de beauté, de grandeur & d'utilité.

L'Hôtel Royal des Invalides est, sans contredit, un des plus dignes de ce grand Roi. En 1671, on jetta les fondemens de ce superbe Edifice ; & au mois d'Avril 1674, le Roi s'en déclara *Protecteur* & *Conservateur*. Comme il y a, dans ce Volume, une *Description* destinée à faire connoître tous les

détails de l'Hôtel des Inva
M. l'Abbé Pérau ne nous
tient, dans le reste de son Dis
que des moyens qui furen
par le feu Roi pour la constru
l'entretien, la discipline de
Royale Maison. A quoi l'A
ajoûte l'Histoire des augn
tions qu'on y a faites dept
ou sept ans, en faveur des Of
de grades supérieurs tels que
tenants-Colonels, Comman
de Bataillon & Capitaines.
aux soins d'un Ministre plein
tention & de zèle pour tout
concerne les gens de Guerre,
est redevable de l'élévation
nouveau Bâtiment.

La Description historiq
l'Hôtel des Invalides est un
ceau qu'il faut lire dans l'Ou
même, en suivant aussi les
ches gravées qui représente
yeux toutes les parties de ce
Edifice. Voici cependant un

:e générale de l'expoſition vaſte
circonſtanciée que nous donne
Auteur.

L'Hôtel des Invalides occupe,
ns ſon enceinte & dans ſes de-
ors, un terrein d'environ cent
x arpens. Le Bâtiment eſt pré-
dé d'une avant-cour très-vaſte,
du bord de la rivière à cette
ant-cour s'étend une magnifique
planade, ouvrage de ces der-
ers temps & très-digne d'annon-
r l'édifice qui ſe préſente en face.
out eſt militaire dans cet Hôtel:
Artillerie de l'Avant-cour; les
rophées d'armes placés ſur les pa-
llons d'entrée & juſques ſur les
carnes des toits; les Statues de
ars & de Minerve aſſiſes aux
eux côtés de la porte principale;
s Corps de Garde multipliés, les
entinelles répandues par-tout, le
rvice militaire auſſi journalier &
uſſi exact que dans une Ville de
uerre; les Peintures de l'inté-

tieur de l'Hôtel repréſentant des batailles, des priſes de Villes &c. tout offre aux yeux l'image de la guerre, dans un ſéjour qui n'en eſt pas moins deſtiné au repos & à la paix.

Il eſt plus ſpécialement encore l'aſyle de la vertu & de la piété. L'Egliſe de cet Hôtel inſpire l'eſtime de la Religion, & le goût de la prière. C'eſt un chef-d'œuvre de l'Art & la merveille de Paris. On ſçait qu'elle eſt comme diviſée en deux parties, dont l'une ſert aux divins Offices & aux cérémonies de la Religion; l'autre qu'on appelle l'*Egliſe du Dôme*, n'eſt que comme une décoration & une magnificence propre à manifeſter les richeſſes & la libéralité d'un grand Roi. On peut dire même que le principal ou l'unique défaut qu'il ſoit poſſible de reprocher à ce grand morceau d'Architecture, c'eſt de n'être qu'un hors-d'œuvre,

& de ne pas former un beau tout avec l'Eglise principale. Du reste, tous les Arts se sont épuisés pour ce monument, & toutes les Descriptions de Paris en détaillent les ornemens avec complaisance.

M. l'Abbé Pérau n'oublie ni les caractères de ces beaux ouvrages Statuës, Tableaux, Bas-Reliefs &c. ni les actions qu'ils représentent, ni les noms des Artistes qu'on a mis en œuvre. » Mais, *ajoûte-t-il*, » quelles que soient les richesses » que les Arts réunis étalent en » tout genre dans l'auguste Monu- » ment dont on vient de faire la » description, il y a cependant » encore un objet bien plus digne » d'admiration & de respect pour » quiconque est pénétré des gran- » des vérités de la Religion. Il » n'est presque point de momens » dans la journée où l'on ne voye » un certain nombre de braves Mi-

» litaires qui habitent cette maison,
» prosternés au pied des Autels,
» répandre leurs cœurs en présence
» du Dieu des Armées, le remer-
» cier des périls d'où il les a tirés,
» expier par la prière & par la
» pénitence les fautes commises
» durant le cours d'une vie passée
» dans la dissipation & le tumulte
» des armes : spectacle touchant
» qui a quelquefois eu le même
» effet qu'ont produit les grands
» exemples d'austérité de la Trappe
» & de Sept-fonts sur quelques-
» uns de ceux que la simple curio-
» sité avoit conduits dans ces Re-
» traites sacrées. « Cette observa-
» tion est très-vraie & très-bien placée. L'Eglise des Invalides ressemble au saint Tabernacle de l'alliance qui résidoit jour & nuit dans le camp d'Israël ; mais nos vieux Militaires ont bien plus de foi & de piété que ces Israëlites toujours comblés des bienfaits du Seigneur ;

& preſque toujours coupables d'ingratitude.

Nous ne voudrions pas finir cette Analyſe ſans tenir compte d'une autre obſervation qui termine l'ouvrage de notre Auteur. C'eſt que quand le Roi vient à l'Hôtel, les Invalides ſeuls gardent ſa Perſonne ſacrée. En entrant dans les premiéres cours, le Service de la Garde ordinaire ceſſe, & ſe trouve remplacé par celui des Compagnies de l'Hôtel. » Cela fut » ainſi décidé dès les premiers » temps que Louis XIV. alla voir » les Invalides. Les Soldats qui » vouloient, à l'envi les uns des » autres, voir de près ce grand » Prince, ſe jetterent en trop gran» de foule devant Sa Majeſté. La » Garde, pour éviter cette confu» ſion, les repouſſa un peu bruſ» quement; ce qui leur fut très» ſenſible. Le Roi s'en étant apper» çu, ordonna à ſes Gardes d'agir

» *en sûreté au milieu d'eux*
» *Depuis ce temps*, est-il di
» les Registres de la Maiso
» *Gardes du Corps n'ont*
» *garni dans l'Hôtel, le Roi s*
» *toujours confié à la Garde*
» *Invalides dès qu'il y est e*
L'Auteur ajoûte d'autres exe
du même usage ; & il ra
qu'en 1743 M. le Dauphin
venu visiter l'Hôtel, on paru
oublié, durant quelques mo
le privilège des Invalides. On
les Gardes Suisses aux ave

urerent auprès de sa Personne
:compagnerent par-tout. On
t autour de lui *l'Etat Major
dé du Prévôt de l'Hôtel, de
mt & de six Gardes de la
ité, & suivi de deux Lieute-
de la Compagnie des Fusi-
armés de fusils, & de vingt
iers qui servirent de Gardes
int toute la marche.* Après sa
, M. le Dauphin *monta en
sse dans la Cour Royale où ses
ages l'attendoient avec les
les du Corps.*

ous renvoyons à tout l'Ou-
: de M. l'Abbé Pérau, & aux
:hes dont il est suivi. Ceux qui
: point vû l'Hôtel des Invali-
pourront s'en former une idée
précise d'après ces expositions
s planches. Ceux qui se sont
vés à portée de voir ce grand
:e, avoüeront qu'on l'a repré-
: tel qu'il est, & apprendront
re à le connoître, parce que

notre Auteur entre dans des détai
qu'un coup-d'œil rapide ne peu
jamais saisir.

ARTICLE CXXVI.

***NOUVEL ÉCLAIRCISSEMENT** sur le célèbr Oracle d'Isaïe, Chap. VII ℣. 14, 15, 16.* Ecce virgo concipiet & pariet filium, &c. *Suite de l'Article CXXI. au mois de Novembre.*

POUR bien juger du vrai sens de ce texte, & en reconnoître les véritables objets, après s'être rappellé ce qu'on a observé sur les explications de cet oracle que l'on a exposées ; qu'on se souvienne à présent que le Prophète a pressé le Roi Achaz de demander au Seigneur Dieu un signe tel qu'il le voudroit, pour garantir l'effet des

assûrance

ınces prophétiques propres à
er les frayeurs du Roi. Ce
en rappelle naturellement un
; sçavoir, que la derniére des
lesses distinctes & bien intér-
ıtes pour le Royaume de Juda,
fait le Prophète, avant qu'il
de donner de la part de Dieu,
ne qu'on demandera, c'est que
ibu d'Ephraim ou le Royaume
aël, dont cette Tribu fait la
cipale force, ne sera plus un
le dans soixante-cinq ans, (de
que maniére que l'on doive
ndre & compter ce nombre
ıées, ce que nous n'examinons
t ici.) Et c'est-ce que l'on va
garantir.
u'on se souvienne encore, que
oi n'ayant pas osé demander
gne qu'on offroit de donner
les pas des hommes, ou *au-*
ts de leur tête, le Prophète
gné, après les reproches que
itoient le faux respect & la

défiance du Roi, ajoûte enfin que le *Seigneur donnera* donc *un ſigne de lui-même*, ce ſigne qu'on n'oſe demander. Alors on imagine aiſément qu'on aura un ſigne qui ſurprendra tout le monde, ſoit par la nature même du ſigne, ſoit par l'étonnant objet qu'il aura & qu'il annoncera, en même temps qu'il garantira l'effet des promeſſes faites par le Prophète immédiatement avant qu'il offrît ce ſigne. Et tel eſt en effet le ſigne que l'on va commencer à mettre ſous les yeux: ſigne déja préſent pour Achaz, & qui doit avoir d'étonnantes ſuites, dont Achaz même & preſque tous ſes ſujets ſeront bientôt témoins: mais ſigne ſur-tout qui annonce, pour des temps plus éloignés, la plus grande & la plus intéreſſante merveille.

Qu'on ſe ſouvienne de plus, que le Prophète a eu ordre du Seigneur d'aller à la rencontre du Roi, &

de conduire avec lui ſon fils ; & ce qu'il y a de bien ſingulier, c'eſt la premiére fois que, dans les Prophéties d'Iſaie on faſſe mention de ce fils & de ſon nom ; enſorte qu'il ſemble qu'on n'ait eu en vuë d'en parler très-ſuccinctement qu'autant que cela nous eſt abſolument néceſſaire pour parvenir à la connoiſſance de ce qui doit ſe paſſer devant Achaz. Ce fils a été donné en ſigne des deſſeins de Dieu. C'eſt depuis la naiſſance des enfans que le Prophète eut encore après celui-ci, qu'il dit au Chap. 8e : *Moi & mes enfans que le Seigneur m'a donnés en ſigne.* Le nom de celui dont il s'agit ici (VII, 3.) *eſt Scear Jaſub*, ou *qui derelictus eſt Jaſub*, ſi on lit ce nom rendu à moitié de l'Hébreu en Latin, comme il le paroît dans la Vulgate : ce qui ſignifie, *derelictus revertetur*, ou *reliquiæ revertentur*, ou *reſiduum convertetur*, *revertetur*, *reſtitue-*

tur, salvabitur : CE *qui reste, ou celui qui reste, sera ramené, réta-bli, sauvé.*

Après cela quelle difficulté trouvera-t-on à entendre l'oracle dont il s'agit, de ce fils même d'Isaïe donné au Roi Achaz par le Prophète pour le signe présent, & du fruit admirable d'une virginité féconde, évènement réservé à ce terme que l'Ecriture appelle la plénitude des temps; & de la ruine prochaine du Royaume d'Israel?

Premiérement, le mot *ecce* le designe & le montre ce signe présent. Secondement, la promesse qui a précédé immédiatement de *donner un signe ;* l'absence & l'éloignement manifeste de la chose réellement annoncée, font sentir, à n'en pouvoir douter, à tous ceux qui voient & entendent le Prophète, que l'on ne parle que du signe présent du grand évènement réservé aux siècles à venir, quand

on dit : *Ecce Virgo concipiet & pariet, &c.* En ſorte que l'on n'a plus de peine à reconnoître que le ſens de ce paſſage déterminé par les circonſtances, & par tout le diſcours précedent, eſt celui-ci : *Cet enfant que vous voyez eſt le ſigne préſent de la Vierge qui doit concevoir, ou du fils qui doit naître de cette Vierge ; & ce fils ſera nommé Emmanuel. Il goûtera le beurre & le miel, &c.*

Vient enſuite, à ſa place naturelle, l'autre partie de l'oracle, où l'on offre la preuve de ce qui eſt contenu dans la premiére partie : preuve annoncée par cette liaiſon, *quia*, dont on ne ſçait quel peut être le ſens, ſi elle n'eſt employée en effet pour amener cette preuve ; & c'eſt dans cette autre partie de l'oracle que ſe trouve en même temps le ſigne que l'on a promis de la ruine d'Iſraël ; comme ſi le Prophète diſoit : *Voici à quoi vous*

guères comprendre qu'un
de temps bien court) *la t*
vous détestez aura perdu s
Rois. Si l'on veut bien y f
tention, on verra que tout
s'accorder en faveur de cett
cation.

1°. On voit ici, & on n
que dans cette expofition
fert cet enfant d'Ifaïe qu
gneur lui a dit expreffér
conduire avec lui à la re
du Roi : ce qui n'étoit f
pas prefcrit inutilement.
en même temps, & on
d'une manière bien fatis

tetur, *ſalvabitur:* ce qui reſte ſera *rétabli*, ou *ramené*, ou *ſauvé*. Ce qui convient parfaitement aux effets de la Rédemption, & ce qui les exprime ſi bien dans le langage de l'Ecriture, que ces mêmes termes ſont employés au chap. X, ℣. 22. pour déſigner la rédemption & la délivrance que le Seigneur annonce à ſon peuple. Peut-on rien ſouhaiter qui détermine plus heureuſement la Prophétie au ſens que nous lui donnons? L'enfant dont il s'agit, par le nom qu'il porte, n'eſt-il pas déja un ſigne bien annoncé du Rédempteur & du vrai Meſſie? Et après que le Seigneur a preſcrit encore à ſon père de le conduire devant Achaz, auquel il s'agit de donner les ſignes les plus intéreſſants, cet enfant ne ſeroit-il d'aucun uſage dans ces mémorables circonſtances?

2°. On retrouve ici ce qui juſti-

conçoit & qui enfante. En e
voici dans son signe préfe
le signe du fruit de cette c
féconde, suivant ce que l'o
servé. Le Latin de la Vulg
pond à ces termes : *Voici*
Vierge concevra & enfant
effet, le voici encore cet
ment, dans son signe préfe
voici le signe (ecce) *qu'une*
concevra & enfantera ; Vir
cipiet & pariet &c.

3°. Si l'on voit, dans ce
phétie, deux objets & deu
ces deux sens sont invarial
attachés à des termes dif

ſens qui règne tellement dans tout le Texte, qu'il y eſt toujours ſuppoſé ſans ſe confondre avec le ſecond ſens, qui le rappelle toujöurs auſſi à l'eſprit du Lecteur.

Car lors même que dans la premiére partie de l'oracle il eſt dit du Meſſie, qu'il naîtra d'une Vierge, qu'il ſe nommera Emmanuel &c. cet enfant né d'une Vierge, eſt celui dont le fils d'Iſaïe eſt le ſigne: cet enfant qu'on nommera Emmanuel eſt encore celui dont le fils d'Iſaïe eſt le ſigne : cet enfant qui ſçaura réprouver le mal & choiſir le bien, eſt toujours celui dont le fils d'Iſaïe eſt le ſigne. Enfin le fils d'Iſaïe eſt celui dont on a parlé d'abord en le montrant lui-même, & qu'on ne perd point de vuë dans le reſte du Texte ; enſorte qu'il n'eſt point extraordinaire que la ſeconde partie du Texte ſe rapporte toute au fils d'Iſaïe.

D'ailleurs, il eſt encore à remar-

quer que dans la ſeconde p
Texte on recommence à e
un nominatif, l'*enfant*, (
ce qui ne ſeroit ſûrement
ceſſaire, ſi l'on continuoit
du Meſſie : & ce nominati
eſt exprimé dans l'Hébre
l'article démonſtratif ה, q
très-bien lui donner ce ſe
enfant que je vous montre.
l'oracle entier, dans les circ
ces où il étoit prononcé, n
plus d'ambiguité.

Il eſt encore naturel d'o
ici que le nom *puer*, n
celui qui conviendroit le m
Meſſie que l'on repréſen
l'état d'un enfant venant au
& que le Prophète appelle
parvulus. En effet *parvul*
lens, *infans* ſignifieroien
un nouveau-né.

Cette remarque au reſt
encore mieux au nom Hébr
employé dans cet endroit

ui signifie communément un en-
nt plus avancé & même un ado-
scent ; un jeune homme, & ne
mble pas convenir si bien à un
ouveau-né que les noms ou par-
cipes יונק, ילד, עול, ou עולל,
uoique ce dernier, dans sa plus
aturelle signification, paroisse le
om d'un enfant un peu plus avan-
é, qui peut aller & courir çà & là.
'est ילד que l'Hébreu emploie au
hap. 9ᵃ, pour annoncer le Messie
aissant. *

---

* Il est pourtant vrai que ce nom
נע peut bien être employé pour signi-
er toute espèce d'enfant, & convenir
ar cette raison à l'enfant le plus ten-
re ; & que particuliérement au Livre 1.
e Samuel ou des Rois, c'est à un en-
nt de cette espèce que ce nom est
uvent appliqué. Mais cela n'empêche
as que la remarque qu'on a faite, ne
aroisse avoir quelque fondement dans
e langage & l'usage des saintes Ecri-
ures.

ᵃ Au Chapitre 19 de la Genèse, ỳ. 4, ce

Quoi qu'il en soit, ce qui paroît encore plus singuliérement déterminer ce nom à signifier l'enfant

---

nom נער est pris dans sa propre signification, pour être mis en opposition avec le nom זקן vieillard. Cependant le premier de ces noms ne peut signifier en cet endroit qu'un enfant assez voisin de l'adolescence, quoique l'opposition porte à entendre ce que ce nom peut rappeller de plus éloigné de la vieillesse.

Selon Buxtorfe, en son Dictionnaire, ce nom à considérer son étimologie dans le verbe נער, signifie ce qui est secoué, ou jetté hors du sein de la mère ; surquoi l'Auteur a jugé que ce nom, dans sa premiére origine, a été employé à signifier le plus tendre enfant, un nouveau-né. Cela ne contrediroit pas ce que l'on a observé sur l'usage le plus commun des Ecritures saintes. Mais ne pourroit-on pas dire même, avec plus de fondement, que ce nom rappelle plutôt l'âge où l'on se donne beaucoup de mouvement : ce qui offre en effet le plus juste rapport avec le verbe *secouer* ?

du Prophète plutôt que le Meſſie, c'eſt que ce nom ne paroît pas aſſez relevé pour le Meſſie, & qu'il porte une idée très-reſſemblante à celle que nous rappellent en François ces expreſſions, *garçon, jeune garçon, petit garçon*; enſorte que l'Hébreu appelle ſouvent ainſi un enfant ou jeune homme de condition ſervile.

Mais ce qui ſuit ſur tout, ne paroît en aucune façon pouvoir s'entendre du Meſſie. Car premiérement, on ne peut dire en aucun bon ſens de ce Dieu-homme: *Avant qu'il ſçache diſcerner le bien du mal*; ſoit qu'on le conſidère après ſa naiſſance, ſoit que l'on ait égard au temps qui a bien précédé ſa naiſſance ſelon la chair, mais qui n'étoit pas antérieur à ſa divine perſonne: Il n'en eſt pas de ces paroles comme de celles qui ont précédé dans la premiére partie de l'oracle: *Il mangera le beurre*

& le miel, afin qu'il fasse le discernement du bien & du mal. Celles-ci ne peuvent être prises que dans un sens figuré, soit qu'on parle du Messie, soit qu'on les applique à quelqu'autre sujet, & le sens de ce langage figuré peut très-bien se réduire à celui-ci : *Il aura tout ce qu'il faut pour faire le discernement du bien & du mal.* Au contraire les autres paroles observées dans la seconde partie de la Prophétie, ne prèsentent que le sens simple & naturel des termes sans aucune figure ; & cet unique sens paroît tout-à-fait indigne du Messie.

D'ailleurs, comment & en quel sens le Prophète auroit-il pû dire, s'il s'agissoit du Messie, qu'avant son avènement, ou un certain progrès de ses années, les Royaumes ennemis d'Achaz perdroient leurs deux Rois ? Suivant le cours naturel des choses, dans cet intervalle

le temps, ces Royaumes pourroient perdre plus de cinquante Rois. Si l'on ne veut entendre ces paroles que dans un ſens tout myſtique, de l'Idolâtrie & du Judaïſme qui devoient être abolis ; 1° cela ne devoit arriver qu'après la mort du Meſſie, & non avant ſon avènement, ou un certain temps de ſa vie. 2° Cela n'étoit plus particulier aux ennemis d'Achaz & à la terre qu'il haïſſoit, ou qui cauſoit ſa frayeur ; & c'étoit manifeſtement le tromper que de lui parler dans ce ſens qu'il ne pouvoit deviner ; c'étoit ne lui rien offrir de ce qu'on lui avoit annoncé pour le raſſurer ſur ſes inquiétudes. Ainſi tout ſemble d'accord pour exclure ce ſens, & admettre celui que nous donnons, & à cette partie de la Prophétie, & à la Prophétie entière.

Après cela il paroît que les difficultés qui reſtent encore à faire,

quand on admet cette expli
ne sont pas bien embarrassa
ce sont même des difficulté
ne les fuirons point.

On remarquera peut-êtr
près tout, dans cette expli
le Prophète ne donne point
de signe présent vraiment
à rassûrer Achaz. Le fils
phète n'est que le signe du
qui doit naître d'une Vierg
n'est que dans quelque temp
verra les deux Rois, ennen
chaz, enlevés à leur Royau

Mais 1° il ne s'agit pas
pour entendre la Prophét
son vrai sens, de ce que p
haiter Achaz, qui avoit
à voir le signe qu'on lui
que du signe que le Prophète
lement offert, après avo
prédit la ruine d'Israël da
xante-cinq ans. Ce signe, s
encore présent, en ce qu'il
avoir de propre à bien assûre

nement signifié, pouvoit être très-prochain, & se faire reconnoître avant que le fils d'Isaïe eût atteint l'âge de discrétion : & c'est ce que promet le Prophète.

2°. Ce que le Prophète annonce d'une Vierge féconde, dut paroître si singulier & si admirable, joint encore à l'idée qu'on avoit du Prophète & de ses paroles, & à tout ce que pouvoit rappeller la présence & le nom de son fils destiné à faire espérer un Rédempteur, que cette promesse dès ce moment ne pouvoit manquer de paroître inspirée, & par-là toute propre à confirmer ce que l'on souhaitoit ; sur-tout quand on voyoit encore le Prophète offrir pour garant de tout ce qu'il annonçoit, des évènemens très-prochains, & tout opposés à ce que l'on avoit sujet de craindre.

Mais pourquoi, dira-t-on peut-être, parler ici du Messie & de sa Mère ; puisque cet évènement étoit

phete prévoyoit
grands effets de
Dieu, & de ses ac
tions pour les hon
2°. Cela paroît
nir, quand on fai
le même enfant c
comme le signe
prochains, étoit c
gneur avoit déja d
signe du Rédempt
que le rappelloit so
Enfin ce n'est pas
tion bien particulié
phète prépare les
différence de tem
adresse la parole no

que cette explication ſe rapproche bien de celle qui applique toute la Prophétie à quelque figure du Meſſie né d'une Vierge ; puiſque, comme on l'a obſervé, le fils d'Iſaïe, ſigne de cet évènement, eſt le ſujet que rappelle tout le texte, & l'objet du premier ſens régnant dans tout l'oracle.

Il eſt vrai que le fils d'Iſaïe eſt l'objet du premier ſens, de ce ſens ſuppoſé dans tout l'oracle, & que l'on peut appeller par cette raiſon le ſens dominant du Texte entier. Mais il n'eſt nullement l'objet du ſecond ſens ſubordonné au premier. Il n'eſt point l'*Emmanuel* qui ſçaura réprouver le mal & choiſir le bien ; & par la même raiſon, il n'eſt point celui dont il s'agit encore au Chap. 8 & 9, qui doit domter les Nations, qui ſera nommé l'*Admirable*, l'Auteur du conſeil, &c.

Enfin, non-ſeulement la Pro-

phétie, priſe en ſon e
quelque ſens que ce
point littéralement acc
le fils d'Iſaie, ſuivant
cation ; mais la parti
complie littéralement
d'Iſaïe, n'auroit plus
pliſſement littéral, ſi
venoit au monde, c
annoncé ; parce que l
qui n'eſt donné que
ſigne & un ſigne vrai
ne ſeroit plus un ſigne
alors qu'un ſigne fa
peur.

Ainſi l'avènement
reſte toujours néceſſai
compliſſement littéra
phétie, & même de
parties de la Prophétie
je puis défier le Juif,
tre que ce ſoit, de
l'accompliſſement de
s'il ne reconnoît Jeſ
fils d'une Vierge, de

excellence : ce qui auroit toujours lieu, quand le Juif prétendroit qu'il ne peut être certain que Marie, Mère de Jesus, ait allié les priviléges de la virginité & de la fécondité ; parce qu'il est du moins sûr qu'elle est la seule à qui cela puisse convenir, la seule qui soit donnée pour Vierge & Mère, & dont cette admirable prérogative soit établie sur des témoignages qui portent les plus brillants caractères de la vérité & de la divinité.

Et il faut remarquer encore ici que cette preuve seroit toujours victorieuse, quand on prétendroit que le nom העלמה ne signifieroit que celle qui paroît vierge, qui en fait profession, qui est réputée telle. En effet, & cette observation est celle d'un habile Ecclésiastique du Diocèse de Bourges, Marie, Mère du Messie, est la seule que l'on ait jamais regardée comme vierge & mère tout ensemble. C'est

donc la seule qui ait ce qu
pour être l'objet de l'oracle,
puisse être la Mère du Mess
si cela est, il faut croire l'
gile & le témoignage Aposto
qui assûrent sa parfaite virgin

N'opposeroit-on point à pr
à cette explication, que l'*Emma*
de cette Prophétie devoit être a
appellé dès le temps d'Achaz ; pa
que le verbe Hebraïque a le se
de celui-ci, *vocabis*, *vous l'appe
lerez* : ce qui sembloit apprendr
à Achaz même & à ses contempo
rains, comment ils devoient appel
ler celui qu'on leur annonçoit ?
Mais on conviendra aisément que
cette remarque ne fonde pas une
difficulté. Cette manière de parler
peut très-bien signifier la même
chose que celle qui est employée
dans la Vulgate : *Vocabitur*, *il sera
appellé*.

D'ailleurs, que ceci, bien-loin de
fonder une vraie difficulté, donne

ieu à une téflexion bien digne du ujet ! Dès le temps d'Achaz, l'Emmanuel dont il s'agit, ne pouvoit-il pas être vraiment appellé, *Deus nobiscum*, *Dieu avec nous*, Dieu de toute éternité ?

Enfin on dira peut-être que le fils d'Isaïe ne peut guères être donné comme une figure de la Vierge féconde, & que cela ne pouvoit bien convenir qu'à une de ces filles ou de ces femmes choisies que l'Histoire sacrée nous fait connoître.

Mais 1° qu'est-ce qui promet dans tout cet endroit une figure de la Vierge Mère ? Un signe n'est pas toujours une figure, & l'on n'a annoncé qu'un signe. D'ailleurs, on ne pense peut-être pas que faire une semblable objection, c'est se plaindre, en quelque sorte, d'une attention des plus propres à contribuer à la clarté de l'oracle. Le signe que montroit Isaïe, par la raison

même que c'étoit un en
sexe différent, ne pouvoit
que pour le signe, & nu
pour celle qui étoit en effe
fiée ou annoncée.

2°. Si l'on veut trouv
figure dans ce signe, ne
pas être satisfait d'une fi
Messie, qui doit naître de
ge, quoique la qualité de
de sa Mère ne soit point pa
rement figurée? Or est-il qu
plus propre à être figure du
que ce fils d'Isaïe connu
nom qui signifie si bien le
de la rédemption, & le pass
frayeurs & des misères de l
vité, à la liberté & aux d
de la paix?

De plus enfin, outre ce
pelle déja l'innocence d'un
enfant qui peut bien être
pour l'image d'une chaste
il ne faut pas oublier que c
malgré toute sa foiblesse,

rien en lui qui le fasse redou-
:st cependant établi comme le
le deux Rois ; ensorte qu'un
·ès peu considèrable de ses
:s doit amener le terme de
leurs efforts conjurés, & de
rie. N'est-il donc pas aisé d'ap-
:voir, dans les caractères d'un
it si singulier, une admirable
e de celle qui, sans aucune des
sitions naturelles à concevoir
:nfanter, doit être mère d'un
& de ce fils qui triomphera
uissances de la terre & de tous
fforts de la gentilité & de l'Is-
te indocile ?
ue de force donc, que de jour
: magnificence dans cette expli-
on d'un oracle, qui paroît, dans
e autre manière de l'entendre,
scur & si embarrassant!
e n'est pas tout cependant, &
ıanque encore un trait à la
ıté & à la perfection de la
re, qui auroit prévenu toute

reſſentir les humiliations
douleurs, ſi ce n'eſt dans l
qu'elle eut aux douleurs & a
miliations du Rédempteur,
ce que lui coûta un ſacrifice
avoit déja été figuré par le p
néreux effort du courage viri
béiſſance héroïque d'un père
Mais ne pourra-t-on pas fai
autre difficulté, & demand
moins s'il eſt bien vrai que le
Rois, dont il s'agit dans la
phétie, aient péri dans le
intervalle que deſigne cette

ı ſur ce point qui combatte l'ex-
:ation de l'oracle que l'on a
mée. Le concours des autres
nemens dont on a une connoiſ-
:e certaine & diſtincte, la fé-
ıdité d'une Vierge, le fils qu'elle
ıne au monde, ſes qualités, ſa
tination, ſuffiroient bien pour
antir qu'un évènement moins
ınu n'a pas manqué à l'accom-
ſement de cette Prophétie.
fin de tout ce qui eſt venu à
:re connoiſſance, il n'y a rien
. n'y faſſe reconnoître un véri-
le & divin témoignage. Voilà
que l'on avoit en vuë de faire
.r dans cette expoſition, ſuivant
ıuelle il nous paroît que dans le
xte ſacré tout vient à ſa place
:urelle; aucune des circonſtan-
; notables n'eſt inutile; le paſ-
ge d'une partie du Texte à l'autre
: amené par une liaiſon qui ſans
la ne ſert qu'à embarraſſer; cha-
ıe terme a ſon ſens ſpécial &

diſtinct qu'il conſerve toujours ; les ſens différens ſe ſuivent & s'accordent ſans confuſion ; les évènemens qui ont rapport au temps où l'on parle, ſont bien annoncés ; les évènemens bien plus intéreſſans, quoique beaucoup plus éloignés, ſont rappellés à propos ; de plus enfin la vraie ſignification des termes, garantie par les plus sûres autorités, eſt ſoigneuſement conſervée, de manière à faire reconnoître la liaiſon néceſſaire de ce divin témoignage, avec le grand objet de la Foi Chrétienne, & à mettre cet auguſte myſtère ſous le plus beau jour de la Prophétie.

Mais il eſt bien juſte de faire ici une attention particuliére à un des avantages de cette explication, qui ſemble être du plus grand prix ; c'eſt qu'elle fait tomber tout-à-fait cette objection des Juifs, qui ſemble avoir tant de force contre les autres manières d'expoſer cette Prophétie. Si cet oracle, diſent-

ils, ne doit s'entendre que d'une véritable Vierge, qui ſoit en même temps Mère du Meſſie, c'eſt donc ce grand évènement qui eſt donné à ceux qui ne doivent jamais le voir, pour ſigne & pour preuve de ce que l'on promettoit & de ce qui devoit arriver au temps même d'Achaz, pluſieurs ſiècles avant que ce célèbre ſigne dût paroître : or cela eſt-il concevable ? La difficulté eſt ſans doute des plus fortes, mais elle diſparoît entièrement ici ; puiſque ce n'eſt point proprement ce grand évènement du Meſſie qui doit naître d'une Vierge, mais le ſigne de ce grand évènement, que l'on donne auſſi pour le ſigne des évènemens que l'on faiſoit eſpérer à Achaz.

Au reſte ce qu'il y a de neuf dans cette manière d'expoſer une Prophétie, qui a exercé tant d'hommes, dont nous révérons le ſçavoir & les lumières, ce ne ſont ni les circonſtances que l'on peut rap-

espèce d'édifice, sur-tout a
droits qui en facilitent la ré
& les rend propres à entr
un même plan. On reco
aisément que de toutes les
vations qui entrent dans cett
sition, il n'y en a aucune q
été admise, chacune sépar
dans les expositions que n
données les Pères & les pl
Interprètes; & le tout est sû
dirigé au but qu'ils se propo
qui est d'assûrer à notre sai
ligion l'avantage d'un de

nouveau jour sur cette matière. Elles auront sur-tout pour objet de faire bien reconnoître tout l'éclat du signe offert par le Prophète dans la personne de son fils, & l'assûrance parfaite que devoit donner ce signe, touchant l'accomplissement entier de la Prophétie, dans le moment même où les évènemens prédits venoient d'être annoncés.

ARTICLE CXXVII.

***MÉMOIRES SUR LA NATURE** sensible & irritable des parties du corps animal.* Par M. Alb. de Haller, Président de la Société Royale des Sciences de Gottingue, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Londres, Berlin, &c. *Tome premier, contenant une seconde Edition, corrigée de la Dissertation sur l'irritabilité, suivie de l'exposé synthétique des faits, tiré d'un grand nombre d'expériences faites par l'Auteur.* A Lau-

ſanne, chez Marc-Michel B
quet, & ſe vend à Paris c
Durand & chez Guillyn.
lume *in*-12. pages 399, ſan
comprendre le Diſcours préli
naire de 48 pag. M. DCC. L

LA Science de l'œconomie an male eſt peut-être la Scien qu'on a cultivée le plus aſſidumen & où l'on a avancé le plus lentement : ce n'eſt même qu'à force d'erreurs & d'écarts qu'on y eſt parvenu à quelque choſe de certain. Dans cette route, la ſpéculation eſt preſque toujours le guide le plus infidèle : les expériences même ſont ſi équivoques, les obſervations ſi fléxibles, que tous les préjugés en tirent un égal avantage : les opérations ſe font avec des organes & des outils ſi imparfaits, ou même ſi défectueux qu'on a moins de ſûretés à en eſpérer que d'illuſions à en craindre. Ces illuſions ſont le germe de preſque

tous les systêmes qu'on voit éclore. Les plus grands Maîtres, après avoir enfanté ou adopté ces systêmes, en forment un Corps de doctrine pour les Ecoles. Il faut avoir un génie bien libre, & une ame bien courageuse pour oser s'en défier, & encore plus pour s'en déclarer l'adversaire.

M. de Haller avoit appris de son Maître, M. Boerhaave, que la dure mère est *sensible*, que les tendons *sont très-dangereux à blesser*, & que le périoste est susceptible des plus vives douleurs. Malgré son respect pour des leçons si anciennes, si générales & si autorisées, il les a citées au tribunal de la Nature ; il a osé travailler lui-même en consultant la Nature ; & des réponses qu'il en a reçues, il a fait le fond de deux Mémoires sur *la Nature sensible & irritable des parties du corps animal*, & la division qu'il nous donne de ces

parties, n'eſt que le réſultat de ſes expériences.

Il diſtingue donc, dans le corps humain, deux ſortes de parties: les unes ſont ſuſceptibles de *ſenſibilité* & d'*irritabilité*; les autres n'en ſont pas ſuſceptibles. Les parties *irritables* ſont celles qui deviennent plus courtes, quand un corps étranger les touche un peu fortement; leur *irritabilité* ſe manifeſte par leur contraction. Les parties *ſenſibles* ſont celles qui, étant touchées, tranſmettent à l'ame l'impreſſion de ce toucher. Les parties, qui étant coupées, piquées & brûlées juſqu'à leur entière deſtruction, n'occaſionnent dans l'animal aucun ſigne de douleur, aucun changement dans ſa ſituation, ſont des parties *inſenſibles*. Nous rendons ces définitions avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, parce que M. de Haller nous annonce les expériences où il a ſaiſi la différence de ces parties, *comme*

la source de plusieurs changemens dans la Physiologie, la Pathologie & la Chirurgie, & comme la découverte de plusieurs vérités contraires aux opinions généralement reçues.

On ne sçauroit rien imaginer de mieux que le procédé de M. H. dans la recherche des parties sensibles. » J'ai pris, *dit-il*, des ani-
» maux vivans de différens genres
» & de différens âges : après avoir
» mis à nud la partie que je voulois
» examiner, j'ai attendu que l'ani-
» mal, cessant ses mouvemens &
» ses plaintes, fût dans un état de
» tranquillité ; alors j'ai irrité cette
» partie avec le soufle, la chaleur,
» l'esprit de vin, le scalpel, la pierre
» infernale, l'huile de vitriol, le
» beurre d'antimoine. J'ai examiné
» si, en touchant, en coupant, en
» lacérant cette partie, l'animal
» perdoit sa tranquillité, s'agitoit,
» s'il retiroit la partie blessée ; s'il

» venoit quelque convulsion, ou
» si rien de tout cela n'avoit
» lieu. «

Des expériences sans nombre, faites selon cette méthode, ont convaincu M. de Haller que dans l'homme il n'y a que les nerfs qui soient susceptibles de sentiment; que les parties, qui reçoivent moins de nerfs, ont moins de sensibilité; que l'épiderme, la graisse, le tissu cellulaire & les tendons sont incapables de causer aucune douleur; que les membranes, la dure & la pie-mère, les ligamens, le périoste, le péricrane, les os, la moëlle, la cornée, l'iris, les artères & les veines sont des parties qui n'ont aucune sensibilité, si ce n'est dans les endroits où quelques nerfs traversent leur substance. Ainsi le siège de la sensibilité n'est que dans les nerfs ou dans le cerveau.

Mais est-ce dans les membranes qui enveloppent les nerfs, ou dans la substance médullaire, c'est-à-dire,

eſt-ce dans la pie-mère & ſes prolongemens, ou dans la moëlle & ſes fibres que réſide le véhicule du ſentiment ? M. de Haller le place tout entier dans la ſubſtance médullaire : voici l'expérience dont il ſe prévaut. » J'ai, *dit-il*, mis à » nud la pie-mère, en enlevant une » partie du crane & la dure-mère » correſpondante ; je l'ai touchée » avec du beurre d'antimoine:.... il » s'eſt formé une eſcare, la pie-mère » a été brûlée ſans que l'animal ait » fait la moindre plainte, ait eu la » moindre agitation, ou le plus » petit mouvement convulſif. Dès » que je bleſſois le cerveau, de » quelque façon que je le fiſſe, de » violentes convulſions ſaiſiſſoient » ſur le champ l'animal, & courboient ſon corps en forme d'arc.

Cette ſenſibilité eſt répandue dans toutes les autres parties où ſe propagent les ramifications nerveuſes : ce ſont les nerfs qui la communi-

quent à la peau, aux muſ
l'eſtomach, aux inteſtins
veſſie, aux uretères, à l'ut
la langue, à la rétine, au
aux viſcères, & aux glande
les viſcères & les glandes, r
très-peu de nerfs, ſont très-
ſibles.

Nous ne faiſons qu'énon
principales concluſions où
minent la diſſertation & le
riences de M. de Haller :
énoncé il s'enſuit néceſſai
qu'il n'y a peut-être aucun
cin, aucun Chirurgien, au
vre ſur leur profeſſion, do
faille réformer le langag
idées & les pratiques en fai
thologie.

Mais, *dira-t-on*, s'il faut
la ſenſibilité de tout le genr
braneux, & la concentrer
ſeul genre nerveux, l'irrita
la plèvre ne ſera donc plus
des douleurs aiguës qui ca

nt la pleureſie. De combien d'au-
es maladies faudra-t-il également
:ctifier les notions, & réformer
: traitement? La réponſe de M. de
[aller eſt auſſi étendue & encore
lus ſimple que l'objection. *Je ne
uis*, dit-il, *rapporter que ce que
'ai vû.* Quant à la pleuréſie, il
bſerve, après M. Boerhaave, que
:s douleurs en ſont plus vives dans
inſpiration, où cette membrane
ſt moins tendue, que dans l'ex-
iration où elle l'eſt davantage.
Ce phénomène tourne à ſon avan-
ıge par l'explication qu'il en don-
.e, en diſant que *les nerfs, qui
ont entre les côtes, ſont alors
'ans un état de ſouffrance:* dans
inſpiration ils ſont plus tendus
[ue dans l'expiration; à cet excès
.e tenſion doit répondre un ſur-
croît de douleur. » Il n'y a donc,
*onclut notre ſçavant Auteur à
a fin de la première Section de
ſon premier Mémoire*, » que les

» nerfs de sensibles par eux-mêmes
» & toute leur sensibilité réside
» dans la partie médullaire, qui est
» la substance interne du cerveau,
» à laquelle la pie-mère fournit
» une enveloppe. «

Dans la seconde Section, qui roule sur *l'irritabilité*, M. de Haller établit d'abord que c'est une propriété très-différente de la *sensibilité*. Irrités avec le scalpel, les nerfs ne font entrer en convulsion que les muscles auxquels ils se distribuent, & cette convulsion n'a jamais lieu, quand on irrite les nerfs avec un corrosif. La peau & les membranes nerveuses n'ont aucune irritabilité, quoiqu'elles aient beaucoup de sensibilité. Ainsi ces deux propriétés ne sont point inséparables, ni par conséquent identiques. Quand elles se rencontrent dans la même partie, elles n'y sont pas toujours dans la même proportion. Le cœur, quoique très-peu

ſible , a pour toute eſpèce de
nulus, la plus forte impatience,
qui décèle ſon extrême irrita-
ité : en le touchant dans un
mme *qui a ſes ſens*, on le fait
ıtôt évanouir que ſouffrir. L'ex-
mité d'un nerf, dont on a lié le
nc, devient inſenſible & para-
ique : cette inſenſibilité n'em-
:he pas que le muſcle où ce
:f ſe termine, quoiqu'également
enſible, ne ſe contracte quand
l'irrite. L'irritabilité eſt indé-
ıdante de l'ame & de ſes volon-
, puiſqu'elle ſubſiſte dans une
ıbe coupée qui n'a plus aucun
nmerce avec l'ame. De-là M. de
ıller conclut que la fonction des
rfs, par rapport aux muſcles, ſe
luit peut-être à y porter les im-
:ſſions qui répondent aux volon-
de l'ame, & à augmenter la
ıdance naturelle que les fibres
:ſculaires ont à ſe contracter.
ıis ce que ſes expériences prou-

irritabilite, l'Auteur ci
cevoir un caractère prop
guer deux parties que
mistes confondent si s
fibre celluleuse, & la fi
laire. Le tissu cellulai
plus d'irritabilité que le
la chair morte. Ainsi le
le foye, les reins & la r
composés que du tissu
sont dénués de toute
On doit en dire, autan
mens, du périoste, des
& de toutes les membr
sont que des extensions
celluleuse. Quant aux t
ne sont pas plus irritabl

conduits excrétoires lors même qu'on les irrite le plus fortement, n'en donnent que des ſignes très-foibles. Le cœur, le diaphragme, le ventricule, les inteſtins, le canal thorachique, la veſſie, les ſinus muqueux, l'uterus, les parties naturelles ſont dans l'animal les ſeules parties dont l'irritabilité ſoit bien conſtatée. Ainſi le réſultat de toute cette Diſſertation, c'eſt que, dans le corps humain, il n'y a d'irritable que la fibre muſculaire; que l'irritabilité de cette fibre rèſide plutôt dans ſa *mucoſité gélatineuſe* que dans ſon *élément terreſtre*, & que toutes les parties compoſées de nerfs & de fibres muſculeuſes ſont irritables & ſenſibles.

Mais cette irritabilité n'eſt-elle pas l'élaſticité même? Non, répond M. de Haller : les fibres ſéches & dures ſont les plus élaſtiques & les moins irritables. » L'ir-

» ritabilité eſt plus pe
» vieux ſujets que dans
» quoique les fibres d
» ſoient plus élaſtique
» des enfans. «

Il reſteroit à ſçavoir
être la cauſe des deux
(ſenſibilité & irritabil
fourni la matière de c
ſertations ou Sections
des problêmes que M
n'a point entrepris d
hors de la portée du
microſcope, il ne v
conjectures à hazarde
déterminé qu'il fût à s
il propoſe d'*admettre*
pour une propriété
animal, tout comme
l'attraction & la grav
priétés de la matière
ſans pouvoir en dé
cauſes. Mais il ſe prê
parité qui affoiblit p
comparaiſon : c'eſt q

& la gravité ſont aſſez vivantes & permanentes dans leur ſujet, pour en paroître des propriétés ; au lieu que l'irritabilité des muſcles, comme la ſenſibilité des nerfs, s'éteint trop aiſément, pour qu'on puiſſe la ranger dans la catégorie des propriétés, & l'élever au niveau de l'attraction & de la gravité.

La Diſſertation de M. de Haller ſur l'irritabilité a été attaquée preſque auſſi-tôt que publiée. Parmi ſes adverſaires, les uns lui ont diſputé l'honneur de ſa découverte, les autres en ont combattu la vérité. En faveur des premiers, il a fait l'*hiſtoire* de l'irritabilité, dont il a groſſi ſa Diſſertation ; c'eſt une ſuite raiſonnée de paſſages tirés de différents Auteurs, où on trouve des traces de cette découverte. Dans ce Recueil, M. de Haller ſonge plus à leur aſſurer leurs poſſeſſions qu'à les uſurper, & à s'appuyer de leurs ſuffrages qu'à s'approprier

leurs dépouilles. Quoi qu'il en soit, n'y avoit-il pas dans le monde des idées de vertu attractive avant Newton, & d'équilibre politique avant le Chevalier Temple ? Il n'en falloit pas moins des génies aussi vastes, aussi profonds, & aussi lumineux que ces deux célèbres Ecrivains, pour ramener tout le systême de la nature aux loix de l'attraction, & pour réduire toutes les opérations de la politique aux régles de l'équilibre. Si jamais l'irritabilité acquiert la même étenduë dans la science de l'œconomie animale, & la même influence dans la pratique de la Médecine, elle en sera également redevable à M. de Haller, &, dans sa profession, il sera, comme l'annonce son Traducteur, le créateur d'une nouvelle théorie & d'une nouvelle méthode. Mais l'ériger ainsi, non pas seulement en Réformateur, mais plutôt en Fondateur de son Art,

point trop déprimer ceux
it exercé & qui l'exercent
avec gloire? Si l'on en croit
ot*, la *Pratique de l'irri-*
doit désormais être regar-
nme la base de toute la
ne pratique. Pour l'accré-
us promptement, il auroit
iager davantage nos Méde-
inçois, & ne les pas exclure
la classe des premiers Pra-
de nos jours; n'est-ce pas,
t-il, *dire de tous les temps?*
compte, dans cette classe,
ou sept Docteurs tous étran-
n'en avons-nous donc aucun
droit de partager l'encens
leur prodigue? Au reste la
erte de l'irritabilité, fût-elle
uveauté aussi précieuse qu'on
end, en l'exaltant sans bor-
n risque d'en étendre le do-

* st celui qui a traduit du Latin
ge de M. de Haller.

male. Ce phenomen
fut un principe fecon
utiles ; mais l'excès d
qu'on lui accorda, fut
également feconde en
neftes. En fait de Thé
il eft fouvent auffi
connoître les limites
ferme une vérité, que
qu'elle embraffe.

Les autres adverfair
quent M. de Haller, tr
réponfe à leurs difficult
faits & dans les expéri
rempliffent prefque les
de ce Volume : on en cc
fans y comprendre cell

çavans, dit l'Auteur, *ont toujours vû ce qu'ils vouloient voir, n'ont jamais rien vû qui y fût contraire.* Mais *ce n'est que dans les Romans que les Héros sont toujours victorieux.*

De ces expériences il y en a trente-quatre sur l'insensibilité des tendons; vingt-sept sur celle des ligamens, des capsules, des articulations, & du périoste; treize sur la dure-mère & son insensibilité; quatorze sur celle de la pie-mère; vingt-sept sur le cerveau, & cinquante-sept sur son mouvement; huit sur le sentiment des membranes; quatre sur la sensibilité des viscères; soixante & quatorze sur les phénomenes des nerfs & des muscles; quinze sur les mouvemens de l'iris; vingt-deux sur l'irritabilité des vaisseaux du corps animal; quinze sur la *force contractive* de la vesicule du fiel; vingt-deux sur celle de la vessie

& de l'uretère ; sept sur celle de l'uterus ; quarante-six sur le mouvement péristaltique de l'œsophage & de l'estomach ; soixante & neuf sur l'irritabilité & le mouvement péristaltique des intestins ; quatre-vingt-huit sur le mouvement du cœur. Nous rapportons tous ces détails calculés pour picquer la curiosité de nos sçavans Médecins, & pour les inviter à vérifier ces phénomènes, & à les fonder comme les fondemens d'un systême qui ne doit être ni adopté, ni rejetté trop légèrement. Dans cet examen, ils doivent procéder avec les précautions qu'exige M. de Haller ; elles ne tendent qu'à écarter des accidens étrangers, qui se mêlent ordinairement au phénomène principal, & qui ont fait si long-temps illusion aux Observateurs. C'est ce qui a tant retardé la découverte du systême qu'on nous donne. Il est déja annoncé

par le Traducteur comme une aurore qui va dissiper les ombres & les ténébres, où, depuis si long-temps ; les disciples d'Esculape s'égarent avec sécurité, tâtonnent avec assûrance, & operent avec une confiance aussi meurtrière que présomptueuse.

L'irritabilité a essuyé des assauts d'un autre genre : un Professeur d'Erlang accuse ce systême de *conduire à l'irréligion* ; le Sieur de la Mettrie a voulu en faire la base de son matérialisme. Par-tout M. de Haller reconnoît *l'empire de l'ame* sur la matière ; ses expériences, comme il le prouve, réfutent le *systême impie* du Sieur de la Mettrie aussi-bien que l'imagination de MM. Wytt & Sthal, qui composent l'ame de particules spirituelles semées dans le gluten animal. Pour prêter à l'Auteur qu'il traduit une défense dont il n'a pas besoin, M. Tissot a saisi des

armes qui l'expofent lui-même aux traits qu'il tâche de repouffer. Dire que *les nerfs & le cerveau* font *la fource de toutes nos idées*; que le *moment de l'union de l'ame & du corps n'en eft point un*, que *cette union ne confifte que dans l'intuition que l'ame fait du corps*; qu'elle n'eft *rien moins que continue*; que la recherche *des caufes finales* n'eft que l'objet d'une *vanité* dont *les fruits* font des *chimères*, &c. c'eft donner prife aux Matérialiftes, & leur céder des avantages dont ils ne font que trop capables d'abufer. Nous fommes perfuadés que, fi M. Tiffot étoit auffi verfé dans la Métaphyfique & dans la Théologie que dans la Médecine, il n'auroit pas hazardé des affertions fi contraires aux bonnes intentions dont nous le croyons pénétré. Dans fon difcours préliminaire, il place la *moëlle* dans le Catalogue des parties infenfibles;

laller fixe dans la fibre mé-
: le siége de la sensibilité.
le Dissertateur & son Tra-
nous paroissent difficiles à
r : nous pourrions encore
au Discours quelques ex-
es, comme la 62e, la 67e,
&c.

TICLE CXXVIII.

*DIRES POUR SERVIR
Histoire d'Espagne sous le
ie de Philippe V. Par D.
ent Bacallar y Sanna, Mar-
de Saint-Philippe, Vicomte
uente-Hermosa, du Conseil
a Majesté Catholique, son
id-Ecuyer pour le Royaume
Sardaigne, Gouverneur &
rmateur des Caps de Ca-
i & de la Gallura, Alcayde
Grande-Tour, & Envoyé
raordinaire auprès de la
cembre,* 1756. I 6 iij

République de Gènes. (Quatre Volumes *in*-12.) A Amsterdam, chez Zacharie Chatelain ; & se vendent à Paris, chez Debure l'aîné, & N. Tilliard Libraires. Le prix est de 10 liv. broché. *Suite de l'Article CXXIII. du mois de Novembre.*

EN commençant ce second Extrait des Mémoires de M. de Saint-Philippe, nous ne sommes encore qu'à la quatriéme année du Regne, dont cet Ecrivain nous donne l'Histoire en homme d'Etat. Alors, selon l'Auteur, » le malheur des temps étoit tel que, dès » qu'on n'obtenoit pas du Roi ce » qu'on desiroit, on devenoit aussi- » tôt ennemi du Gouvernement, » & l'on se jettoit dans le parti de » la maison d'Autriche. « Mortifié de n'être pas au nombre des Grands, plus vain encore qu'ambitieux, aussi inquiet & turbule

que disert, & même éloquent, le Comte de Cifuentes exaggéroit la tyrannie & l'ambition des François, exaltoit la douceur du Gouvernement Autrichien, enfloit la puissance des Alliés, & déploroit le triste état où l'Espagne étoit réduite. Il faisoit retentir Grenade & toute la Manche de ses discours séditieux. Le Duc de Montellano, Président du Conseil de Castille, en fit une information juridique: le coupable fut arrêté; mais il sçut échapper à ses Gardes.

La clémence pour les séditieux parut une foiblesse, & n'empêcha pas la Noblesse de se soulever. La rigueur, à laquelle on voulut avoir recours, ne fit pas un meilleur effet, parce que la division des Ministres retardoit toutes les opérations de la Justice. Malgré les oppositions de la Reine d'Espagne, Louis XIV. rappella la Princesse des Ursins *comme sa sujette.* Le

Cardinal d'Eſtrées, de retour en France, l'avoit accuſée de traverſer en Eſpagne les deſſeins de Louis XIV. & l'Abbé d'Eſtrées, encore réſidant à Madrid, s'étoit entendu avec ſon oncle pour appuyer l'accuſation; mais la Princeſſe intercepta ſes lettres & les montra au Roi Philippe V. qui en fut très-mécontent. Il demanda auſſi le rappel de l'Abbé, & il n'eut pas de peine à l'obtenir du Roi ſon ayeul. Ainſi chaſſés les uns par les autres, ſortirent d'Eſpagne en peu de temps le Cardinal, l'Abbé d'Eſtrées, & la Princeſſe des Urſins.

La proſpérité des Alliés, en 1705, les rendit intraitables: leurs diſpoſitions, connues de Philippe V, l'obligeoient à ménager la France, & à complaire en tout au Roi ſon ayeul. La préférence que le jeune Monarque accordoit aux François, augmentoit la haine des Eſpagnols

contre notre Nation. Envers ſes ſujets rebelles, Philippe en uſoit avec une douceur & une modération dont le Duc de Grammont ne s'accommodoit pas. Notre Auteur reproche à cet Ambaſſadeur un *caractère ardent, emporté*, & jaloux de la domination. Comme les principaux Miniſtres déſaprouvoient, avec raiſon, les rigueurs où il vouloit porter le Roi, il les accuſoit, à ſon tour, de manquer de zèle & d'affèction. Le Marquis de Ribas, D. Antoine de Ubilla, entra dans les mêmes vues, eſpérant acquérir par-là un plus grand crédit : mais il ne pût rendre ſuſpecte à Philippe V. la fidelité du Duc de Montellano ; & il perdit lui-même ſes emplois, dont le Roi diſpoſa au gré de ce Duc, ſans conſulter l'Ambaſſadeur de France.

Celui-ci ne s'en oppoſa pas moins vivement au retour de la Princeſſe des Urſins, dont il redou-

toit le crédit supérieur à la Cour de Madrid. Ce retour, sollicité par le Roi & la Reine d'Espagne, fut accordé en France aux prières de Madame de Maintenon, dont la Princesse avoit sçû gagner la faveur. Rétablie dans son emploi & dans toute sa faveur, elle devint contraire au Duc de Montellano qui, persuadé qu'elle étoit trop odieuse aux Espagnols, n'avoit pas crû devoir s'intéresser à son rappel. Ce Seigneur, supplanté par la *Camarera-Mayor*, se démit, malgré le Roi, de la Présidence de Castille, qui fut donnée à D. François Ronquillo, soûtenu de la faveur des François. Ronquillo étoit aussi ferme & aussi équitable que Montellano, sans être aussi doux ni aussi affable. Son caractère sombre étoit trop dur, & sa probité trop rigide, pour plier au gré des François qui l'avoient élevé à la Présidence de Castille. Mais dans les circonstances fâcheu-

ès où se trouvoit Philippe V.
'austérité de ce Ministre ne conve-
roit point à ses affaires : elle avan-
çoit le progrès de la rebellion au
ieu de le retarder.

A leur arrivée en Portugal, les
Anglois tinrent un Conseil de
Guerre fort singulier : les Chefs
de la flotte & des troupes alliées,
le Roi de Portugal & ses Ministres
y assisterent. Il s'agissoit de déci-
der de quel côté on porteroit la
guerre. *Milord Gallowai soûtint
qu'on devoit attaquer le Langue-
doc, où les Calvinistes armés atten-
doient ce secours promis par la
Reine d'Angleterre.* On est effrayé
en lisant dans ces Mémoires l'in-
telligence que les Protestans Fran-
çois entretenoient avec les ennemis
de leur patrie, & la conspiration
qu'ils avoient formée pour leur
livrer des Places, des Provinces
entières, & presque toutes les
Côtes maritimes du Royaume. Le

plan qu'en présenta Gallowai parut si juste & si bien concerté, que son avis entraîna tous les Anglois, les Hollandois, la Reine de Portugal & quelques Ministres de ce Royaume. Voilà donc un fait certain; cependant on ose aujourd'hui nous vanter la fidélité de ces sujets hérétiques, & solliciter dans des Ecrits publics, l'abolition des Loix établies pour contenir leur secte dans le devoir & pour en arrêter la contagion.

Le Prince de Darmstad soûtint qu'*on devoit plutôt faire le siège de Barcelone*, où le nouveau Roi, *disoit-il*, étoit attendu avec la plus vive impatience : il fondoit aussi ce sentiment sur une conjuration *tramée* dans la Ville, & sur le génie des Catalans naturellement *courageux*, *opiniâtres* & séditieux; cet avis, qui étoit dicté par l'Empereur, fut embrassé par l'Archiduc & par tous les Allemans

L'Amirante de Castille avança que l'Andalousie étoit *la meilleure porte pour entrer en Castille*, & pour attaquer *la tête de la Monarchie*; que ce n'étoit pas sur l'Ebre & le Segre, mais sur le Guadalquivir, le Duero, ou le Tage que l'Archiduc devoit s'embarquer, s'il vouloit être bien reçu dans Madrid, & y affermir son thrône. Cet avis, fondé, comme le remarque le Traducteur, sur la disposition intérieure des Espagnols, plut au Roi de Portugal & à la plûpart de ses Ministres. *L'Archiduc*, dit M. le Marquis de Saint Philippe, *l'eût embrassé, si le Prince de Lichtenstein n'eût appuyé le sentiment du Prince de Darmstad.* On ne prit de résolution fixe que dans un second Conseil qui se tint après l'arrivée de l'Amiral Schowel; il y fut arrêté de faire voile vers Barcelone, sans renoncer à la guerre d'Estramadure. Nous ne croyons

pas que nulle part, aussi-bien que dans ces Mémoires, on ait décrit la descente de l'Archiduc en Catalogne, le siege de Barcelone, les ravages, les horreurs & les abominations que commirent, dans les Royaumes de Valence & d'Arragon, les troupes des Alliés & les bandits de Catalogne.

Tandis que les frontières de l'Espagne étoient forcées par des armes étrangères, la Cour étoit en proie à des divisions intestines : une marque d'honneur, accordée au Capitaine des Gardes du Corps, révolta tous les Grands d'Espagne. La proposition faite au Conseil du Cabinet par M. Amelot *, de retirer des Côtes de la Biscaye, les Garnisons Espagnoles, & d'en confier la

* Il étoit Ambassadeur de France, & avoit remplacé le Duc de Grammont que la Princesse des Ursins avoit fait rappeller.

rde aux François, fut une nou-
lle plaie dont les Espagnols se
ignoient comme d'une défiance
urieuse à leur fidélité. Philip-
V. ne doutoit pas de leur zèle;
ris il ne lui étoit pas libre de
fier autant qu'il l'eût voulu; les
ançois y mettoient obstacle: il
oit dans leur dépendance, il ne
uvoit trop les ménager. La Prin-
sse des Ursins n'étoit pas moins
ouse de leur plaire; pour y
ussir, elle n'épargnoit aucun Es-
gnol, & l'innocent ne la trouvoit
s moins infléxible que le coupa-
e. La vérité, sous un Roi qui
imoit, n'osoit paroître quand
e blessoit les François. Ainsi,
on ces Mémoires, nous ven-
ons bien cher à l'Espagne, les
cours que nous lui donnions:
ut-être qu'ici, comme dans quel-
ues autres endroits, M. le Mar-
uis de Saint-Philippe pense &
rle en homme trop prévenu

contre la France. Si l'Espagne eût été abandonnée à la conduite du Roi & de ses sujets fidèles, si elle n'avoit eu que ses propres forces, il ne sçait si les ennemis y eussent porté la guerre; il doute même si elle ne se fût pas mieux défendue par les armes de ses citoyens que par celles des étrangers. C'est-là un problême dont la discussion nous meneroit trop loin pour l'entreprendre.

Dans l'état où étoient les affaires, Philippe avoit besoin d'expédier les ordres les plus prompts : pour les arrêter il eût fallu un ministère unanime, & pour les exécuter des mains sûres & des sujets fidèles. L'infidélité se masquoit à ses yeux avec tant d'artifice, qu'elle se confondoit avec la plus sincére fidélité. Ne pouvant démêler l'une de l'autre, il n'osoit donner sa confiance presque à personne. Quelque sensible que fût à ses Ministres ce

défaut de confiance, il n'ébranloit pas leur fidélité; mais il refroidissoit leur zèle; ils s'intéressoient peu au Gouvernement dont M. Amelot s'étoit emparé : *Il avoit plus de pouvoir que la Princesse des Ursins n'eût voulu lui en laisser. La jalousie du commandement commençoit à l'aiguillonner.* D'ailleurs, selon notre Auteur, en France tout *n'étoit pas déclaré en faveur* de Philippe V. Ainsi les ennemis de ce Monarque l'embarrassoient, en quelque sorte, moins que ses amis.

En Catalogne, au milieu des rebelles qui s'étoient voués à sa cause, l'Archiduc n'étoit pas plus tranquille. Les Anglois & ses autres partisans se portoient aux excès les plus honteux & les plus atroces. Barcelone, en se donnant à ce Prince, s'étoit flattée du sort le plus heureux, & cette Ville se voyoit le théâtre des plus affreux désordres. Il falloit, à l'Archiduc,

dissimuler & tolérer tous ces al minables brigandages ; il fall même, aux citoyens, en dévoi l'amertume sans se plaindre. L Anglois arboroient aussi haut l'é tendart de l'hérésie que celui de l licence. Il n'étoit plus question de privilèges qu'on s'étoit promis du nouveau Roi. L'impiété s'applaudissoit de ses fureurs, & l'impudicité ne rougissoit pas des horreurs les plus inouies. Ce monstrueux libertinage devint funeste aux Anglois, & ruina leurs troupes. Mais les Catalans n'en resterent pas moins opiniâtres & indomptables dans leur révolte.

Le siège de Barcelone entrepris par Philippe V. & levé sur une terreur panique que l'Amiral Lake répandit parmi les Espagnols & les François en abordant avec sa Flotte dans le Port de cette Ville ; la victoire que remporta M. le Maréchal de Berwick sur l'armée des Alliés

dans la plaine d'Almanza ; la révolte de la Sicile qui se livre aux Anglois ; la conjuration formée, découverte & étouffée en Sardaigne ; la prise de Port-Mahon par Lake, tous ces évènemens sont fort connus : mais quelque fraîche qu'en soit l'Histoire, nous ne doutons pas qu'on ne la lise dans ces Mémoires avec la même avidité que si on n'en avoit aucune teinture.

La division alloit toujours en croissant dans le Ministère d'Espagne : M. Amelot y dominoit. Si nous en croyons ces Mémoires, il ne tint pas à ce Ministre que Philippe V. ne repassât en France. Peu jaloux de conserver la Sardaigne, il ne fut pas plus touché de la perte de Naples. Il se ligua avec la Princesse des Ursins contre M. le Duc d'Orléans ; quoiqu'à la tête de l'armée qu'il commandoit en Espagne, ce Prince se fût signalé par des exploits glorieux & par des services

importants. Conformément aux ordres qu'il reçut de France, M. Amelot fit supprimer le Conseil du Cabinet pour en exclure ceux qui s'opposoient à ses avis : le Roi le rétablit bientôt, & en rappella tous les membres, excepté le Duc de Montellano, & le Duc de Saint-Jean, Ministre de la Guerre. Le premier sentit vivement le coup qui lui étoit porté ; il parut se renfermer dans les occupations littéraires : il assembloit, chez lui, plusieurs personnes qui se picquoient de connoissances ; mais, à cette occasion, les affaires publiques faisoient aussi partie de ces entretiens familiers, on y parloit avec beaucoup de liberté contre le Gouvernement. Un jour l'Ambassadeur de France reprocha au Duc de Montellano & au Duc de Montalto le peu de reserve dont ils usoient dans leurs discours, & » ils repliquerent » avec autant de respect pour le Roi

» que de hauteur, que c'étoit une
» preuve de zèle & d'affection, de
» censurer ce qui étoit contraire
» au bien de la Monarchie ; que
» du reste ils pouvoient bien par-
» ler ainsi pour leur propre inté-
» rêt, se voyant embarqués dans
» le même Vaisseau que le Roi,
» lequel étoit prêt à se perdre ;
» ceux qui auroient dû le sauver,
» ne travaillant qu'à le couler à
» fond. «

Philippe V. & le Duc d'Orléans n'étant pas contents l'un de l'autre, le Duc fut rappellé en France. Le Maréchal de Berwick resta Général des François, comme le Comte d'Aguilar l'étoit des Espagnols. Entre ces troupes de Nations différentes, il s'alluma une haine si furieuse, que les unes conspiroient à faire échouer les autres dans les opérations qu'on leur confioit. A la bataille de la Gudina, que les Espagnols gagnerent sur les Portu-

gais & sur les Anglois, l'action ne fut pas conduite avec assez d'ordre pour rendre cette victoire aussi avantageuse qu'elle pouvoit l'être.

Sçachant que le Roi son ayeul consentoit à l'abandonner, Philippe V. *se détacha entièrement de la France*, & se livra aux Espagnols, qui devinrent maîtres du Conseil. Il y en eut cependant qui s'allarmerent de voir l'Espagne seule chargée de soûtenir le thrône du Monarque. M. le Maréchal de Bezons, qui commandoit les François & le Comte d'Aguilar qui commandoit les Espagnols, étant aussi mal ensemble que leurs troupes, le Maréchal fut rappellé en France ; & M. Amelot le suivit. La Princesse des Ursins ne le regretta pas ; elle se retournoit alors du côté des Espagnols, par la crainte d'être entraînée dans la chute des François, dont elle ne conserva en Espagne qu'un petit nombre qui étoient ses

otégés. Elle fit donner au Duc
: Medina-Celi la direction des
faires étrangères. Ce Ministre
oit moins attaché aux intérêts de
n Maître & de sa Nation, qu'il
étoit jaloux de l'augmentation de
n crédit. Philippe V. n'ignoroit
ıs qu'il avoit plus d'ambition que
: zèle ; mais pour gagner les
rands, il crut qu'il étoit à propos
e choisir un Ministre parmi les
rincipaux de cet ordre. Dans
exercice d'un ministère si impor-
ınt, ce Duc se rendit coupable
e plusieurs infidélités : l'Auteur de
es Mémoires découvrit, entre ce
Ministre & le Duc d'Uzeda, des
ıenées secrettes, qui firent man-
uer une entreprise sur la Sardai-
ne, dont le Roi avoit chargé le
lernier. M. le Marquis de Saint-
Philippe en avertit sa Cour : dans
e procès juridique qu'on fit au
Duc de Medina-Celi, il fut déclaré

coupable, transféré à Bordeaux, & enfermé dans le Château.

Mécontent des dispositions que le Marquis de Villadarias & le Prince de Sterclaës avoient faites à la journée d'Almenara, le Roi fit venir en hâte le Marquis de Bai: ce Général ne soûtint pas, en Arragon, la réputation qu'il avoit acquise en Estramadure; il perdit la bataille de Sarragosse. Les Espagnols étoient découragés, on leur laissoit croire qu'on vouloit les sacrifier pour fournir à Philippe V. un prétexte d'abandonner l'Espagne; on n'avoit pas pourvu à leur subsistance comme on l'avoit promis au Roi. Staremberg même étoit persuadé qu'ils se faisoient battre pour remplir les vuës de la Princesse des Ursins, de la Reine & de Louis XIV. Ces vuës étoient de forcer Philippe V. à quitter l'Espagne, & à se contenter de ce qu'on lui offroit en Italie. Le Marquis

ˌint- Philippe atteste la
ces conjectures. L'ar-
ans vivres & sans argent ;
ons se multiplioient ; on
se battre avant qu'elles
is diminué l'armée que
pû faire une bataille.
e si noble & de si ferme
urage & la fidélité des
: on en retrace le glo-
enir dans ces Mémoires.
succomber sous les dis-
leur Roi, ils les répare-
Monarque fut cependant
transporter sa Cour à
d, tandis que l'Archiduc
avec la sienne à Madrid.
étiques qui l'accompa-
souillerent sa marche par
énormes sacrilèges. Dans
une maison où ils avoient
trouva, *dit notre Auteur*,
e, dans lequel ils avoient
ppé quelques Hosties qui
erent de sang ce linge en

» six endroits, & y laisserent la » forme de six Hosties très-bien » empreintes. Ce linge, quoique » lavé plusieurs fois, n'a pas laissé » de conserver cette impression: » nous l'avons vû & baisé respec- » tueusement de nos propres lèvres. » Depuis il a été vû de même de » plusieurs qui retournerent en » Castille avec le Roi, & le Duc » de Montellano le fit laver onze » fois en sa présence, sans qu'il » perdît jamais la vive impression » de ce sang divin. Les témoins » présents à l'ouverture de ce linge, » ont attesté avec serment qu'ils en » virent couler ce sang de temps » en temps. «

La marche de l'Archiduc en Castille, sa réception dans Madrid & son entrée dans Tolède furent trop lugubres pour être de bonne augure; ses troupes ne purent subsister, leur retraite fut plus humiliante que leur course n'avoit été

orieuse. Elles furent forcées dans
:ihuega, & battues par M. de
endôme à Villa-Viciosa, où le
omte de Staremberg disputa la
ictoire avec toute la bravoure &
oute la capacité imaginables. Il
ernit cependant sa gloire par une
infaronade indigne d'un si grand
énéral, en publiant lui-même à
arcelone, & en écrivant à l'Em-
ereur qu'il avoit gagné la ba-
ille.

La Catalogne devint le siège
une guerre aussi sanglante que la
ebellion étoit opiniâtre. La gloire
ue M. le Duc de Noailles y avoit
cquise, fut couronnée par la prise
e Girone. La défense de cette
lace, dans la suite, ne fit guères
ioins d'honneur à M. le Marquis
e Brancas. Par-tout & principa-
ement au siège de Barcelone, M. le
Maréchal de Berwick soûtint sa
éputation. Dans ces Mémoires on
end justice à tous ces Généraux

qu'à rendre les dépêches plus lentes. Ne pouvant supporter le poids des taxes qu'on leur imposoit, les Catalans, secourus par les Italiens & par les Impériaux, se révoltérent encore ; leur révolte fut un contre-temps fâcheux : il fallut détacher contr'eux des troupes occupées au siège de Barcelone ; la Ville moins pressée fit une plus longue résistance, & ne se rendit qu'après avoir été réduite aux derniéres extrémités. Dans le détail de toutes ces actions militaires, notre Auteur ne laisse rien à desirer. Toute la chaleur des opérations se fait sentir dans le feu de son récit ; les mouvemens de troupes se dévelopent sous sa plume avec autant de force que les intrigues de Cour, auxquelles nous croyons devoir donner notre principale attention. Enfin la valeur de Philippe V. dompte la Catalogne si long-temps rébelle, sa clémence la console de

es désastres, sa sagesse la soumet à la législation commune du Royaume, & l'Espagne respire.

Bientôt il fut question de trouver une nouvelle épouse au Roi d'Espagne : on lui proposa plusieurs Princesses. Il préféra celle de Parme. L'Abbé Alberoni, Parmesan lui-même, étoit alors, à la Cour de Madrid, chargé des affaires du Duc de Parme ; il y fit connoître le mérite d'Elisabeth Farnèse. Il ajoûta qu'en l'épousant Philippe V. acquéreroit sûrement de nouveaux Etats en Italie, où il avoit tant d'intérêt *de remettre le pied.* Ce fut auprès de la Princesse des Ursins qu'il négocia cette affaire ; elle y disposa le Roi, espérant par-là conserver sa charge dans le Palais, & son crédit à la Cour : mais en abordant la nouvelle Reine, à son entrée en Espagne, elle s'avisa de lui donner des avis. La réponse d'Elisabeth fut un ordre de conduire la Prin-

cesse des Ursins hors du Royaume; & cet ordre fut exécuté sur le champ. La nouvelle Reine avoit sans doute été prévenue sur le caractère de cette Princesse, & n'ignoroit pas qu'elle étoit odieuse à toute l'Espagne, & même peu agréable à la France, depuis surtout qu'en sa considération Philippe V. avoit résisté plus d'un an, avant que de signer la paix de l'Espagne avec la Hollande, quoique Louis XIV. en eût dressé le Traité. Le prétexte de cette résistance étoit le refus fait par les Etats-Généraux, de garantir à la Princesse des Ursins une souveraineté qu'on lui avoit accordée en Flandres.

Le départ de cette Princesse mit le comble à la joie que causa l'arrivée de la nouvelle Reine. Bientôt presque tout l'ancien Ministère fut disgracié. M. Orri reçut l'ordre de retourner en France; Macanaz, son confident, fut obligé de le

ſuivre. Il avoit publié un Mémoire contre les Immunités Eccléſiaſtiques ; l'Inquiſition le condamna ; le Roi fut mécontent de ce décret. L'Abbé Alberoni & la Reine appaiſerent ce différend, à la ſatiſfaction du Tribunal. Rome, qui le protégeoit, reconnut les ſervices d'Alberoni en le décorant de la pourpre, malgré l'oppoſition du Cardinal del Giudice, qui ne le croyoit pas digne de cet honneur. Peut-être que ce grand Inquiſiteur ſe ſouvenoit moins de ce qu'Alberoni avoit fait pour l'Inquiſition & pour l'Egliſe, que de ce qu'il avoit fait contre ſes intérêts & ſa perſonne : car ils avoient été rivaux à la Cour d'Eſpagne, & l'Abbé en avoit fait bannir le Cardinal. A la Cour, avec cet eſprit d'intrigue & de manège dont on accuſe ici Alberoni, on réuſſit aſſez ſouvent à détruire un ennemi qui n'a pour ſe défendre que cette

droiture & *cette fermeté* d'ame, dont ces Mémoires louent le mérite dans le Cardinal del Giudice.

Enfin M. de Saint-Philippe arrive au ministère du Cardinal Alberoni. Il nous le reprèsente, avant son élévation, comme un flatteur rampant, & comme un brouillon dangereux ; dans son élévation, comme un maître dur, violent & impétueux. Après avoir été un courtisan intéressé & ambitieux dans toutes ses démarches & dans toutes ses vuës, il devint un Ministre présomptueux & téméraire dans tous ses desseins ; opiniâtre & inflèxible dans toutes ses entreprises ; mystérieux & artificieux dans toutes ses négociations ; attentif à obséder son Maître, & à écarter de sa personne & de son commerce tous ceux qui auroient pû l'instruire des manœuvres de son Ministre dans le Royaume & dans les Cours étrangères. En un mot, selon M. de

int-Philippe, Alberoni, dans le
n de l'Espagne dont il étoit le
au, formoit sans cesse des pro-
:s & des préparatifs pour subju-
ıer l'Italie, inquiéter la Hollan-
, allarmer l'Angleterre, trou-
er la France, agiter l'Allemagne
tout le Nord de l'Europe. Sa
ıreté le rendoit insensible aux
is des peuples foulés, & sa vanité
rendoit sourd aux conseils des
:ands éclairés & bien intention-
s : les réponses à leurs sages
montrances étoient des insultes
ıpardonnables. Seul il vouloit
ut régler au-dedans, tout mou-
ıir au-dehors. Si sa capacité suf-
oit à trouver des moyens & des
ssources, elle ne pouvoit pas
ffire seule à les ménager & à les
nployer. C'est-ce qui fit échouer
la fin, malgré de grands succès,
s armes Espagnoles en Sardaigne
en Sicile. La mort du Roi de
ıède, & la foiblesse du Prince

Ragotzki, rompirent les mesures qu'il prenoit avec eux, pour susciter en Allemagne des affaires à l'Empereur. Dans sa tentative contre l'Ecosse, il n'y eut pas assez de réflexion & de prévoyance pour en assûrer le succès; les trames qu'il voulut ourdir en France contre le Duc-Regent, étoient trop mal concertées pour en espérer aucun avantage. Son attrait pour la vengeance & pour les actions d'éclat aveugloit sa fierté, & lui cachoit les écueils où elle devoit faire naufrage. Ces échecs continuels firent sentir au Roi que son Ministre l'engageoit trop aisément dans de mauvaises affaires. Voyant ce Monarque refroidi à son égard, Alberoni se retourna vers la Reine qu'il trouva lasse de ses hauteurs & de son despotisme. Il y avoit des Espagnols, dont la fidélité se plaignoit d'avoir plus à souffrir sous le joug d'Alberoni que sous le poids des

uerres passées. Au milieu de tant
l'ennemis, allarmé pour sa vie il
onge à la retraite sans sçavoir où
rouver sa sûreté. Obligé de sortir
l'Espagne, à peine put-il gagner
'Italie & y trouver un asyle où il
ût se cacher. L'unique gloire
u'on lui laisse dans ces Mémoires,
'est que les plus grands ennemis
le l'Espagne conspirerent à l'en
aire chasser, & qu'il se montra
oujours affectionné aux intérêts de
e Royaume.

Dans le reste de ses Mémoires,
M. le Marquis de Saint-Philippe
'a plus qu'à peindre un regne de
aix & de vertus : n'ayant plus de
remier Ministre, Philippe V. ne
onge qu'à signer ou à dresser des
Traités qui assûrent le repos de
'Europe, & à se réconcilier avec
a France dont il ne fut pas tou-
ours content. Depuis cette époque
on occupation unique fut le bon-
eur de ses peuples, & le soin de

sa sanctification. Dès qu'il a un fils capable de gouverner, il lui confie les rènes de l'Etat & le place sur le thrône, en abdiquant lui-même la suprême dignité. Mais après un regne très-court & très-heureux, ce jeune Roi est enlevé à l'Espagne, & Philippe reprend un sceptre que les circonstances & les vœux de la Nation ne lui permettoient pas de refuser.

M. le Marquis de Saint-Philippe décrit ces révolutions édifiantes avec autant de soin, d'intérêt, & de complaisance, que l'histoire des évènemens militaires dont le tissu se développe si heureusement dans ses Mémoires. Comme cet Auteur avoit été employé dans les affaires étrangères, il en parle avec intelligence & autorité. Mais il n'étoit pas au centre des opérations comme l'Auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire des négociations, &c.* Ouvrage que nous avons

nalysé depuis peu avec tant de
oin & d'étendue.* Aussi M. de
aint-Philippe n'a-t-il pas été aussi
naccessible que M. de Torcy aux
ruits, aux soupçons, aux conjec-
ures hazardées sur les vuës &
ur les intentions des différents
Acteurs de la scène politique. Du
este, ce sont deux Auteurs égale-
nent réservés, également modes-
es, également religieux ; & le
zèle du bien public forme égale-
nent le caractère de l'un & de
'autre.

Quant à la Traduction, nous ne
ommes pas tentés d'en suspecter
a fidélité : l'intérêt des matières
y est si bien conservé, qu'en lisant
l'Ouvrage on n'est pas arrêté par
quelques fautes de style ; il seroit
aisé de les corriger dans une se-
conde Edition. Nous ne connois-

---

*. Voyez les Mémoires d'Août, de Septembre, & d'Octobre, I. vol.

ſons le Traducteur que par son Livre, qui annonce beaucoup d'eſprit & de littérature : nous ſerions bien trompés, s'il n'allie pas la profeſſion des armes au commerce des Grands & à la ſcience des affaires.

ARTICLE CXXIX.

ŒCONOMIE RURALE, Traduction du Poëme du P. Vanière, intitulé Prædium Ruſticum. *Par M. Berland.* Deux Volumes *in*-12. Le premier de 357 pages, ſans compter la Préface & la Vie de l'Auteur : le ſecond de 507. *A Paris, chez les frères Eſtienne, rue S. Jacques, à la Vertu.* M. DCC. LVI.

SI l'on veut connoître en détail le mérite d'un Traducteur, les talens qu'exige ſa profeſſion, le

as qu'on en doit faire, les tour-
nens auxquels il se livre, & le peu
le succès qui couronne d'ordinaire
es travaux ; on doit consulter ce
qu'ont écrit sur cette matière, avec
utant d'élégance que de vérité*,
Ciceron, S. Jerôme, Quintilien &
e célèbre M. Huet. Tout ce que
ceux-ci ont dit de mieux, se trouve
copié & répèté sous mille formes
différentes, dans les longues Préfa-
es de nos modernes Traducteurs.
Saisir le fil des idées, bien prendre
e sens du texte, rendre la couleur
u style, se conformer au goût de
haque genre, qui varie selon l'or-
re & l'exigence des matières ;
assujettir par là son pinceau à des
icissitudes éternelles ; concilier
rois génies souvent contraires, le
génie particulier de l'Auteur, le

---

* Cicer. *de Opt. gen. Orat.* Hieron. *Ep. ad Pammac.* Quintil. *Instit. Orat. lib. X.* Huet. *de clar. Interpret.*

génie de la Langue dont il s'est servi ; le génie de la Langue dans laquelle on traduit ; & quand cette derniére Langue refuse le tour propre ou le terme unique, sçavoir payer de son propre fonds & substituer un juste équivalent ; telle est la route qui, dans tous les temps, fut ouverte aux Interprètes, pour arriver à la perfection de leur Art. C'est d'après ces régles lumineuses, posées par les plus habiles Maîtres, qu'on pourra juger du prix de cette nouvelle Traduction.

Nous disons *nouvelle*, car M. Berland paroît avoir ignoré la Traduction du *Prædium Rusticum*, distribuée dans seize Volumes du Journal Œconomique * ; du moins il n'en fait nulle mention : nous ne lui en faisons point de reproches. Il n'a ni copié, ni imité cet Ou-

* Depuis Janvier 1755, jusqu'en Avril 1756.

ige, & dans un parallèle suivi
méritèroit la préférence.

Les précautions qu'on doit pren-
e dans l'achat d'une terre, & pour
n amélioration, se prèsentent
abord : maxime générale dont il
: essentiel de ne jamais se dépar-
. * » N'achetez point avec em-
pressement une terre qui vous
aura plû au premier aspect ; sou-
vent la superficie du sol nous
séduit & nous trompe : il faut
connoître de longue main les
champs & les amis qu'on veut
avoir. «

Mais aussi, dès qu'à l'acquisition
un fonds, où la terre se cultive
sément & s'améliore à peu de

---

* Non cupidè visumque semel mer-
cabere fundum ;
æpè soli facies quoque fallit : amicus
agerque
ìos vis esse tuos longo noscantur ab
usu . . .

Præd. Rust. Lib. 1.

derniere Langu...
pre ou le terme unique, ſça...
payer de ſon propre fonds & ſu...
tuer un juſte équivalent ; tell...
la route qui, dans tous les te...
fut ouverte aux Interprètes, ...
arriver à la perfection de leur ...
C'eſt d'après ces régles lumine...
poſées par les plus habiles Ma...
qu'on pourra juger du prix de...
nouvelle Traduction.

Nous diſons *nouvelle*, car M...
land paroît avoir ignoré la ...
duction du *Prædium Ruſt*...
diſtribuée dans ſeize Volum...
Journal Œconomique * ; du ...
il n'en fait nulle mention : n...

vrage, & dans un parallèle suivi il mériteroit la préférence.

Les précautions qu'on doit prendre dans l'achat d'une terre, & pour son amélioration, se présentent d'abord : maxime générale dont il est essentiel de ne jamais se départir. * » N'achetez point avec em» pressement une terre qui vous » aura plû au premier aspect ; sou» vent la superficie du sol nous » séduit & nous trompe : il faut » connoître de longue main les » champs & les amis qu'on veut » avoir. «

Mais aussi, dès qu'à l'acquisition d'un fonds, où la terre se cultive aisément & s'améliore à peu de

---

* Non cupidè visumque semel mercabere fundum ;
Sæpè soli facies quoque fallit : amicus agerque
Quos vis esse tuos longo noscantur ab usu . . .

Præd. Rust. Lib. 1.

frais, on a pû joindre le voisi
d'un homme dont le commerc
sûr, facile & aimable, rien n'é
le bonheur dont on jouit à la c
pagne.

» * L'amitié par-tout a des d

---

* . . . . . . Ubique

Dulcis amicitia est; sed fidus m sodalis

Utilis imprimis; ut tædia gratus amic

Diluat alloquio, convivia mutua curet,

Auxiliumque ferat bonus, accipiatque vicissim.

Quæ tibi si ruri deerint, animumque vacantem

Et volucres tantùm pascant, tacitique recessus;

Nec nisi cum stupidis tibi sint commercia servis,

Urbanos repetes neglecto rure penates:

Atqui non alio tantùm lætamine tellus

Quantùm oculo Domini gaudet; modò rure laborum

Utilitas placeat, non desidiosa voluptas,

Otiaque ad gelidos fontes & ad arboris umbram. . . .

Præd. Rust. Lib. 1.

ceurs ; mais en campagne principalement un bon ami eſt d'une reſſource infinie ; il diſſipe vos ennuis par les charmes de ſa converſation ; on mange l'un chez l'autre alternativement, & l'on ſe donne réciproquement des avis & des ſecours. Si cet agrément vous manque, & que votre eſprit, pour délaſſement, n'ait d'autre ſatisfaction que le chant des oiſeaux, le ſilence des bois, ou la ſociété de quelques domeſtiques ſtupides, vous abandonnerez bientôt vos foyers ruſtiques pour ceux de la Ville. Cependant la campagne n'aime rien tant que l'œil du maître, pourvû que l'agriculture lui plaiſe, & qu'une indolente volupté ne lui faſſe pas toujours rechercher l'ombrage des bois & la fraîcheur des fontaines. «

On doit rendre cette juſtice à M. Berland, qu'il a ſçû conſerver

du Fermier, les devoirs ,
tions à l'égard de ſon M
propreté ; les ſoins , là
nomie de la Fermière ; la
l'ingénuité , les noces de
Villageoiſe qui , dans les
Fêtes , retrace , par ſa p
modeſtie d'une bergère d
âge * ; on trouvera de l'e
& de l'aménité dans tou
droits.

Si M. Berland réuſſi
paſſer , dans ſa Langue ,

---

* Faciem nullâ juvat arte ;
Stata die feſto quærit per fl

gracieuſes que lui fournit ſon modèle, il n'excelle pas moins dans les peintures fortes & terribles : rien ne languit, ni ne périt dans ſa Verſion. On ne lit point ſans horreur l'Epiſode de la peſte qui déſola Marſeille, [Liv. 3e.] ni les ravages du cruel hyver de 1709. [Liv. 8e.]

L'allégorie ſoûtenue, des vignes peintes ſous l'emblême d'un camp, & des vendangeurs ſous la forme de ſoldats, a quelque choſe de neuf & de piquant.* » Le deſir du butin » inſpire du courage, la troupe » rangée en ordre de bataille s'a» vance vers la plaine ; déja l'on » entrevoit au loin le camp de » Bacchus, à l'abri duquel ſes » vignes armées de grappes ſont

---

* Urget amor prædæ : ſtructumque procedit apertis
Agmen agris ; jamque apparent Baccheïa longè

» rangées en bataillon qu
» fortifiées d'une haie vi
» retranchemens. Les tent
» posées de pampres verd

Castra, racemiferas quadro qu
vites
Explicuit, viridique Deus n
sepsit.
Pampineis speciosa virent
velis,
Et matutinum sudo bibit æthe
Uva suâ sub fronde, mali se
turi.
Rusticus intereà propior jam
instat,
Fossarumque moras superat,
recurvo
Pandit iter, sepes & propugnac
pens
Spinea: Feciniam, Rhodias, l
des albas
Cædit, & Argytes, Psythiamq
vemque Lagæon:
Altera comprensas manus attine
curvo
Colla supina secat ferro: non
ulli.

Præd. Rust. Li

» remar

emarquables par leur couleur, & haque grappe étendue sous la ienne boit pendant la chaleur la osée du matin, sans s'inquiéter les maux à venir qui la menaent. Déja les vendangeurs, près les vignes, sont prêts à fondre sur elles; ils forcent les fossés, & la serpette à la main, s'ouvrent un passage; ils coupent les haies & es palissades d'épines, & font tomber sous leurs coups toutes les espèces de raisins qui se prèsentent, de quelque pays qu'ils soient provenus : d'une main ils les prennent & les tiennent en respect, & de l'autre ils leur tranchent le cou avec leur fer; ils ne font de quartier à aucune grappe. «

Il y a des Critiques qui ont gardé les Traductions comme un vers de tapisserie, où l'on n'apercoit que les linéamens grossers des figures finies, dont le beau

côté prèsente tout l'ensemble & tout l'éclat : d'autres ont poussé la censure jusqu'à les comparer à des lunettes, qui ne sont bonnes qu'à suppléer aux vues foibles de certains Lecteurs tròp bornés pour atteindre jusqu'au sens de l'original. M. Berland, d'après l'Abbé Des Fontaines, ne souffre pas qu'on ravale l'art du Traducteur au point de le comparer à celui du Graveur qui tire l'estampe d'un tableau ; ils ne veulent pas même, l'un & l'autre, qu'on mette le Traducteur dans la classe des Peintres Copistes : les raisons qu'allèguent ces deux hommes d'esprit, prouvent moins en faveur d'une cause qui les intéressoit, que la Traduction présente n'invite le Lecteur à penser comme eux. En effet on diroit, dans certains morceaux, que M. Berland a pensé de son chef, qu'il a revêtu de ses propres sentimens une matière qui lui appartient ;

u'il ne nous a rien transmis, & ne tout est tiré de son propre ond. Pour mieux sentir le juste rix de son travail, on sera bien-ise de le voir en parallèle avec le Traducteur du Journal Œconomi-que. Il s'agit de la conformation & du développement d'un poulet. *Journal Œconomique, Décem-re 1755, p. 38.* * » Le germe se

* Ac primùm varios genitabile ger-
 men in arcus
Dividitur, vivumque rudi molimine,
 fœtum
Ædificat : geminas albo jam turgida,
 succo
Bulla duplex oculorum acies medita-
 tur ; utrumque
am cerebrum emergit, mox unde me-
 dullula tractu
Continuo totos se se diffundet in artus :
Sanguinei jam rubra micant præcordia
 cordis :
Adjacet hinc illinc compages ossea quon-
 dam,
Nunc moles informis, iners, similis-
 que carinæ

» développé, se divise en différens
» cercles, & donne l'être à un em-
» brion encore informe. Deux bul-
» les pleines d'une liqueur trans-
» parente forment les deux globes
» des yeux : bientôt on voit paroî-
» tre le cerveau & le cervelet, d'où
» tire son origine la moëlle allon-
» gée qui fournit des nerfs à tout

Quam trabibus manus artifici contexit acernis.
Nil apparet adhuc volucris; mox omnia soles
Post quatuor manifesta: pedes & mollia crura
Prosiliunt, humerisque duplex adnascitur ala.
Prorumpunt oculi; caro contegit ossa; caputque
Prodigiale tumet: cerebrum calvaria mollis
Induit, & longo facies producitur ore.
Jam rubet & luteis differt arteria venis;
Jam rami trunco plures oriuntur ab uno,
Et toti faciunt vitæ commercia moli. ...

Præd. Rust. Lib. 12.

du corps. Déja on décou-
premiers linéamens du
On voit de chaque côté
une carcaſſe qui doit être
: oſſeuſe, mais qui n'eſt
que molle, & preſque
ɔle à la carene d'une pe-
ɉue, qu'un habile Ouvrier
·uite avec quelques bran-
érable : il n'y a encore
apparence d'oiſeau ; mais
de quatre jours tout de-
›lus reconnoiſſable. Les
ꝁ les cuiſſes s'allongent,
s naiſſent inſenſiblement
ıules, les yeux ſont for-
s os ſont revêtus de chair,
eſt d'une groſſeur prodi-
le cerveau eſt recouvert
âne aſſez mince, & la
ıntérieure de la tête en
eant forme un bec ; les
ſont pleines de ſang &
ıt des veines qui ſont d'un
moins foncé. Pluſieurs

» rameaux naissent d'un tronc com-
» mun, & entretiennent une cor-
» respondance mutuelle dans tout
» le corps en y portant la vie. «

Traduction de M. Berland. » Le
» germe, principe de l'animal en-
» tier, commence à se distribuer
» en différentes petites cases arron-
» dies, & ne montre dans la struc-
» ture de l'embrion que des ébau-
» ches assez informes. Déja deux
» petites bouteilles remplies d'une
» liqueur blanchâtre paroissent &
» désignent les yeux; déja le cer-
» veau & le cervelet se dévelop-
» pent, d'où bientôt les esprits ani-
» maux se communiquent sans
» interruption à tous les autres
» membres; déja brille un petit
» point de sang qui annonce le
» cœur. De tout côté l'on voit un
» assemblage de parties qui bien-
» tôt deviendront des os, & qui
» maintenant ne sont qu'une masse
» informe sans action, & sembla-

» ble à la carcaſſe d'un vaiſſeau
» à laquelle l'ouvrier attache les
» planches du bordage. Le poulet
» ne paroît point encore, mais il
» ſe manifeſte après quatre jours;
» ſes pieds & ſes cuiſſes ſe mon-
» trent, deux aîles ſont attachées à
» ſon dos, ſes yeux ſortent, la
» chair couvre ſes os, ſa tête groſſit
» prodigieuſement; ſon cerveau ſe
» revêt d'un crâne léger, & la par-
» tie antérieure de ſa tête s'allonge
» en bec: déja ſes artères paroiſ-
» ſent rouges & diffèrent de ſes
» veines bleuâtres; d[illegible] pluſieurs
» petites veines dérive[illegible]les plus
» groſſes, & communiquent la vie
» à toutes les parties du corps. «

D'après ce morceau il eſt aiſé de comprendre combien le Traducteur périodique s'eſt picqué d'œconomie: il tempère, pour ainſi dire, tout l'éclat de ce morceau; il en ſacrifie les beautés au but qu'il s'étoit propoſé d'inſtruire unique-

de chercher à prêter une f
forme aux idées, qu'à r
l'inſtant où elles ſont ſort
eſt permis de parler ainſ
armées de la tête du Poë
par-là rétablies dans le
mier ordre, elles ſe rem
aux yeux du Lecteur, tel
d'abord elles furent conçue
toute cette opération réu
donc tant d'obſtacles ? Exig
plus d'efforts que n'en dem
Verſion d'un Ouvrage, où
abſolument étranger, ſtyle
méthodes, circonlocutions

ın Grec & d'un Romain, qui ne ınt jamais connu ?

Quoi qu'il en ſoit de cette ıſervation que d'autres avoient ja faite avant nous, le public onnoiſſeur doit des éloges à :. Berland. Pour entreprendre la raduction de douze mille Vers ıtins, ſur un plan qui embraſſe nt de matières, ſi inégales & ſou-:nt ſi peu intéreſſantes & ſi peu timées, il a fallu prendre beau-ıup ſur ſoi-même, captiver ſon ıagination, renoncer à cette com-aiſance naturelle qui nous arme, ı quelque ſorte, contre les pen-es des autres, pour établir nos :nſées à leur place. Le travail de [. Berland eſt un des meilleurs ıe nous ayions en ce genre; & à reſerve de quelques termes qu'on :ut critiquer *, cette Traduction

* Tels que ceux-ci : *Ventre débou-nné* ; *rendre culte* à Dieu, ſans y join-

peut être placée parmi les Versions qu'on estime le plus.

N'oublions pas les Notes assez

---

dre le nom de nombre ; une liqueur *miellée ; je grapillerai comme les pauvres*, pour rendre cette expression de Vanière.

> Atque undè Maroni
> Jam præerepta fuit vindemia dives, eâdem
> Neglectas *sectabor inops* in vite labruscas.

On dira sur ce dernier endroit, qu'outre la bassesse de l'expression Françoise, le sens de l'Auteur ne paroît pas tout-à-fait rendu par le Traducteur ; que Vanière se qualifiant de *pauvre*, a voulu simplement faire un contraste avec l'abondance, les richesses, la magnificence de Virgile ; qu'en ce sens *inops* est opposé à *dives*, & qu'enfin s'il se trouve là une petite allusion à l'état des misérables, qui vont cueillir les raisins échappés à la main du Vendangeur, il falloit supprimer ou annoblir cette image.

ırieuſes, dont chaque Livre eſt
ıivi. Puiſqu'elles ſont deſtinées à
inſtruction des jeunes gens, il eût
té convenable & facile, ſans en
iminuer le prix, de retrancher
peu qu'on a tiré de Telliamed,
es Lettres Perſannes, des Contes
e la Fontaine : on n'en a cité, à la
érité, rien de mauvais, mais le
eſpect dû au jeune âge s'étend fort
oin, & il n'eſt point néceſſaire de
familiariſer avec des noms qu'il
levroit ignorer toute ſa vie.

Si l'on objectoit que ce travail
ſt en pure perte, parce que ceux
ıui ont quelque teinture du Latin,
lonneront toujours la préférence
u *Prædium Ruſticum*, & que les
ıutres n'acquéreront point un Poë-
ne François en Proſe, qui ne leur
ıpprendroit rien de neuf ; M. Ber-
and répondroit en détaillant les
notifs qui l'ont déterminé. C'eſt
ɔremiérement la noble ambition
le donner à ſa Nation un Ouvrage

qui, selon lui, n'avoit encore été essayé par aucune plume : en second lieu, l'honneur qu'il espéroit se faire, s'il surmontoit les obstacles ; mais bien plus que tout cela, *l'envie d'affoiblir le dégoût qu'on a pour l'Agriculture* & » la vie » champêtre, en mettant à la por» tée d'un plus grand nombre de » personnes, les préceptes & les » beautés du *Prædium Rusticum*.

ARTICLE CXXX.

EXERCICE EN FORME de Plaidoyers, prononcés par les Rhétoriciens du Collège de Louis le Grand, le 27. d'Août. 1756. A Paris, chez Thibouft. *Volume* in-12. *pag. 111.*

IL ne faut pas s'étonner de ce que le zèle des François pour la gloire de leurs Rois, & pour l'hon-

: de leur Nation, n'a jamais
›lus vif & plus enflammé qu'au-
d'hui : jamais ils n'ont eu de
plus modéré dans les droits
lui donna la victoire, & plus
e aux Traités où il donna la
: : jamais ils n'ont eu d'ennemis
outrés dans leurs prétentions,
lus violents dans leurs hostili-
que l'ont été les Anglois dans la
rre présente. Au milieu d'une
: : dont le Traité est encore tout
:nt, dans le cours des conféren-
pacifiques qui devoient régler
amiable un reste d'intérêts à
ıe litigieux, l'Angleterre en-
: en Amérique des ordres se-
:s, pour tenter sur nos Colonies
ur nos Vaisseaux des invasions
es pirateries subites : après l'ex-
ition de ces ordres, elle nous
ouvelle, en Europe, les assû-
ces publiques d'une amitié &
ıe fidélité inviolables.

Quelque irrité que fût notre Mo

narque, de se voir surpris par des infidélités, dont il ne pouvoit ni comprendre, ni dissimuler l'espèce; cependant ses plaintes ont précédé sa vengeance & les réponses des Anglois l'ont provoquée. Mais quelle sagesse dans les moyens qui en ont assûré le succès! En Amérique, on a pourvu au salut de nos Colonies, par des secours & des alliances, qui ont rendu à nos armes une supériorité victorieuse: en France, on a répandu sur nos Côtes des troupes qui les mettent à l'abri de toute descente: en Europe, on a conclu des Traités qui ne laissent à l'ennemi aucune espérance de balancer nos forces & d'entamer nos Frontières: dans nos Ports, on a rétabli une Marine guerrière, qui soûtient la gloire du pavillon François & la liberté de notre Commerce: enfin on a formé & exécuté une entreprise, qui a réparé avec usure nos affronts &

nos pertes, humilié l'orgueil de nos ennemis & affoibli leur opulence. Pénétré de la joie & de l'allégresse commune à tous les bons François, le P. Geoffroy n'a pû exercer ses Elèves sur des sujets étrangers à nos fêtes & à nos triomphes. Ne voulant pas que la matière de leurs essais dégénérât en une invective directe contre les Anglois, il n'a permis à leurs talens de représenter nos trophées que dans un tableau emprunté de l'Histoire ancienne. Les faits ont été choisis & traités si heureusement, que l'allusion, sans être moins sensible pour nous, est beaucoup moins choquante pour nos ennemis. Sous cet emblême, les applaudissemens qu'il veut & qu'il doit donner à nos opérations, ont un air moins fastueux, & les reproches qu'il est obligé de faire à nos ennemis, ont un tour moins amer. Dans ce plan il semble que son

intention ait été d'apprendre à ses nobles Elèves ce que les Anglois ont ignoré, ou oublié ; sçavoir, les égards & les ménagemens que le Droit des gens & les loix de l'humanité prescrivent aux Nations civilisées, quand elles en viennent réciproquement à des ruptures éclatantes. Ces Anglois n'auroient-ils pas dû prévoir que, si la Fance ne peut toujours être en paix avec l'Angleterre ; l'Angleterre peut encore moins être toujours en guerre avec la France ?

Les discours qui composent cet Exercice, ont été prononcés dans des circonstances qui leur étoient fort favorables : ils en tiroient un mérite qu'ils n'ont pû conserver dans l'impression ; aussi n'étoient-ils pas destinés à en subir l'épreuve ; ils pourront cependant la soûtenir, du moins à la faveur des justes applaudissemens qu'on y donne à tous ces hommes d'Etat & à tous ces Héros qui ont également cons-

piré & contribué au succès de nos armes & au bonheur du Royaume. Le dessein de cet Exercice a tellement été arrangé & dirigé, qu'on y reconnoît la peinture fidèle de toutes leurs opérations & de tous leurs services : si on les fait plaider, en quelque sorte, sur le droit qu'ils ont à notre reconnoissance & aux récompenses du Monarque, c'est moins pour en diviser le tribut que pour le grossir : en se disputant la préférence, ils concourent tous à se faire rendre une pleine justice; & dans la décision qu'on porte sur leur mérite & sur leurs services, le Juge les distingue & les honore selon les qualités & les caractères qui les différencient, sans mettre entre eux aucune disproportion, aucune inégalité qui les subordonne. Tel est le dénouëment de cette Cause, qui n'est elle-même qu'une scène ingénieusement imaginée, où un évènement de l'Histoire

Grecque, avec de légers change-
mens, nous trace, ſous des noms
appropriés aux perſonnages, l'état
floriſſant de nos affaires préſentes.

D'abord, dans un diſcours préli-
minaire, le Juge remonte à l'ori-
gine de la guerre, qui a occaſionné
la conteſtation portée à ſon Tribu-
nal. » La Sicile heureuſe & tran-
» quille, ſous les Loix d'un Prince
» plus flatté du bonheur de ſes peu-
» ples que de la proſpérité de ſes
» armes, goûtoit, *dit-il*, depuis
» huit ans les douceurs d'une paix,
» pour laquelle il avoit ſacrifié ſes
» plus glorieux intérêts... Nous ne
» penſions pas avoir à vaincre des
» ennemis, à qui nous ne cher-
» chions qu'à faire oublier que nous
» les avions vaincus. La guerre
» étoit réſolue dans le Conſeil d'A-
» thènes; elle n'étoit pas ſoupçon-
» née dans le nôtre: l'orage ſe pré-
» paroit dans le ſilence de la paix
» que nous avions accordée, & an-

:uns de ces ſignes avant-coureurs,]ui annoncent les tempêtes, n'a- voit précédé celle qui a éclaté :ontre nous. Des invaſions ſubi- :es, des ſurpriſes frauduleuſes, les deſcentes tentées dans nos Ports, des violences exercées lans nos Colonies..... en falloit-il plus pour exciter la juſte indigna- :ion d'un Prince, qui, ſe regardant :omme le père de ſes ſujets, les regarde tous comme ſes enfans?« : manifeſte de la Sicile, publié ›ntre Athènes par les Hiſtoriens : la 91ᵉ Olympiade, la France ne :ut-elle pas l'adopter & le diriger ›ntre Londres en 1756? De-là le ıge paſſe à l'expoſition de la Cau- , c'eſt-à-dire, *des ſervices rendus ır de généreux Citoyens, & ſou- is à ſa diſcuſſion.*

Le premier diſcours eſt celui Eulimène qui, en muniſſant les orts & les Côtes de la Sicile, l'a ııſe *en état de ne rien craindre,*

Son Orateur avance que *son service étoit le seul nécessaire*, & qu'*il suffisoit sans les autres*; que *sans lui les autres n'étoient pas suffisants*; & qu'*il les a rendus plus faciles.*

Après avoir décrit avec autant de vérité que d'esprit & d'agrément la nature, l'importance & l'utilité des Ports, il se trouve aussi promptement que directement rendu à son but, où il frappe de la sorte. » C'est » contre Athènes, c'est-à-dire contre la surprise & l'audace, contre » la ruse & la violence, contre l'artifice & la force, qu'il falloit garantir nos Côtes & nos Ports..... » Mais quelle sûreté de prévoyance, quelle fécondité de moyens, » que d'espèces de travaux, je dirois » presque que de sortes d'esprits » étoient nécessaires à celui qui se » chargeoit de cette entreprise? » Mesurer d'un seul regard toute » l'étenduë de l'Empire, & en distinguer toutes les parties diffé-

s ; reconnoître la nature de
les terreins pour l'employer
lle se prête, & la dompter
lle résiste ; saisir toutes les
tés qui se présentent dans un
oit, les créer dans ceux où
ne sont pas ; trouver ce qu'il
envoyer sur un rivage, sans
dre sur ce qu'on doit conser-
lans les autres ; porter l'effort
: danger est présent, l'atten-
où il est prochain, la précau-
même où il est éloigné ; for-
une chaîne de secours tou-
s prête à se partager, toujours
e à se réunir, qui se divisent
e tous les endroits menacés,
ient tous dans chacun d'eux...
nultiplier soi-même, &, si
: ainsi parler, dans la distance
ie de l'homme qui rampe
a terre, & du Maître suprême
l'a créé, se rendre par la fé-
dité de ses opérations, comme
par l'immensité de son être,
)écembre, 1756.

» présent dans tous les lieux ; être
» le Restaurateur des uns & le
» Conservateur des autres..... Ce
» n'est là que le plan des Projets
» d'Eulimène. »

Si l'Orateur étale avec éclat les services de ce Citoyen, il ne lui revendique pas avec moins d'adresse ceux de ses rivaux, en montrant leur insuffisance s'ils eussent été séparés des siens. » Quel seroit, *leur*
» *dit-il*, l'avantage de ces entrepri-
» ses faites dans le pays étranger,
» si le nôtre fût resté sans défense ?
» Tout auroit plié sous nos Loix
» dans des climats éloignés, & peut-
» être l'ennemi triomphant eût
» donné la Loi sur nos Ports & dans
» nos Villes... Illustres rivaux, no-
» tre admiration vous est duë ; mais
» vous nous devez la reconnoissan-
» ce : vous étendiez les limites de
» l'Empire, nous y conservions vos
» héritages..... Le centre de l'Etat
» jouit d'une paix profonde ; toutes
» les

mités de l'Empire ſont
e agitation guerriére.....
; voit ces mouvemens ſur
es & tremble pour les ſien-
ous ne ſommes que ſur la
ive ; elle craint nos atta-
... Allez, Guerrier intré-
volez à la conquête de Sa-
vous trouverez dans la place
réſiſtance propre à honorer
: courage ; vous ne trouverez
t dans la route d'obſtacles
ɔres à l'arrêter « &c.
ſecond Diſcours eſt *en faveur*
olémon, qui s'eſt chargé du
de Samos. La grandeur de
repriſe & la gloire de l'exécu-
ſont les deux points où s'atta-
l'Orateur. » Ce n'eſt pas ici,
it-il, une de ces places ordinai-
es, dont la priſe honore plus le
Héros qui les force, qu'elle ne nuit
à la Nation qui les perd. C'eſt une
conquête également glorieuſe &
utile..... Demandez à nos enne-

» mis pourquoi leur confiance s'est
» changée en crainte ; qui a pû leur
» inſpirer cette terreur qu'ils ſe van-
» toient d'avoir jettée parmi nous ;
» quelle eſt la cauſe de cet étonne-
» ment qui retient dans l'inaction
» de ſi grandes forces deſtinées à
» exécuter de ſi grands projets ? Sa-
» mos eſt priſe, Athènes eſt conſter-
» née ; la chute d'une Forterelle
» ébranle tout ſon Empire ; & la
» grandeur de ſa perte eſt atteſtée
» par celle de ſon déſeſpoir. «

Pour montrer la gloire de l'exé-
cution, l'Orateur avance & prouve
que la place *où Polémon a porté nos
armes victorieuſes, eſt du nombre
des places dont la conquête peut
ſuffire à la gloire d'un Héros.* » Re-
» préſentez-vous, *dit-il*, un amas
» de rocs eſcarpés qu'unit enſem-
» ble une chaîne d'ouvrages, dont
» chacun eſt de l'accès le plus diffi-
» cile, & que leur union rend tous
» impénètrables ; une Forterelle
» environnée d'un grand nombre

» d'autres, toutes établies ſur un ſol,
» dont la dureté ne cède à aucun
» effort ; où la tranchée ne peut
» s'ouvrir dans aucun endroit, où le
» terrein qui y conduit, n'eſt qu'une
» ſurface infidelle qui couvre des
» abyſmes affreux. «

Le tableau de l'exécution n'eſt pas deſſiné avec moins de force que celui de la difficulté. » Que ne
» puis-je, Monſieur, vous repréſen-
» ter ces Guerriers intrèpides, vo-
» lants tous de concert à l'exécution
» d'un projet, qu'ils étoient les ſeuls
» à ne pas regarder comme impoſ-
» ſible, & qui n'a ceſſé de le paroî-
» tre que depuis ſon exécution mê-
» me... Vous verriez à leur tête le
» Guerrier généreux dont j'expoſe
» ici les droits, portant ſur toutes
» les parties de ſon armée ce regard
» de confiance & de victoire, qui
» diſſimule au Soldat ſes riſques,
» ou anime à les vaincre. A ſes côtés
» & ſur ſes pas marche un fils, ſeul

» héritier de ſon nom, un gendre
» qu'il aime comme ſon fils; tous
» les deux dignes de ſa tendreſſe &
» imitateurs de ſon courage; la ſé-
» curité eſt ſur ſon front; il porte,
» dans les dangers, cette gaieté que
» nous lui voyons dans nos fêtes;
» les Soldats ſont raſſurés par ſes
» diſcours, animés par ſes éloges,
» intéreſſés par ſes dangers.... Vous
» ne ſerez point oubliés dans le récit
» de ſa gloire, Guerrier généreux,
» qui ne l'abandonnâtes dans aucun
» de ſes dangers; qui, chargé par lui
» d'une partie de l'entrepriſe, juſti-
» fiâtes ſa confiance par celle que
» vos exemples inſpiroient aux Sol-
» dats; formé à vaincre par un père
» que la gloire de ſes ſervices a éle-
» vé aux premiers honneurs de la
» guerre, vous y marchez ſur ſes
» traces; & dans le rang qu'il occu-
» pe, nous voyons celui qui vous
» attend.« Toute l'aſſemblée appli-
qua ces paroles à M. le Comte de
Maillebois, préſent à cet exercice.

Le troisième Discours roule sur les services rendus par Pléïarque ; l'Orateur les réduit au transport & à la descente des troupes dans l'Isle de Samos ; à l'attaque & à la défaite de la Flotte ennemie qui y portoit des secours ; au choix & à l'envoi de ceux qui étoient nécessaires à nos Colonies ménacées, & il se prévaut de la nature de ces services, pour attribuer à son Héros tous les genres de gloire, que chacun de ces trois rivaux s'approprie, c'est-à-dire, la gloire des attaques, la gloire des défenses & la gloire des négociations. *Gloire des attaques*, » une Marine » depuis long-temps sans action » contre une Marine toujours en » mouvement ; des Soldats qui ne » font qu'essayer la Mer, contre des » troupes qui la tiennent sans cesse... » Braves Guerriers, que Pléïarque » lui-même avoit descendus dans » cette Isle, c'est sous vos yeux que » le combat s'est donné ; vos ames

» intrépides dans les dangers où
» vous êtes, ne purent être exem-
» tes d'inquiétude à la vuë d'un pé-
» ril qu'il ne dépendoit ni de votre
» prudence d'éloigner, ni de votre
» courage de vaincre..... Peignez-
» vous, *ajoûte l'Orateur à son*
» *Juge*, le Guerrier, pour qui je
» parle, du haut de ses ponts en-
» sanglantés, faisant les signaux,
» donnant les ordres, réglant les
» manœuvres, se mêlant dans le
» combat; Pilote, Soldat, Chef,
» Héros par-tout; rassemblant dans
» lui seul la sagesse qui commande,
» l'activité qui exécute, le génie qui
» prépare le triomphe, & le cou-
» rage qui le remporte. «

Gloire des défenses & des négociations. L'Orateur la découvre dans les secours procurés à nos Colonies. Leurs intérêts nous paroissent quelquefois trop éloignés des nôtres; l'Orateur s'en plaint, & s'applique à montrer & à rassurer les nœuds qui lient notre avantage avec leur for-

tune. » Les Colonies, *dit-il*, ſont
» plus précieuſes à l'Empire que
» pluſieurs de ſes Provinces ; là eſt
» le dépôt des richeſſes que les mers
» apportent ſur nos rivages, & dont
» les Royaumes étrangers payent le
» tribut à nos beſoins, ou à nos dé-
» lices ; là eſt comme un ſecond
» Empire ajoûté à celui que nous
» poſſédons, dont les tréſors ſont
» nos fonds, les anciens peuples nos
» alliés, les nouveaux habitans nos
» frères ; là ſont des reſſources pour
» ceux de nos citoyens à qui l'Etat
» ſurchargé ne peut fournir l'aiſan-
» ce de la vie, & qui rendent à
» l'Etat avec uſure les foibles ſe-
» cours qu'il leur envoie ; là l'Em-
» pire ſe décharge d'un nombre
» d'hommes inutiles ou dangereux,
» & dangereux même par la raiſon
» qu'ils lui ſont inutiles ; qui tranſ-
» portés hors de leur patrie ſe ren-
» dent dignes d'elle, & par le pro-
» duit immenſe de leurs travaux,

» sont quelquefois les ressources & » les soutiens des familles dont ils » eussent été la honte & le malheur.

Assaillies sans s'y être attendues ni préparées, nos Colonies du Canada ne pouvoient se défendre sans l'assistance des Sauvages : les uns, nos anciens Alliés, voyoient l'effroi répandu parmi nos Colons, & le partageoient trop pour le diminuer; cette frayeur générale n'étoit pas un attrait pour inviter à notre secours de nouveaux Alliés. D'ailleurs ces Nations, par leurs mœurs & par leurs habitudes, sont singuliérement constituées; les ressorts politiques, qui, maniés habilement, remuent si aisément tous les Etats de notre continent, n'ont presque aucune force, aucune action dans les Forêts du Canada. De-là s'écrie l'Orateur de Pléïarque : » Quelle difficulté » pour réunir & fixer sous une Loi, » des hommes nés indépendans, qui » n'ayant ni héritages à sauver, ni » possessions à défendre, ne crai-

» gnent que l'esclavage, ont appris
» à souffrir, aiment à combattre,
» osent mourir & ne sçavent pas
» obéir. C'est de la fidélité constante
» de ces peuples que dépendoit en
» partie la sûreté de nos établisse-
» mens dans ces Contrées. Cet ob-
» jet étoit trop intéressant dans les
» circonstances où nous nous trou-
» vions pour échapper à la vigilan-
» ce & au zele du génie supérieur,
» à qui le soin de notre Marine &
» celui de nos Colonies est confié. «

L'Orateur d'Euphronime soûtient dans le 4e discours que ce Négociateur a rendu le service, 1° *le plus difficile, & celui qui demandoit le plus de qualités*; 2° *le plus important, & celui qui a procuré le plus d'avantages*. L'idée qu'on nous donne ici du Négociateur est celle d'un homme „ sorti de la foule &
„ du peuple des esprits ; pour qui il est
„ un ordre de conseils, de réflexions & de
„ pensées où le vulgaire n'ose aspirer &
„ ne peut atteindre, & qu'il n'apperçoit
„ que comme les phénomènes, dans une
„ sphère éloignée de la sienne. C'est un

„ sage de qui tous les projets tiennent à
„ l'objet qu'il se propose, & lui soumet-
„ tent ceux qui en dépendent ; dont les
„ idées, voilées sous le mystère de la pru-
„ dence, préparent les évènemens, &
„ ne sortent du nuage que comme ces
„ feux bienfaisants ou terribles qui por-
„ tent l'orage ou la sérénité dans les airs;
„ c'est un moteur souverain & puissant,
„ dont la main victorieuse imprime aux
„ ressorts qu'elle emploie, ce mouve-
„ ment décisif qui est l'ame des actions
„ & le principe des succès ; c'est un hom-
„ me, né pour dominer les hommes ;
„ mais dont les Loix sont dans les
„ égards, l'autorité dans la persuasion,
„ & l'empire sur les esprits dans la flexi-
„ bilité du sien. "

De cette idée, l'Orateur déduit les qualités nécessaires au Négociateur ; sçavoir „ une étude réfléchie des hom-
„ mes, une connoissance distincte des
„ temps, une science exacte des intérêts
„ qui unissent les peuples ou les divisent ;
„ des objets qui les flattent ou qui les
„ irritent ; des forces qui les soûtiennent
„ ou qui leur manquent ; une intelli-
„ gence vaste, une prévoyance hardie,
„ un discernement exact qui se porte à
„ tous les obstacles, & les éloigne ou les
„ force, à tous les contre-temps, & les
„ prévient ou les répare, à toutes les

:es, les enleve aux autres & se
1age à soi-même; une promp-
le réflexions, une agilité d'es-
1e souplesse de raison qui se re-
ans cesse sur ses projets, pour
1dre ou les resserrer, pour les
lre ou les précipiter, s'accom-
1u temps sans en dépendre; se
ux évènemens pour les maîtri-
ne reçoit la Loi que pour la
; un coup-d'œil distinct & ra-
1i ne semble qu'errer sur la sur-
s objets, mais qui en réunit tous
1ts de vuë sous la sienne, les
:he, malgré leur distance, & les
: malgré leur contrariété; un
l'entreprise & de détail, qui
1 à tout, ou éleve tout jusqu'à
c.

ure de ces discours nous semble
rtie à leur destination, qui est
nme l'annonce & l'essai de jeu-
eurs. Ils se préviennent, s'atta-
se défendent avec une adresse
inesse qui, dans un conflit de
imposants, entretiennent une
eine de vie & de feu. Les tours
ires sont prises du fond des Cau-
is les pensées & dans les expres-
esprit coule de source, & peut-
c une abondance qui pourroit

paroître un défaut d'œconomie. Nos citations ne justifient pas ce jugement dans toute son étendue ; elles sont trop tronquées, & le choix n'en a pas été reglé sur cette intention. Le mérite des différents services qui entrent ici en concurrence, est bien évalué dans *le Discours du Juge après les Causes* ; il le termine par une sentence où il décerne un monument commun à tous ces illustres Citoyens qui se sont signalés pour leur patrie : la gloire de leurs services y est consacrée sous des symboles différents qui en caractérisent l'espèce. C'est aux Sculpteurs & aux Peintres à juger du dessein qu'on propose à leur Cizeau, & à leur Pinceau.

ARTICLE CXXXI.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

De Paris.

On publie le *Prospectus* suivant, & il doit plaire à toutes les personnes qui conservent encore le *dépôt de la foi* : celles qui n'ont point de Religion tâcheront de décrier cette entreprise, mais il

faut laisser dire ces sortes de gens, dont le suffrage est nul dans l'Eglise de Dieu, & de très-petite considération dans l'Etat. Il est beau de voir ce nouvel Ouvrage, dédié à M. le Dauphin. Le sang de nos Maîtres protégera toujours la Religion de J. C. & c'est ce qui fera la gloire de l'Etat & le bonheur des peuples.

La Religion vengée ou réfutation des Auteurs impies, dédiée à Monseigneur le Dauphin. Par une Société de Gens de Lettres. *A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins, à la Renommée; Hérissant fils, rue neuve Notre-Dame, aux trois Vertus.*

Il est triste, que dans un siècle où tout le monde se mêle d'écrire, les Ecrivains qui ne sont que frivoles, soient encore les moins méprisables. L'impiété est devenue l'étiquette du bel esprit. Il semble que la simplicité de la Foi dégrade le génie, & que l'on ne puisse pas être grand homme sans être habile dans l'art de blasphèmer. Aussi voit-on l'incrédulité se produire sous toutes les formes. Politiques, Physiciens, Métaphysiciens, Moralistes, Poëtes, Auteurs de Romans, Auteurs de Lettres Philosophiques, ou historiques, sérieuses ou badines, Dissertateurs, Compilateurs, tous se présentent au combat contre la Religion, tous se décernent insolemment le triomphe. Mais quoi! la Religion comptera-t'elle autant d'ennemis que l'Empire des Lettres a de Citoyens? Et tandis que les uns se feront un mérite de l'insulter, d'autre n'oseront-ils faire profession de la défendre? C'est un emploi dont nous nous chargeons avec autant de joie que de confiance. Il

nous sera facile de prouver que la chicane & l'imposture, appuyées le plus souvent sur une vaste & profonde ignorance, sont les seules batteries qu'on élève contre la vérité du Christianisme.

Nos premiéres vuës se porteront sur le Pyrrhonisme, & spécialement sur celui de Bayle. Nous espérons démontrer que cet Ecrivain si célèbre, l'idole de la nation incrédule, est presque toujours, sur-tout en matière de Religion, un Métaphysicien sans principes, un Logicien sans justesse, un Critique sans jugement, un Compilateur sans probité. Nous ferons voir que ses ouvrages ne sont qu'un composé monstrueux de Christianisme & d'irréligion, de pudeur & de lubricité, de sagesse & de folie. De Bayle, nous passerons successivement à tous les Incrédules modernes.

Deux raisons nous engagent à donner cet Ouvrage par cahiers.

Prémiérement nous sommes bien-aises que tous les Ennemis de la Religion sçachent que nous leur déclarons une guerre ouverte & éternelle; que nous ne cesserons de les attendre de pied ferme; & que nous ne manquerons pas d'aller à eux, à mesure qu'ils se présenteront pour faire de nouvelles entreprises.

Secondement, s'il est naturel à tous les Auteurs de souhaiter qu'on les lise, ce desir convient sur-tout à ceux qui écrivent pour la Religion, & qui n'ont d'autre objet que de la faire triompher.

Or nous sçavons que pour avoir des Lecteurs, il faut s'accommoder au goût de son siècle. Le nôtre est un siècle de dissipation & de frivolité, où la plûpart des gens, même avec des intentions droites, ne sont guères susceptibles d'une longue application. Un seul *in-douze* les effraie. La lecture d'un simple cahier les rebutera moins. Par ce moyen nous pourrons même prétendre à l'honneur d'être lus & méprisés de quelques Petits-Maîtres beaux esprits.

En combattant l'irréligion, nous aurons grand

soin de nous mettre à l'abri de ses reproches, & de ne point imiter sa mauvaise foi. Nous nous ferons un devoir essentiel de présenter dans leur vrai point de vuë, toutes les questions controversées, de rendre les difficultés qu'on nous oppose, dans le jour qui leur sera le plus favorable. Pour dissiper les ennemis de la Religion, il suffit de la montrer telle qu'elle est. Nous ne lui prêterons donc pas nos forces, nous ne ferons que développer les siennes.

On conçoit que notre travail produira un corps d'ouvrage suivi, dans lequel nous mettrons le plus de méthode & de clarté qu'il nous sera possible. Nous avons crû devoir le réduire en forme de Lettres, pour y jetter plus d'intérêt, & pour éviter la sécheresse qu'entraîne nécessairement la forme didactique. Puisse-t-il être de quelque utilité à la Religion ! Puisse-t-il être comme une tour inébranlable d'où pendent mille boucliers contre les ennemis de la Foi ! Puissions-nous y attacher leurs dépouilles comme autant de trophées consacrés à sa gloire !

On donnera de cet Ouvrage quinze cahiers par an, sçavoir un chaque mois, & deux aux mois de Janvier, de Mai & de Septembre. Chaque cahier sera de 72 pages *in douze*; ce qui formera par année trois volumes, chacun de 360 pages.

On commencera au 1. Janvier 1757.

Le prix de chaque cahier sera de 12 sols.

Les personnes qui voudront les recevoir exactement à Paris, le premier de chaque mois, & les 15. des mois de Janvier, Mai, Septembre pour les cahiers doubles indiqués, payeront 9 livres par année : on pourra se les procurer en Province, par la Poste, moyennant 12 livres port-franc.

ARTICLE CXXXII.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il est fait mention dans les XVI Volumes de ces Mémoires, pour l'année M. DCC. LVI.

*On désigne par cette marque * les Livres qui ne sont annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

RELIGION, ECRITURE-SAINTE, THÉOLOGIE, CONTROVERSE.

* Bible de le Cène. Janv. II. Vol. 358
* Bible de Saurin. Janv. II. Vol. 358
* Catéchisme Evangelique, &c. Février, 539
* Lettres Critiques, ou, Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion. Février, 561

* Dictionnaire Théologique portatif. Février, 562

Dissertations sur l'immatérialité, l'immortalité & la liberté de l'ame. Avr. I. Vol. 815. Juin, 1483

Lettre de M. Desprez de Boissy sur (contre) les spectacles. Avril, I. Vol. 836

* Dissertations sur les Prophéties qui se sont accomplies, & qui s'accomplissent actuellement dans le monde. Avril, I. Vol. 931

De Miraculis quæ Pythagoræ, Apollonio Thyanensi &c. tribuuntur. Sur les miracles de Pythagore, d'Apollonius de Thyane &c. Avril, II. Vol. 1039

* Sentiment des Catholiques de France sur le Mémoire touchant les Mariages des Protestans. Avril, II. Vol. 1142

* La Raison triomphante des nouveautés, ou Essai sur les mœurs & l'incrédulité. Juillet, II. Vol. 1917

* Expofition de la doctrine Chrétienne. Août, 2108
Mémoire Politico-Critique fur les Mariages des Calviniftes. Septembre, 2250. Oct. I. Vol. 2376
La Religion naturelle & révélée. Oct. II. Vol. 2501. Nov. 2693
* *Inftitutiones Théologicæ-Dogmaticæ, five brevis demonftratio veræ Religionis, &c.* Démonftration de la vraie Religion, &c. Octob. II. Vol. 2654
* La voix du vrai Patriote Catholique, &c. Octob. II. Vol. 2683
* Effai de réunion des Proteftans aux Catholiques-Romains. Oct. II. Vol. 2684
Nouvel éclairciffement fur la Prophétie d'Ifaïe, *Ecce Virgo concipiet, &c.* Novembre, 2788. Décembre, 2904
* Recueil d'opufcules de plufieurs Pères ou Auteurs Eccléfiaftiques, fçavoir Bede, Claude de Turin, Prudence de Troyes, Geoffroi de Vendôme, Groffolano de

Milan, Huguccion de Milan. Novembre, 2859

§. II.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GÉOGRAPHIE.

* Cartes du Sieur Le Rouge. Février, 568
* Analyſe Chronologique de l'Hiſtoire univerſelle. Mars, 765
Carte de l'Amérique Septentrionale, avec des remarques. Juillet, II. Vol. 1887
* Projet pour la perfection de la Carte de la France. Octobre, I. Vol. 2482
Hiſtoria univerſalis & Pragmatica Imperii Romani, &c. Hiſtoire univerſelle de l'Empire Romain. Octobre, II. Vol. 2558
Hiſtoire univerſelle ſacrée & profane, &c. Novembre, 2812
Deſcription hiſtorique de l'Hôtel Royal des Invalides, avec les Plans, Coupes, Elévations &c. Décembre, 2885

§. III.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

* Abrégé des Vies de quelques personnes de piété à l'usage des Retraites. Mars, 758
* *Apostolicos Afanes de la Compañia de Jesus.* Relations des Missions Espagnoles de la Compagnie de Jesus, au Méxique. Avril, I. Vol. 936
Histoire du Diocése de Paris. Juillet, I. Vol. 1689
Nouvelle Traduction de l'Historien Joseph. Septembre, 2202
* Calendrier des Saints de Russie. Octobre, II. Vol. 2655
* *Sancti Confessoris Nicolai Acta primigenia, &c.* Actes ou vie de S. Nicolas, &c. Octobre, II. Vol. 2662

§. IV.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

* Quatre Relations succintes des accidens causés par le tremblement de terre du premier No-

vembre 1755. Janv. II. Vol. 345
* *Dionis. Cassii Historia Romana ex Editione Samuelis Reimari.* Janvier, II. Vol. 359
* *Eccardi de origine Germanorum, &c.* Janv. II. Vol. 359
* Nouvel Abrégé Chronologique de l'Histoire de France. (Par M. le Président Hénault.) Cinquiéme Edition. Février, 557
Le même. Juillet, II. Vol. 1844
* Mémoires particuliers pour servir à l'Histoire de France, sous les Regnes de Henri III. Henri IV. & Louis XIII. Février, 562
* Vie de Charlemagne, par Eginhart. Nouvelle Edition, avec des Notes. Avril, I. Vol. 934
* Histoire abrégée du Regne de Constance, &c. Mai, 1301
* *Excerpta è Cornel. Tacito*, ou les Tableaux de la tyrannie, tirés de Corneille Tacite. Juin, 1528
Annales Romaines. Juillet, I. Vol. 1541

Hiſtoire intéreſſante, ou Relation des guerres du Nord. Juillet, II. Vol. 1821
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des négociations depuis le Traité de Ryſwich juſqu'à la Paix d'Utrecht. Août, 1963. Septemb. 2177. Octob. I. Vol. 2309
* Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Madame de Maintenon, & à celle du ſiècle paſſé. Septembre, 2281
* Hiſtoire des premiers ſiècles de Rome. Septembre, 2287
Actes de ce qui s'eſt paſſé à la Diète de Suède. Octob. I. Vol. 2361
* Les Vies des hommes illuſtres, comparés les uns avec les autres. Octobre, I. Vol. 2478
* Hiſtoire de la Rochelle & du pays d'Aunis. Octob. II. Vol. 2683
* Hiſtoire des conjurations, conſpirations & révolutions célébres. Octobre, II. Vol. 2685
Hiſtoire de Louis XII. Nov. 2713
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire

d'Efpagne fous le Regne de Philippe V. Nov. 2827. Déc. 2957

§. V.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS, ESTAMPES.

* *Le Paſſager d'Honfleur*, Eſtampe gravée par le S[r] Derey. Févr. 569

Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrufques, Grecques & Romaines. Mai, 1241. Juin, 1349. Novembre, 2754

* Vingt-quatre Eſtampes propres à la décoration des bâtimens. Juin, 1524

* Nouvelle vuë du Château Royal de Madrid. Juin, 1532

* Médaillon fur la prife de Minorque. Août, 2095

* Tableau des Mefures Itinéraires anciennes Octob. II. Vol. 2678

* Dictionnaire Iconologique, ou Introduction à la connoiſſance des Peintures, Sculptures, Médailles, Eſtampes, &c. Nov. 2875. *Décembre*, 1756.

II. Vol.

* Panégyrique de ſaint I
M. l'Abbé Talbert.
II. Vol.

* Panégyrique de ſaint J
mucène; par le P. Cou
nabite. Janvier, II V

* Lettres de Madame . .
Dame de ſes amies, ſ
tifs & les moyens de r
vie plus Chrétienne. F

* Prônes de M. Baller. F

* Oraiſon funébre de M
de Marſeille. Mars,

Eſſai ſur les mœurs. Avri

* Entretiens du Chrétien

* Dictionnaire Apoſtolique. Juin, 1526

* Diſcours ſur la Canoniſation des Saints. Août, 2105

* Abrégé du Traité de l'amour de Dieu, de S. François de Sales. Novembre, 2866

* Lettres de Madame du Montier à ſa fille, &c. Novemb. 2872

§. VII.

DROIT, POLITIQUE, COMMERCE.

* L'Obſervateur Hollandois, ou Lettres ſur l'état des affaires de l'Europe. Janv. II. Vol. 351

* Corps univerſel Diplomatique de Dumont, & le Supplément de Rouſſet. Janv. II. Vol. 359

Fœdera, Conventiones, Pacta, &c. inter Reges Angliæ & alios Principes ab anno 1101, ad noſtra tempora accurante Thoma Rymer. Editio tertia. Janvier, II. Vol. 360

La Nobleſſe commerçante. Mars, 726. Avril, I. Vol. 878

* Coûtume d'Artois. Avr. I. Vol. 957
* Recueil des principales questions de Droit qui se jugent diversement dans les différents Tribunaux du Royaume. Avril, I. Vol. 957
* Supplément aux Loix civiles, &c. Mai, 1302
La Noblesse militaire. Juin, 1461
Juillet, I. Vol. 1581
* La conduite des François justifiée. Juin, 1523
Le même. Août, 1941
Lettres d'un Citoyen sur la permission de commercer dans les Colonies, annoncée pour les Puissances neutres. Juillet, I. Vol. 1605. Septembre, 2117
* Lettre à l'Auteur de la Noblesse commerçante. Juill. I. Vol. 1707
Mémoire contenant le Précis des faits. Juillet, II. Vol. 1733
Lettre à M. F. ou Examen Politique des prétendus inconvéniens de la faculté de commercer en

[redacted]

gros, sans déroger à la Noblesse. Juillet, II. Vol. 1804
Lettres d'un Officier Irlandois. Juillet, II. Vol. 1875. Août, 1994. Septembre, 2154
* Le Patriote Anglois. Juillet, II Vol. 1908
* Dissertation sur le Commerce. Par M. le Marquis Belloni. Juillet, II Vol. 1912
La Noblesse commerçable. Août, 1925
* Lettre sur l'importance de l'Isle Minorque. Août, 2094
* Traité sur un cas de mariage dont le Parlement a aboli la preuve. Août, 2108
Discours sur les Vignes. Sept. 2140
Le Droit public de France. Septembre, 2227. Octob. II. Vol. 2540
L'Observateur Hollandois. Octob. I. Vol. 2440
* Instruction sur la manière d'élever & de perfectionner les Bêtes à laine. Octobre, I. Vol. 2476

* Lettres sur les affaires du jour, ou réflexions politiques sur l'usage qu'on peut faire de la conquête de Minorque. Oct. II. Vol. 2682
* Le Conciliateur ou la Noblesse militaire & commerçante, &c. Octobre, II. Vol. 2685
* Traité des produits qu'on peut espérer des biens fonds. Nov. 2863

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUES, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MÉDECINE.

Collection Académique concernant l'Histoire naturelle, la Botanique, la Physique, &c. Janvier, I. Vol. 5. Février, 514
Physique des corps animés. Janv. I. Vol. 32
Extrait de l'Art de la Guerre, de M. de Puységur. Janv. I. Vol. 108
Traité d'Horlogerie. Janv. II. Vol. 197
Histoire générale & particulière de l'Astronomie. Janv. II. Vol. 263
Février, 383

Abregé de la Philosophie du Chancelier Bacon. Janv. II. Vol. 296
Recueil d'observations concernant l'Histoire des signes d'Arithmétique. Janv. II. Vol. 337
* Etat du Ciel pour l'année de grace 1756. Janv. II. Vol. 353
* *Allen Synopsis universæ Medicinæ Practicæ, &c.* Janv. II. Vol. 358
* *Alpinus (Prosper.) de præsagiendâ vitâ & morte ægrotantium, &c.* Nouv. Edition. Janv. II. Vol. 358
* Architecture de Philippe Vingboons, ou les desseins, plans, élévations des principaux édifices d'Amsterdam. Janv. II. Vol. 358
* *Conradi Gesneri opera Botanica.* Janvier, II. Vol. 359
* *Dalham Institutiones Physicæ &c.* Janvier, II. Vol. 359
* *Haller Opuscula Anatomica de respiratione, monstris, &c.* Janvier, II. Vol. 360
* *Ejusdem Disputationes Chirurgicæ.* Janvier, II. Vol. 360

le:
il ,
73
de
50
ai-
et.
55
yli-
na-
956
na-
ril
965
995
res
077
ril
117
07
de
22
ue

* Mémoire sur le mouvement du sang, par le même. Janvier, II. Vol. 360
Dissertation sur les Parties irritables & sensibles, par le même. Janvier, II. Vol. 360
Le même Ouvrage. Décembre, 2935
* *Ejusdem Opera Pathologica.* Janvier, II. Vol. 360
* Nouvelle méthode de préparer le Chanvre, Janv. II. Vol. 361
Erreurs sur la Musique, &c. Février, 493
* Expériences & réflexions sur la structure & l'usage des viscères, &c. Février, 560
* Essai sur l'Agriculture moderne, &c. Février, 564
Nouveau Zodiaque réduit à l'année 1755. Mars, 581
Mémoires de Mathematique & de Physique, présentés à l'Académie des Sciences. Mars, 661
Avril, I. Vol. 903
Institutions de Médecine. Mars, 685

[redacted]

Explication physique des Sens, des Idées, &c. Mars, 703
Histoire de l'Académie Royale des Sciences (année 1751.) Avril, I. Vol. 773. Mai, 1273
Essai sur les grandes opérations de la Guerre. Avril, I. Vol. 850
* Physique expérimentale & raisonnée. Par M. l'Abbé Cochet. Avril, I. Vol. 955
* Nouvelles observations physiques & pratiques sur le Jardinage, &c. Avril, I. Vol. 956
* Essai physique sur l'heure des marées dans la Mer Rouge. Avril, II. Vol. 965
Traité du Scorbut. Avr. II. Vol. 995
Traité de la culture des Terres. Avril, II. Vol. 1077
* Calendrier perpétuel. Avril, II. Vol. 1117
Chymie Médicinale. Mai, 1207
Essai sur les grandes opérations de la Guerre. Mai, 1222
Conjectures Physicomécaniques

ſur la propagation des ſecouſſes dans les tremblemens de terre. Mai, 1261
* Analyſe des Eaux de Forges. Mai, 1307
* Eſſai ſur la génération de la chaleur dans les Animaux. Mai, 1309
* Eclairciſſements eſſentiels pour parvenir à préſerver les dents de la carie. Mai, 1314
* Lettre ſur une découverte utile à la Catoptrique. Mai, 1322
* Réponſe à cette Lettre. Juin, 1508
Lettre de M. de l'Iſle ſur de nouvelles découvertes en Aſtronomie. Juin, 1372
Cours de Chymie, &c. Juin, 1391
Sentiment d'un Harmoniphile ſur différents Ouvrages de Muſique. Juin, 1417. * Juillet, II. Vol. 1910
Traité des Arbres & Arbuſtes. Juin, 1443
Lettre à un Amateur de la Peinture. Juillet, I. Vol. 1569

Dissertation sur les vapeurs. Juillet, I. Vol. 1631
Voyage dans les Etats du Pape, pour mesurer deux degrés du Méridien. Juillet, I. Vol. 1666
Elémens de Physiologie. Juillet, II. Vol. 1791
* Addition aux Tables Astronomiques de M. Cassini. Juillet, II. Vol. 1906
Œuvres de M. de Maupertuis. Août, 2066
* Quatrième Volume des Mémoires de l'Académie de Gottingue. Août, 2108
Elémens de Chymie-Pratique. Octobre, I. Vol. 2344
Recueil de différents projets d'Architecture. Octobre, I. Vol. 2349
Essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine. Octobre, II. Vol. 2518
Chymie du goût & de l'odorat. Octobre, II. Vol. 2586

Nouvelle méthode pour la guérison de la Rage. Oct. II. Vol. 2597
Le Regne Animal. Octob. II. Vol. 2626
* Observations sur l'Electricité médicale. Octobre, II. Vol. 2675
* Nouveaux élémens d'Odontalgie. Octobre, II. Vol. 2680
Recueil de pièces concernant l'Inoculation de la petite-vérole. Novembre, 2735
Lettre de M. de l'Isle sur quelques observations faites dans une Eclipse de Lune. Novemb. 2772
Traité complet de Trigonomètrie. Novembre, 2877

§. IX.

ELOQUENCE, RHÉTORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Philosophiæ recentioris versibus traditæ Libri X. Philosophie moderne en Vers. Janvier, I. Vol. 80
* Ode Latine sur la catastrophe de Lisbonne. Février, 541

* Ode Françoiſe ſur le même déſaſtre. Février, 543
* Ode au Roi de Pologne-Duc de Lorraine, ſur la Dédicace de la Statuë du Roi dans la place de Nancy. Février, 553
* Nouveaux amuſemens Poëtiques. Février, 558
* Poëſies Italiennes de l'Abbé Métaſtaſio. Février, 559
* Dictionnaire portatif de la Langue Françoiſe. Février, 562
* Vers Latins ſur la naiſſance de Monſeigneur le Comte de Provence. Février, 566
* Le ſymbole des âges de la vie humaine dans les quatre ſaiſons de l'année, Poëme. Mars, 751
* Poëſies Latines ſur les Eaux minérales de Nery. Mars, 753
* Vers Grecs Anacréontiques ſur la naiſſance de Monſeigneur le Comte de Provence. Mars, 756
* Ode de M. Le Franc à M. Racine ſur la mort de ſon fils. Mars, 759

* Les Poësies d'Horace, traduites en François, avec des Remarques. Par le P. Sanadon, Jésuite. Nouvelle Edition. Mars, 762
* Dix-sept Discours de Libanius, tirés des MSS. Avril, I. Vol. 925
* Dictionnaire de la Langue Angloise, &c. Avril, I. Vol. 931
* Odes d'Horace, traduites en Anglois d'après la Traduction Françoise du P. Sanadon. Avril, I. Vol. 935
* *Oratio de veteri adolescentium institutione apud Hispanos retinenda, &c.* Avril, I. Vol. 939
* L'Enfant Grammairien. Avril, I. Vol. 948
* Mémoires sur la Langue Celtique, &c. Avril, I. Vol. 948
* Recueil de Fables Latines. Avril, I. Vol. 957
Le même. Avril, II. Vol. 1091
Explication d'un passage de Virgile. Avril, II. Vol. 989
Raison ou idée de la Poësie. Avril, II. Vol. 1025

Quel rang, parmi les Citoyens, doit-on assigner à l'homme de Lettres? Discours prononcé par le P. Geoffroi, Jésuite. Avril, II. Vol. 1121
* Lettres sur la Langue Françoise. Mai, 1313
* Traduction en Vers de Sidronius sur la Passion de J. C. Juin, 1529
* Discours de M. Soret, pour sa réception à l'Académie de Nancy. Juillet, I. Vol. 1722
* Ode sur la catastrophe de Lisbonne. Juillet, II. Vol. 1913
* Autre Ode sur le même évènement, avec des réflexions sur le génie de l'Ode. Juillet, II. Vol. 1915
* Ode Latine sur la prise de Minorque. Août, 2096
* Vers Latins hèroïques sur le même évènement. Août, 2097
* Ode Françoise, sur la même conquête. Août, 2099
* La Mahonoise, petite Comédie. *Décembre*, 1756.

sur le même sujet. Août, 2102
* Vers à M. le Maréchal-Duc de Richelieu. Août, 2103
* Œuvres dramatiques de M^rs de Brueys & de Palaprat. Août, 2106
* Vers Hendecasyllabes sur la prise de Minorque, & sur M. le Maréchal-Duc de Richelieu. Septembre, 2199
Nouvel Essai de Poësies sacrées. Octobre, I. Vol. 2453
* Dissertation où l'on examine en quels genres de Poësie les François sont supérieurs aux Anciens. Octobre, I. Vol. 2470
Epître en Vers à M. le Comte de Bernis. Octobre, II. Vol. 2602
L'Inoculation, Poëme. Octobre, II. Vol. 2615
* Vers sur la conquête de Minorque. Octobre, II. Vol. 2664
* Dictionnaire de la prononciation Angloise. Octob. II. Vol. 2672
* Properce, Edition de 1755. Novembre, 2858

* *Ruris Deliciæ.* Recueil de Vers Latins sur les agrémens de la campagne. Novembre, 2864
* Les Poësies d'Horace, par le P. Sanadon. Nouvelle Edition. Novembre, 2869
* Introduction à la Langue Grecque. Cinquiéme Volume, pour les Rhétoriciens. Nov. 2874
Œconomie Rurale, Traduction du *Prædium Rusticum* de Vanière. Décembre, 2992
Exercice en forme de Plaidoyers. Décembre, 3014

§. X.

CRITIQUE, MESLANGES, HISTOIRE LITTÉRAIRE, APOLOGIES, CATALOGUES DE LIVRES ET DE TABLEAUX, *PROSPECTUS* D'OUVRAGES, ANNONCES D'EXERCICES PUBLICS, &c.

Histoire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome XXI. Janv. I. Vol. 58. Févr. 420 Mars, 629

Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les derniers Volumes de l'Edition nouvelle de S. Ephrem. Janvier, I. Vol. 146
La vie du Chancelier Bacon. Janv. I. Vol. 188
Notices littéraires de deux Livres. Janvier, I. Vol. 188
Dissertations littéraires & philosophiques. Janv. II. Vol. 228
Conseils pour former une Bibliothèque peu nombreuse, mais choisie. Janv. II. Vol. 326
* Bibliothèque ou Catalogue de Livres difficiles à trouver. Par David Clément. Janv. II. Vol. 358
* Prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Janv. II. Vol. 379
Mémoires de la Société Royale de Nancy. Tome III. Févr. 453
* *Prospectus* d'une nouvelle Traduction des Hommes illustres & des Œuvres morales de Plutarque. Février, 536
* Cours de Physique expérimen-

[redacted]

tale du S[r] Pagny. Février, 538

* Annonce de la nouvelle Edition de l'Hiſtoire de France du P. Daniel. Février, 538

* Annonce des Lettres ſur les Ouvrages de Piété. Février, 546

* Annonce du Recueil d'obſervations de Médecine, de Chirurgie & de Pharmacie. Févr. 547

* Annonce d'une nouvelle méthode pour apprendre la Langue Latine. Par M. de Launay. Févr. 549

* Annonce d'une autre méthode. Par M. Gallimard. Févr. 550

* Bureau Typograph. de M. Chômpré, pour apprendre à lire. Février, 551

* Annonce d'un Supplément du Parnaſſe François. Févr. 565

Le même Supplément. Mai, 1157

* Lettre ſur un excellent Tableau tranſporté de deſſus ſon fonds ſur un autre. Février, 570

Bibliographie Aſtronomique. Mars, 595

Lettre Apologétique de l'Auteur des Paradoxes Métaphysiques. Mars, 599
Examen des Poësies sacrées de M. Le Franc. Mars, 619
* Catalogue des Livres de M. Bernard de Chantaut, Conseiller au Parlement de Dijon. Mars, 755
* La Philosophie Italienne, ou les Aventures de la Marquise de*** Avril, I. Vol. 927
* Bibliothèque Calabroise. Avril, I. Vol. 927
* Annonce du premier des six Volumes destinés à continuer & completter la grande Collection de Muratori. Avril, I. Vol. 928
* *Memorie per servire alla Storia litteraria*. C'est un Journal littéraire & pèriodique, établi en Sicile. Avril, I. Vol. 930
* Annonce d'une *Histoire de la Californie*. Avril, I. Vol. 938
* *Prospectus* d'une Edition de l'Antiphonaire Romain. Avril, I. Vol. 946

* Annonce de nouvelles Editions des autres Livres d'Eglise, *Missels, Breviaires, &c.* Avril, I. Vol. 947
* Annonce d'un nouveau Dictionnaire François-Latin, à l'usage de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Avril, I. Vol. 955
* Le même. Octob. I. Vol. 2478
* *Prospectus* d'un Recueil contenant les plus beaux monumens de la Grèce. Avril, II. Vol. 1133
* Catalogue des Livres de M. Petis de la Croix. Avril, II. Vol. 1143
* Lettre aux Journalistes de Trévoux sur la Table générale de leurs Mémoires. Avril, II. Vol. 1143
* Réponse à cette Lettre. Avril, II. Vol. 1146
* Annonce de quelques Exemplaires du Livre de M. Castruccio Buonamici sur la derniére Guerre d'Italie. Mai, 1302
* Annonce de quelques Exemplai-

res du Livre de Marie d'Agreda, intitulé la *Cité mystique de Dieu.* Mai, 1311
* *Prospectus* d'une explication de l'Alphabet de Cadmus. Mai, 1315
* Annonce d'une nouvelle Edition des Conférences d'Angers. Mai, 1318
* Catalogue des Livres de M. l'Abbé de Fleury, Chanoine de Notre-Dame de Paris. Mai, 1320
* Annonce du IX^e^ Volume du Recueil des Ordonnances de nos Rois. Mai, 1321
* Réponse à une Lettre insérée dans le Mercure, touchant l'Histoire de l'Astronomie de M. Estève. Mai, 1324
Le Génie du Louvre aux Champs Elysées. Juin, 1429
*Projet d'une Histoire de l'Astronomie du XVII^e^ siècle. Juin, 1525
* Annonce des Estampes de la Chapelle des Enfans trouvés. Juin, 1534
* Lettres Philosophiques ou l'étude

de l'homme. Juillet, I. Vol. 1710
* Lettre de M*** à M. de Lavau, sur son discours contre la Latinité des Modernes. Juillet, I. Vol. 1712
* Lettre sur le Méchanisme de l'Opéra Italien. Juillet, I. Vol. 1716
* Annonce d'une nouvelle Edition de Fables Latines. Juillet, I. Vol. 1719
* Catalogue de curiosités naturelles. Juillet, I. Vol. 1721
* Annonce de Livres étrangers qui se trouvent chez Tilliard. Juillet, I. Vol. 1725
Discussion historique & critique sur la conjuration de Venise. Août, 2013
* Table générale du Journal des Sçavans. Août, 2104
* Avis sur une prétendue Déclaration de guerre contre les Académies de Province. Août, 2110
* Amusemens philosophiques & lit-

téraires de deux Amis. Sept. 2279
Vie de Pierre Pithou. Octobre, I. Vol. 2376
* Bibliographie médicinale. Octob. I. Vol. 2472
* Voyages recréatifs de Quevedo. Octobre, I. Vol. 2474
* Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Académies littéraires de Sicile. Octob. II. Vol. 2643
* Projet & Annonce d'un Glossaire François. Octob. II. Vol. 2666
* Annonce de la Traduction du Mercure de Vittorio Siri, &c. Octob. II. Vol. 2667
* Le Conservateur, Ouvrage périodique. Octob. II. Vol. 2668
* *Prospectus* de l'Histoire universelle, pour servir de continuation à celle de M. de Thou. Octob. II. Vol. 2669
* Annonce des belles Editions, dites les *Couteliers*. Octob. II. Vol. 2671
* Histoire littéraire de la France. Octob. II. Vol. 2685

Annonce de quelques Exemplaires du Robert Etienne de Bâle. Novembre, 2874
Prospectus de la Religion vengée. Décembre, 3036

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Décembre, 1756.

ARTICLE CXXV. *Description historique de l'Hôtel Royal des Invalides.* 2885
ART. CXXVI. *Nouvel Eclaircissement sur la Prophètie du VII. Chapitre d'Isaïe.* Suite de l'Article CXXI. au mois de Nov. 2904
ART. CXXVII. *Mémoires sur la Nature sensible & irritable des parties du corps animal, &c.* 2935
ART. CXXVIII. *Mémoire pour servir à l'Histoire d'Espagne, sous le Regne de Philippe V. &c.* 2957
ART. CXXIX. *Œconomie Rurale, Traduction du Poëme du P. Vanière, intitulé* Prædium Rusticum. 2992
ART. CXXX. *Exercice en forme de Plaidoyers.* 301[illegible]